



Normandie Université

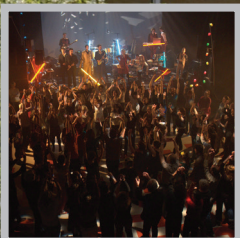
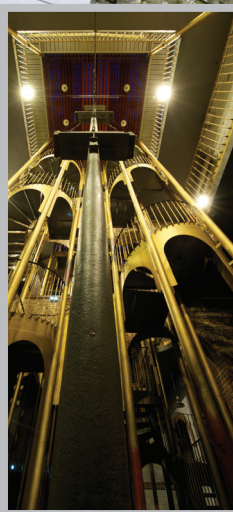


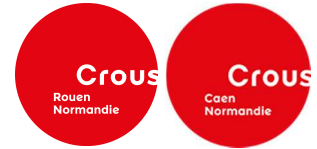
SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE EN NORMANDIE

2017 - 2021



Sommaire

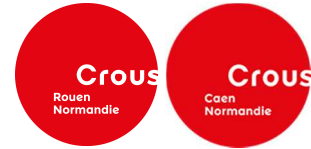
Présentation	1
I. Pilotage de l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie	3
1. Comité de pilotage	3
2. Comité de suivi	4
3. Groupes de travail	5
4. Calendrier	6
4.1. Comité de pilotage	6
4.2. Groupes de travail	6
4.3. Quelques dates clés	7
II. Présentation des structures impliquées dans l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie	9
1. Établissements d'enseignement supérieur normands	9
1.1. Normandie Université et ses établissements membres	9
Normandie Université	9
Université de Caen Normandie	11
Université de Rouen Normandie	11
Université Le Havre Normandie	12
INSA Rouen Normandie	12
ENSICAEN	13
ENSA Normandie	13
1.2. Autres établissements d'enseignement supérieur normands	13
Les écoles d'ingénieur·e-s	13
Les écoles de commerce	14
Les écoles d'art	14
Les autres écoles ou instituts	14
Les antennes d'institutions parisiennes	15



2. Structures partenaires	16
Crous de Rouen Normandie	16
Crous de Caen Normandie	17
CESAR	17
CHEERS	18
Rectorat de l'Académie de Caen	18
Rectorat de l'Académie de Rouen	18
3. Collectivités territoriales associées à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie	18
Région Normandie	18
Métropole Rouen Normandie	19
Évreux Portes de Normandie	20
Ville de Caen	21
Ville de Rouen	22
Ville du Havre	25
III. Présentation des principaux campus normands	28
1. Dans l'agglomération caennaise	28
2. Au sein de la Métropole Rouen Normandie	29
3. Au Havre	31
4. À Alençon	32
5. À Cherbourg-en-Cotentin	33
6. À Évreux	33
7. À Lisieux	33
8. À Saint-Lô	33
9. À Vire	34
IV. Diagnostic général de site en matière de vie étudiante	35
1. Effectifs étudiants et répartition par grands types de formation	35
2. Répartition des étudiant·e·s par sites	37
3. Taux de réussite au baccalauréat et taux d'accès à l'enseignement supérieur	41
4. Flux de néo-bachelier·ère·s entrant·e·s et sortant·e·s	42
5. Étudiant·e·s internationaux·ales	44
6. Synthèse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces en matière de vie étudiante en Normandie	45



Plan d'action 2017-2021	50
Axe stratégique n°1 : Favoriser les mobilités étudiantes	51
Thématique 1 : transport et logement temporaire	51
Thématique 2 : mobilité sociale et psychologique et continuum bac – 3 / bac + 3	53
Thématique 3 : mobilité internationale	55
Axe stratégique n°2 : Renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiant·e·s	58
Thématique 4 : outils numériques	58
Thématique 5 : bibliothèques	59
Thématique 6 : restauration	60
Thématique 7 : lutte contre le décrochage et réorientations	61
Thématique 8 : santé des étudiant·e·s et accompagnement du handicap	62
Thématique 9 : égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et prise en compte des publics spécifiques	64
Axe stratégique n°3 : Dynamiser la vie de campus pour donner aux étudiant·e·s les moyens de s'épanouir	66
Thématique 10 : vie culturelle	66
Thématique 11 : vie sportive	69
Thématique 12 : rythmes étudiants	70
Axe stratégique n°4 : Rendre les étudiant·e·s acteur·rice·s de leur cheminement vers l'autonomie : engagement et entrepreneuriat	72
Thématique 13 : engagement étudiant, initiatives étudiantes et vie associative	72
Thématique 14 : insertion professionnelle	75
Thématique 15 : entrepreneuriat étudiant	75
Thématique 16 : réseau d'ancien·ne·s et sentiment d'appartenance	77
Thématique 17 : observation, gouvernance et financement de la vie étudiante en Normandie	79
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des mesures du plan d'action	82
Axe stratégique n°1 : Favoriser les mobilités étudiantes	83
Axe stratégique n°2 : Renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiant·e·s	90
Axe stratégique n°3 : Dynamiser la vie de campus pour donner aux étudiant·e·s les moyens de s'épanouir	97
Axe stratégique n°4 : Rendre les étudiant·e·s acteur·rice·s de leur cheminement vers l'autonomie : engagement et entrepreneuriat	104



Annexe 2 : Diagnostic de site en matière de vie étudiante en Normandie	116
I. Rythmes étudiants	117
1. Identification des points de blocage : début des cours vs. transports ; pause méridienne vs. Restauration	117
2. Existence de demi-journées banalisées	119
II. Logement	121
1. Caractéristiques du parc locatif et social local	121
2. Résidences pour la réussite	123
III. Transport	125
1. Caractéristiques du réseau de transport local et desserte des différents sites universitaires (campus, résidences...) et des points stratégiques du territoire (gares...)	125
IV. Politique sociale	128
1. Politique en matière de salariat étudiant / service civique	128
2. Logements d'urgence	131
3. Dispositifs de tutorat	131
V. Activités sportives	134
1. Activités sportives	134
2. Équipements disponibles	135
3. Partenariats pour les équipements	136
4. Horaires d'ouverture des infrastructures	138
VI. Activités associatives	139
1. Domaine des associations	139
2. Modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant au sein des établissements membres	141
VII. Politiques de santé	143
1. Prestations offertes par les SUMPPS	143
2. Caractéristiques de santé publique locales	146



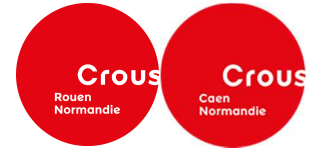
VIII. Activités culturelles	148
1. Politique culturelle et artistique des établissements d'enseignement supérieur et des Crous	148
2. Partenariats culturels mis en place	154
3. Espaces dédiés dans les établissements	156
IX. Restauration	159
1. Offre de restauration	159
X. Accueil des étudiant·e·s	160
1. Existence d'un guichet d'accueil au sein des établissements membres	160
2. Existence d'un portail d'informations dématérialisées	161
3. Événements de rentrée organisés par les établissements membres	162
4. Fonctionnement des chaînes d'inscription	165
XI. Handicap	167
1. Établissements ayant adopté un schéma directeur handicap	167
2. Actions de sensibilisation ou de formation en direction de la communauté universitaire	168

Présentation

Une vie étudiante de qualité est, on le sait, un facteur essentiel de la réussite des apprenant·e·s : lorsqu'il·elle·s se sentent bien dans leur environnement, lorsqu'il·elle·s bénéficient d'un accès simplifié aux bourses et au logement, lorsqu'il·elle·s disposent de propositions culturelles et sportives riches et diversifiées, lorsqu'il·elle·s peuvent prendre des initiatives citoyennes et associatives qui sont reconnues et valorisées, lorsqu'il·elle·s sont accompagné·e·s dans leur insertion professionnelle ou leur volonté d'entreprendre, il·elle·s ont plus de chances de s'épanouir tout au long de leur cursus, et moins de chances de décrocher. Par ailleurs, des conditions de vie agréables ne peuvent que renforcer l'attractivité des formations, des campus et des territoires. C'est avec, sans cesse présents à l'esprit, ces deux objectifs majeurs que sont la réussite des étudiant·e·s et l'attractivité des formations normandes, qu'a été rédigé ce Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie. Il est le produit d'un véritable travail de co-construction, auquel ont participé, dans un climat de confiance réciproque propice à une collaboration sereine et largement participative, la grande majorité des acteurs impliqués de près ou de loin, en Normandie, dans l'amélioration des conditions de vie des étudiant·e·s.

Le « Schéma directeur de la vie étudiante » en Normandie, ou « Plan d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale », présente le résultat de cette réflexion commune. Il s'agit d'un document stratégique qui vise à définir une politique de site en matière de vie étudiante, en accord avec les 35 recommandations du Plan National de Vie Étudiante (PNVE). C'est une feuille de route sur les années de mise en œuvre du contrat pluriannuel de site de la ComUE Normandie Université (2017-2021), dont il constitue une annexe.

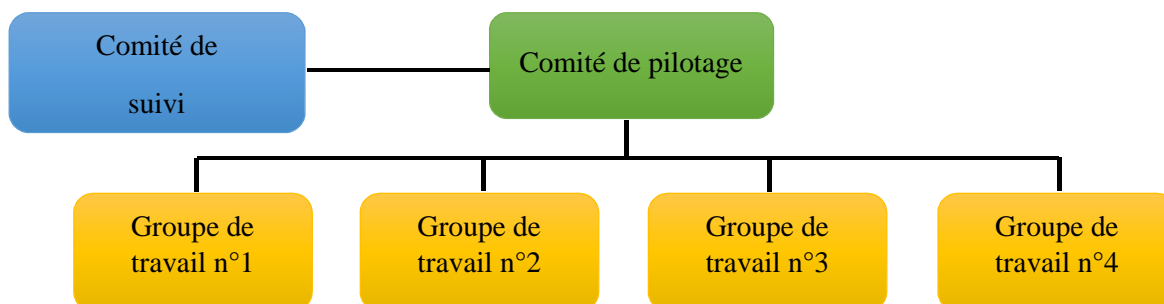
Il présente les mesures qui seront prises et les actions concrètes qui seront déployées pour répondre aux besoins constatés et améliorer la qualité de vie étudiante en Normandie, dans tous ses aspects. Il présente aussi les éléments calendaires qui les accompagnent, et l'évaluation prévue pour suivre le déploiement des actions au fil du contrat.



Conformément à l'article L. 718-4 du Code de l'éducation, l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie est coordonnée par la ComUE Normandie Université. Elle se fait en étroite collaboration avec les Crous de Rouen Normandie et de Caen Normandie, les établissements d'enseignement supérieur de Normandie, les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes) et, bien sûr, les étudiant·e·s.

La population-cible de ce Schéma directeur de la vie étudiante correspond à l'ensemble des étudiant·e·s normand·e·s post-baccalauréat. Il s'agit bien d'un Schéma directeur de la vie étudiante « en Normandie », et non d'un Schéma directeur centré sur les seuls établissements d'enseignement supérieur membres de Normandie Université. Il était donc primordial de prendre en compte, autant que possible, la très grande diversité du public étudiant, des vies étudiantes et des expériences étudiantes en Normandie. Le Schéma directeur de la vie étudiante vise donc à améliorer les conditions de vie de tous les étudiant·e·s normand·e·s, quels que soient leur âge, leur sexe, leur nationalité ; qu'il·elle·s étudient dans des universités, en Instituts Universitaires de Technologie (IUT), dans des écoles (d'ingénieur, de commerce, de gestion, d'art, paramédicales et sociales...), en Sections de techniciens supérieurs (STS) ou en Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; et qu'il·elle·s soient en formation initiale, en formation continue ou en apprentissage.

I. Pilotage de l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie



Pour élaborer ce Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie, plusieurs interfaces de discussions et de prises de décisions ont été mises en place :

1. Comité de pilotage (45 membres)

Le comité de pilotage est l'instance de décision. Il :

- définit les axes stratégiques, les mesures et les actions du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie ;
- détermine la composition des groupes de travail ;
- fixe les échéances calendaires ;
- veille au bon déroulement des groupes de travail.

Membres :

- Comité de suivi : ses 8 membres (voir ci-dessous) ;
- Établissements membres de Normandie Université (université de Rouen Normandie, université de Caen Normandie, université Le Havre Normandie, ENSICAEN, INSA Rouen Normandie, ENSA Normandie) :
 - o les 6 vice-président·e·s ou référent·e·s « vie étudiante »,
 - o les 6 directeur·rice·s de la vie étudiante (ou équivalent·e·s),
 - o les 6 vice-président·e·s étudiant·e·s (ou équivalent·e·s) ;
- Crous de Rouen Normandie et de Caen Normandie : la·le vice-président·e étudiant·e de chaque Crous (en plus des membres des Crous présents dans le comité de suivi) ;
- Rectorats des académies de Caen et de Rouen : 1 représentant·e chacun ;



- Collectivités territoriales : 2 représentant-e-s de la Région Normandie ; 1 représentant-e de chacune des agglomérations et villes de Normandie impliquées ;
- CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen) : 1 représentant-e ;
- CHEERS (Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur) : 1 représentant-e ;
- École Supérieur d'Ingénieurs des Travaux de la Construction Caen (ESITC Caen) : 1 représentant-e.

CESAR, CHEERS et l'ESITC Caen représentent les établissements d'enseignement supérieur non encore membres et/ou futurs associés de la ComUE Normandie Université.

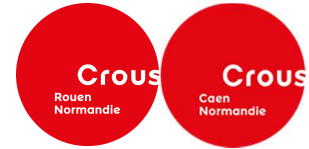
2. Comité de suivi (8 membres)

Le comité de suivi :

- réunit les éléments permettant d'établir un diagnostic de site en matière de vie étudiante en Normandie, quantitatif et qualitatif, notamment à l'aide d'indicateurs et de questions sur les thématiques de la vie étudiante fournis par la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle) ;
- veille au respect du calendrier ainsi qu'au bon déroulement de la rédaction du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie.

Membres :

- Le président de Normandie Université (Lamri Adoui) ;
- Le vice-président de Normandie Université en charge de la vie étudiante et de la culture (Baptiste Villenave) ;
- Le vice-président étudiant du Conseil d'Administration de Normandie Université (Quentin Lechevalier) ;
- Le vice-président étudiant du Conseil Académique de Normandie Université (Jacques Everwyn) ;
- La directrice du Crous de Caen Normandie (Virginie Catherine) ;
- Le directeur du Crous de Rouen Normandie (Renaud Poix) ;
- Le directeur de la vie étudiante du Crous de Caen Normandie (François Tabourier) ;



- La directrice de la vie étudiante du Crous de Rouen Normandie (Caroline Renault).

3. Groupes de travail

4 groupes de travail sont mis en place, qui correspondent aux 4 axes stratégiques du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie, tels qu'ils ont été fixés par le comité de pilotage lors de sa première réunion le 29 juin 2016 :

Groupe de travail n°1 : Favoriser les mobilités étudiantes ;

Groupe de travail n°2 : Renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiant·e·s ;

Groupe de travail n°3 : Dynamiser la vie de campus pour donner aux étudiant·e·s les moyens de s'épanouir ;

Groupe de travail n°4 : Rendre les étudiant·e·s acteur·rice·s de leur cheminement vers l'autonomie : engagement et entrepreneuriat.

Chaque groupe de travail a pour mission d'échanger sur la thématique qui lui est confiée et de produire une contribution afin d'alimenter le texte définitif du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie.

Membres (dans chaque groupe de travail) :

- Normandie Université : au moins 2 représentant·e·s ;
- Crous de Caen Normandie et de Rouen Normandie : au moins 1 représentant·e chacun ;
- Établissements membres de Normandie Université : jusqu'à 3 représentant·e·s chacun, choisi·e·s en fonction de leur compétence sur le sujet (enseignant·e·s-chercheur·e·s, membres de l'équipe de direction, personnels de services, étudiant·e·s), avec au moins 1 étudiant·e à chaque fois ;
- 2 Rectorats : 1 représentant·e chacun ;
- Collectivités territoriales : 1 représentant·e chacune ;
- CESAR, CHEERS et ESITC Caen : 1 représentant·e chacun ;

Par ailleurs, sont ponctuellement invitées, en fonction des thématiques traitées par les groupes de travail, des personnes-ressources susceptibles d'apporter leur expertise sur le sujet.

4. Calendrier

4.1. Comité de pilotage

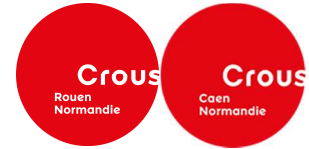
Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises entre le 29 juin 2016 et le 7 mars 2017.

- 29 juin 2016, Caen : présentation et validation du diagnostic de site en matière de vie étudiante en Normandie ; proposition et validation des axes stratégiques, de la méthode et du calendrier de travail – 29 participant-e-s ;
- 15 novembre 2016, Le Havre : point d'étape sur l'état d'avancement du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie, suite à la première vague des groupes de travail – 18 participant-e-s ;
- 7 mars 2017, Le Havre : validation du Schéma directeur de la vie étudiante dans sa version définitive – 26 participant-e-s.

4.2. Groupes de travail

Chaque groupe de travail s'est réuni à 2 reprises (soit 8 réunions au total) entre le 11 octobre 2016 et le 29 novembre 2016, en alternance entre Caen et Rouen et avec une bonne participation (allant de 15 à 19 participant-e-s).

	Dates	Lieux	Nombre de participant-e-s
GT 1 : Favoriser les mobilités étudiantes	11/10/2016	Caen	15
	22/11/2016	Rouen	15
GT 2 : Renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiant-e-s	11/10/2016	Caen	15
	22/11/2016	Rouen	15
GT 3 : Dynamiser la vie de campus pour donner aux étudiant-e-s les moyens de s'épanouir	18/10/2016	Rouen	16
	29/11/2016	Caen	19
GT 4 : Rendre les étudiant-e-s acteur-ric-e-s de leur cheminement vers l'autonomie : engagement et entrepreneuriat	18/10/2016	Rouen	14
	29/11/2016	Caen	16



4.3. Quelques dates clés

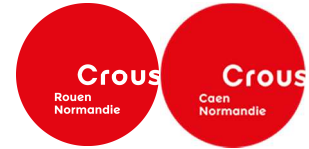
29 avril 2016 : Premières Assises de la vie étudiante en Normandie

Acte fondateur d'une politique de site normande en matière de vie étudiante, les premières Assises de la vie étudiante en Normandie se sont tenues le 29 avril 2016 à l'université de Rouen Normandie. Organisées par Normandie Université, elles ont réuni plus de 240 participants, dont près de 70 étudiant·e·s, et ont permis d'atteindre deux objectifs étroitement liés l'un à l'autre : impulser une dynamique de collaboration et de travail en commun en mettant en réseau la plupart des acteurs impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie étudiante en Normandie (établissements d'enseignement supérieur et leurs services dédiés à la vie étudiante : Services Culture, Maisons des Étudiants, Services des Relations Internationales, Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives, Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé ; Crous ; collectivités territoriales ; associations étudiantes) ; et donner symboliquement le coup d'envoi à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie. Cet événement fédérateur visait en effet à mobiliser tous les acteurs autour de ce Schéma directeur, en mettant leur expertise au service de la réflexion commune.

Le déroulé de ces Assises a d'ailleurs été pensé sur le même modèle que le processus d'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante : diagnostic dans un premier temps ; propositions d'actions dans un deuxième. Le matin, un diaporama préparé par les observatoires des établissements a présenté un état des lieux synthétique sur les problématiques de la vie étudiante en Normandie par le biais de chiffres, cartes et graphiques. Le reste de la matinée a été consacré à une table-ronde (à laquelle participaient notamment le Crous et la Région Normandie) destinée à cerner les principaux enjeux liés à une vie étudiante de qualité. Enfin, l'après-midi, un focus a été fait sur 4 problématiques phares de la vie étudiante, très actuelles, dans 4 ateliers de travail dont sont ressorties des propositions concrètes qui ont alimenté le présent Schéma directeur de la vie étudiante : un atelier sur les outils numériques au service de la vie étudiante ; un autre sur la valorisation des initiatives étudiantes ; un troisième sur l'accès des étudiant·e·s à la culture ; enfin, un quatrième consacré à l'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales.



Normandie Université



Début décembre 2016 : consultation ouverte à tous les étudiant·e·s normand·e·s

Ces consultations, annoncées par une campagne d’affichage et ouvertes à l’ensemble des étudiant·e·s normand·e·s, ont été organisées par les élu·e·s étudiant·e·s de Normandie Université et de ses établissements membres sur les 3 principaux sites de l’enseignement supérieur normand (Rouen, Caen et Le Havre), dans une logique de dialogue entre pairs étudiants. Elles avaient pour principal objectif de présenter et de discuter les mesures et les actions envisagées dans le cadre du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie aux étudiant·e·s des 3 agglomérations, mais aussi d’en faire émerger de nouvelles, qui n’auraient pas été envisagées jusque-là.



II. Présentation des structures impliquées dans l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie

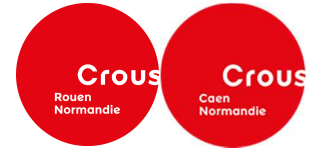
1. Établissements d'enseignement supérieur normands

1.1. Normandie Université et ses établissements membres

Normandie Université

Sur le territoire inter-académique normand, la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Normandie Université organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert, sous la forme du regroupement territorial normand. Normandie Université regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau, et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

La coopération des établissements normands a été engagée avec le Pôle Universitaire Normand, inauguré en avril 1998 sous forme associative, qui gère des projets interrégionaux entre les 3 universités (Caen, Le Havre, Rouen) et les 2 écoles d'ingénieur·e-s (ENSICAEN, INSA Rouen Normandie). Le 14 octobre 2011, par le décret n°2011-1306, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Normandie Université a été créé sous statut d'Établissement Public de Coopération Scientifique (EPCS). Conformément à l'article 117 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'Établissement Public de Coopération Scientifique Normandie Université est devenu Communauté d'Universités et Établissements (ComUE). Les statuts de Normandie Université ont été approuvés par décret le 29 décembre 2014 et sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Normandie Université est aujourd'hui un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'une Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) qui regroupe 6 membres (l'université de Caen Normandie, l'université de Rouen Normandie, l'université Le Havre Normandie, l'INSA Rouen Normandie, l'ENSICAEN et l'ENSA Normandie). Une trentaine d'établissements ou organismes sont pressentis pour une association ou une convention de partenariat. 6 d'entre eux ont d'ores et déjà passé une convention d'association avec Normandie Université, qui a été votée au Conseil d'Administration



de Normandie Université le 27 février 2017 : ESIGELEC, CESI, UniLaSalle, EM Normandie, ESADHaR et esam-c2.

Cette consolidation, à l'échelle normande, d'un espace de coopération et de solidarité vise à :

- favoriser une plus grande attractivité nationale et internationale en affirmant une identité commune ;
- mener une politique scientifique de qualité et de grande ampleur au niveau territorial par une stratégie partagée affichant des priorités et des thématiques communes spécifiantes, par un lien renforcé avec les grands organismes, une plus grande efficacité dans la recherche de financements, la délivrance d'un doctorat commun, des plateformes et structures fédératives communes ;
- construire une offre de formation cohérente et complémentaire se traduisant par une carte des formations, en réaffirmant le lien entre formation et recherche pour l'ensemble des cursus, en favorisant l'insertion professionnelle, la formation tout au long de la vie, la diffusion des connaissances et de la culture ;
- développer un dispositif commun de valorisation ;
- adopter une démarche collective de mutualisation et d'optimisation des services (numérique, documentation, communication...).

En matière de vie étudiante, comme le précise l'article 5.2 de ses statuts, Normandie Université exerce une « compétence de coordination » : « Sur la base du projet partagé, Normandie Université assure [...] l'élaboration d'une politique d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de l'action sociale, notamment en lien avec les Crous, conformément à l'article L. 718-4 du code de l'éducation ». Elle a donc pour mission de coordonner une politique stratégique de site à l'échelle de la Normandie, sur les problématiques propres à la vie étudiante dans toutes ses dimensions (logement ; restauration ; conditions de la mobilité ; vie culturelle, sportive et associative ; santé et handicap ; politique sociale).



Université de Caen Normandie

Fondée en 1432 par le roi d'Angleterre Henri VI, l'université de Caen Normandie (UNICAEN) est l'une des plus anciennes universités françaises.

Quelques chiffres (2015-2016) :

- 28 390 étudiant·e·s inscrit·e·s dont 18 674 en premier cycle, 6 962 en deuxième cycle et 2 321 en troisième cycle ; parmi eux, 2 327 étudiant·e·s étranger·ère·s de 115 nationalités différentes (8,2 % de la population étudiante) ;
- 5 690 néo-bachelier·ère·s ;
- 14 composantes : UFR Droit et Sciences Politiques ; UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS) ; UFR Langues Vivantes Étrangères (LVE) ; UFR Psychologie ; UFR Sciences ; UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ; UFR Sciences Économiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGGAT) ; UFR Santé ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Alençon ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Caen ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Cherbourg Manche ; Institut d'Administration des entreprises (IAE) ; École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Caen ; ESIX Normandie, école d'ingénieur·e·s interne à l'université.

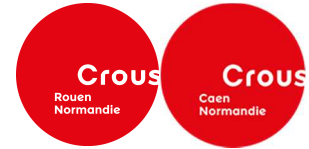
L'université de Caen Normandie maille le territoire de l'ex-Basse-Normandie du fait de son implantation sur 5 campus dans l'agglomération caennaise et sur 5 sites en région (Cherbourg-en-Cotentin, Alençon, Lisieux, Saint-Lô et Vire).

Université de Rouen Normandie

L'université de Rouen Normandie a été créée en 1966.

Quelques chiffres (2015-2016) :

- 27 995 étudiant·e·s inscrit·e·s dont 12 861 en licence, 2 297 en DUT, 670 en licence professionnelle, 4 971 en études de santé (dont 1 515 en PACES), 5 214 en master, 854 en doctorat ; parmi eux, 2 847 étudiant·e·s internationaux·ales de 132 nationalités différentes (10,2 % de la population étudiante) ;
- 5 726 néo-bachelier·ère·s ;
- 12 composantes : UFR Lettres et Sciences Humaines ; UFR Sciences de l'Homme et de la Société ; UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion ; UFR Médecine et Pharmacie ; UFR Sciences et Techniques ; UFR Sciences et



Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Rouen ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Évreux ; Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) ; École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'Académie de Rouen ; École Supérieure d'Ingénieur·e-s en Technologies Innovantes (ESITech), école d'ingénieur·e-s interne à l'université ; Institut d'Administration des Entreprises (IAE).

L'université de Rouen Normandie accueille les étudiant·e-s sur 6 campus : campus de Mont-Saint-Aignan ; campus Pasteur ; campus Martainville ; campus du Madrillet ; campus d'Évreux ; campus d'Elbeuf.

Université Le Havre Normandie

Créée en 1984, l'université Le Havre Normandie est une université de proximité, attentive à l'accueil et à la promotion humaine et professionnelle de chacun·e de ses étudiant·e-s.

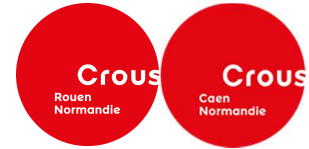
Quelques chiffres (2015-2016) :

- 7 703 étudiant·e-s inscrit·e-s dont 3 103 en licence, 403 en licence professionnelle, 1 813 en DUT, 465 en formation d'ingénieur·e, 1 471 en master et 208 en doctorat ; parmi eux, 1 453 étudiant·e-s internationaux·ales (18,9 % de la population étudiante) ;
- 5 composantes : UFR des Sciences et Techniques ; Faculté des Affaires Internationales ; UFR Lettres et Sciences Humaines ; Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Havre ; Institut Supérieur d'Études Logistiques (ISEL), école d'ingénieur·e-s interne à l'université.

L'université Le Havre Normandie accueille les étudiant·e-s sur 3 campus : le site Lebon, situé en ville basse ; le site Caucriauville, situé en ville haute ; le site Frissard-Prony-Bellot, situé en ville basse.

Institut National des Sciences Appliquées Rouen Normandie (INSA Rouen Normandie)

Créé en 1985, l'Institut National des Sciences Appliquées Rouen Normandie (INSA Rouen Normandie) est une école habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur·e. Elle fait partie du Groupe INSA et forme des ingénieur·e-s dans les domaines de la chimie, de



la mécanique, de l'énergétique et de la propulsion, du génie civil, des mathématiques, de l'informatique et de la maîtrise des risques industriels. L'INSA Rouen Normandie est situé sur le campus du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray et possède une antenne au Havre. En 2015-2016, 1 654 étudiant·e·s étaient inscrit·e·s à l'INSA Rouen Normandie, dont 288 étudiant·e·s internationaux·ales (17,4 % de la population étudiante).

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN)

Fondée en 1976 sous le nom d'Institut Supérieur de la Matière et du Rayonnement, l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN) est une école habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur·e. Située à Caen, sur les campus 2 et 4, elle forme des ingénieur·e·s dans les domaines de l'électronique, de la chimie, des matériaux et de l'informatique. En 2015-2016, 671 étudiant·e·s étaient inscrit·e·s à l'ENSICAEN, dont 75 étudiant·e·s internationaux·ales (11,2 % de la population étudiante).

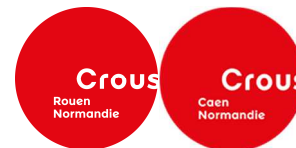
École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie)

L'ENSA Normandie appartient au réseau des 20 ENSA sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Installée dans une ancienne usine textile édifée par Lucien Fromage de 1875 à 1880 et réhabilitée par l'architecte Patrice Mottini (l'usine Fromage), elle fut la première École Régionale d'Architecture à ouvrir. Créée en 1904, elle fut dans un premier temps rattachée à l'École Nationale des Beaux-Arts, pour ensuite prendre son autonomie pédagogique en 1968 puis juridique en 1982. Son installation sur le site actuel date de 1984. En 2015-2016, 699 étudiant·e·s étaient inscrit·e·s à l'ENSA Normandie, dont 60 étudiant·e·s internationaux·ales (8,6 % de la population étudiante).

1.2. Autres établissements d'enseignement supérieur normands

Les écoles d'ingénieur·e·s

- École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen (ESITC Caen) - 400 étudiant·e·s environ ;
- École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique (ESIGELEC) – 1 500 étudiant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à



Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017) ;

- Centre des Études Supérieures Industrielles de Rouen (CESI) - 1 100 étudiant·e·s, apprenti·e·s et alternant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017) ;
- Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA) - 156 étudiant·e·s environ ;
- UniLaSalle - 540 étudiant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017).

Les écoles de commerce

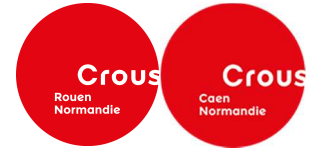
- École de Management de Normandie (EM Normandie) - 2 200 étudiant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017) ;
- NEOMA Business School - 4 500 étudiant·e·s environ sur le campus de Rouen.

Les écoles d'art (sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication)

- École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ESADHaR) - 330 étudiant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017) ;
- École Supérieure d'Arts et Médias de Caen-Cherbourg (esam-c2) - 250 étudiant·e·s environ (une convention d'association de cet établissement à Normandie Université a été votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 27 février 2017).

Les autres écoles ou instituts

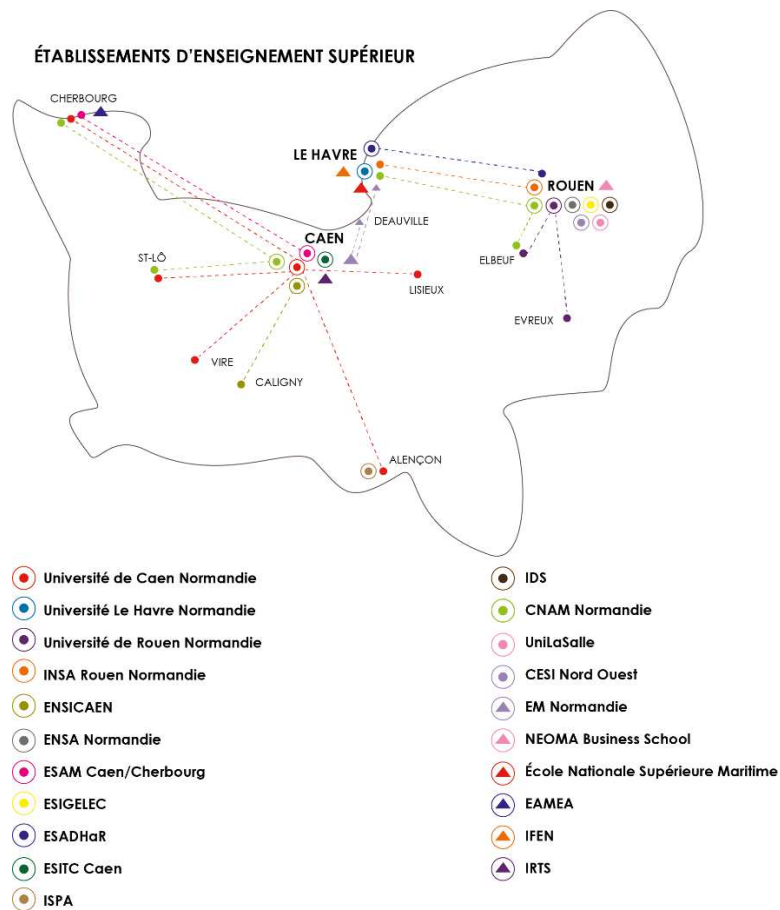
- École Nationale Supérieure Maritime du Havre (ENSM, Ministère chargé de la Mer) - 350 étudiant·e·s environ ;
- École d'Application Militaire et d'Énergie Atomique (EAMEA, Ministère de la Défense) ;



- Institut Régional du Travail Social - Institut du Développement Social Normandie (IRTS-IDS Normandie) ;
- Institut de Formation d'Éducateurs de Normandie (IFEN) ;
- Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - 450 étudiant-e-s environ ;
- Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS).

Les antennes d'institutions parisiennes

- Sciences Po au Havre (antenne délocalisée de l'IEP Paris) - 350 étudiant-e-s environ.



2. Structures partenaires

Crous de Rouen Normandie

Quelques chiffres :

- 17 952 étudiant·e·s boursier·ère·s en 2015-2016 ;
- 5 516 lits en résidences universitaires en 2015-2016 (25 structures) ;
- 23 structures de restauration ;
- nombre de tickets de RU en 2014-2015 : 1 227 000.

Le Crous de Rouen Normandie gère 25 structures de résidences universitaires réparties sur 5 sites (Mont-Saint-Aignan, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Le Havre et Évreux). La capacité d'accueil est en augmentation (4 941 lits en 2011 / 5 516 lits en 2015-2016, occupés à 84 %). On ne constate pas de tension sur le logement. Près de 1600 étudiant·e·s internationaux·ales sont logé·e·s en résidences Crous. Au Havre, l'offre actuelle du Crous représente environ 1 150 logements et correspond à l'objectif de 10 % des effectifs. La plupart des structures ont été construites dans les années 1990-2000, avec une reprise des constructions en 2010. La plus ancienne des structures, la résidence du Bois, a fait l'objet d'un deuxième programme de réhabilitation en 2016. En dehors de la campagne nationale du Dossier Social Étudiant, LOKAVIZ a proposé 2 496 offres sur l'année 2015-2016 pour l'ensemble de l'académie de Rouen, pour un hébergement passager en résidence universitaire ou chez un particulier. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s s'élève à 10,33 % dans l'académie de Rouen. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s boursier·ère·s s'élève à 29,41 %. Le loyer moyen d'un logement étudiant (studio de 18 m², meublé, charges comprises) est de 350 € (contre 400 à 450 € pour un logement comparable dans le parc privé, non meublé, et charges non comprises).

Dès 2011, un dispositif de résidence de la réussite a été créé en partenariat avec l'université de Rouen Normandie et le rectorat de l'académie de Rouen. Avec la réhabilitation de la cité du Bois, ce dispositif est monté en puissance à la rentrée 2016. Il propose un parcours pour la réussite (300 h de cours et diplôme universitaire) à l'attention d'étudiant·e·s issus de filières professionnelles, et un encadrement ciblé en résidence universitaire avec l'appui de volontaires en service civique présents en soirée dans la résidence.

L'offre de restauration universitaire du Crous de Rouen Normandie s'appuie sur un réseau de 23 structures variées (restaurants universitaires, brasseries, cafétérias),



implantées sur les 5 sites. Chaque site propose une restauration subventionnée étudiante, une restauration rapide et une restauration administrative.

Crous de Caen Normandie

Quelques chiffres :

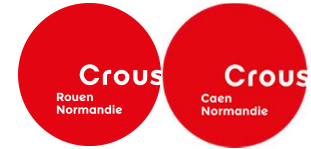
- 14 658 étudiant·e-s boursier·ère-s en 2015-2016 ;
- 4 439 lits en résidences universitaires en 2015-2016 (5 structures) ;
- 23 structures de restauration ;
- nombre de tickets de RU en 2014-2015 : 1 625 000.

Le Crous de Caen Normandie gère 5 structures de résidences universitaires réparties sur 2 municipalités (Caen et Hérouville-Saint-Clair). Il dispose d'un parc de 4 068 logements pour 4 439 lits (occupés à 92,6 %). Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e-s s'élève à 11,22 %. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e-s boursier·ère-s s'élève à 26,85 %. 907 étudiant·e-s internationaux·ales sont logé·e-s dans des résidences Crous sur l'ensemble de l'académie de Caen. Le loyer moyen d'un logement étudiant (studio de 18 m², meublé, charges comprises) est de 352,26 € (contre 382 € pour un logement comparable dans le parc privé, non meublé et charges non comprises). On ne constate pas de tension sur le logement. Le Crous de Caen Normandie a mis en place une politique volontariste de réhabilitations : 96 % des logements en cités universitaires seront entièrement rénovés d'ici fin 2017. 50 % du parc correspond à des logements appartenant au Crous et 50 % à des logements construits par les organismes HLM avec des baux allant jusqu'à 2027. Après cette date, les résidences deviendront propriété de l'État mises à dispositions du Crous.

La fréquentation des structures de restauration du Crous de Caen Normandie ne cesse d'augmenter, que ce soit en restauration traditionnelle ou rapide. Un schéma prévisionnel de restauration est en cours d'élaboration, afin de dynamiser encore davantage les cafétérias et d'en faire de véritables lieux de vie, connectés.

Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR)

CESAR regroupe les établissements d'enseignement supérieur rouennais, publics et privés, délivrant des diplômes et titres reconnus par l'État de niveau minimum de Master, soit à ce jour 11 établissements : université de Rouen Normandie, ENSA Normandie, UniLaSalle, CNAM, NEOMA Business School, ESIGELEC, CESI,



ESADHaR, INSA Rouen Normandie, IRTS-IDS et ERFPS. Les objectifs de CESAR sont d'accroître l'attractivité de la Métropole Rouen Normandie par la valorisation de son enseignement supérieur et de sa recherche, la construction d'un cadre de vie de qualité pour ses étudiant·e·s et le développement de la coopération entre ses membres. Les actions de CESAR sont le fruit d'une synergie inter-établissements et d'un travail collaboratif avec les pouvoirs publics au bénéfice du territoire.

Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS)

CHEERS regroupe, avec le soutien de la ville du Havre et de la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH), les établissements d'enseignements supérieur havrais qui délivrent des diplômes jusqu'au bac + 5 : université Le Havre Normandie, INSA Rouen Normandie, EM Normandie, ENSM, ESADHaR, Sciences Po Campus Europe-Asie au Havre et IFEN. CHEERS a pour objet de rendre l'enseignement supérieur havrais plus attractif et plus visible en offrant un cadre de vie amélioré aux étudiant·e·s de l'agglomération et en développant la coopération entre ses membres. Les membres de CHEERS souhaitent notamment la structuration des activités d'enseignement supérieur dans un périmètre géographique visible en ville basse du Havre.

Rectorat de l'Académie de Caen (Région académique Normandie)

Rectorat de l'Académie de Rouen (Région académique Normandie)

3. Collectivités territoriales associées à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie

Région Normandie

Dès 2016, la Région Normandie a choisi d'élaborer conjointement au Schéma Régional de Développement Économique des Entreprises, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEEII) son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), en concertation avec la ComUE Normandie Université et tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ainsi la Région a-t-elle fait de la vie étudiante un enjeu majeur au travers



des 3 axes du SRESRI, schéma auquel Normandie Université a activement participé en y apportant sa contribution. La Région a décidé de s'engager fortement aux cotés de Normandie Université et de ses partenaires, tant sur l'ensemble de ses politiques régionales en transversalité (formation tout au long de la vie, culture, orientation, transport, santé, international, jeunesse...) que sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI), avec des dispositifs spécifiques (RIN Doctorants, RIN Recherche, RIN Actions Sup'), des investissements immobiliers (logements étudiants, établissements d'enseignement supérieur et de recherche) et un soutien aux actions étudiantes.

Ainsi, la Région Normandie s'est investie à toutes les phases d'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie. Sont d'ailleurs déjà accompagnées financièrement en 2017 plusieurs actions portées par Normandie Université dans le domaine de la vie étudiante : un Appel à Projets « Initiatives Étudiantes » et une tournée régionale des vainqueurs du Tremplin Phénix Normandie (tremplin étudiant de musiques actuelles) et du vainqueur du festival de théâtre étudiant Les Fous de la Rampe. La Région Normandie a également organisé, pour la première fois en janvier 2017 et dans le cadre de la Mission Attractivité Normandie, une soirée d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales, à laquelle Normandie Université était associée.

Métropole Rouen Normandie

Consciente des atouts et des enjeux que représente la présence de 40 000 étudiant·e·s, la Métropole Rouen Normandie a instauré un partenariat avec CESAR afin de mobiliser tous les leviers disponibles pour renforcer l'attractivité de son territoire et démontrer l'intérêt d'y venir étudier et enseigner. Elle entend notamment :

- Offrir un accueil de meilleure qualité aux étudiant·e·s et assurer une meilleure prise en compte de leurs besoins et attentes (élaboration d'un calendrier annuel d'événements permettant d'animer la vie étudiante, notamment) ;
- Développer et accompagner l'entrepreneuriat étudiant (soutien à l'incubateur de NEOMA Business School, participation à PEPITE, organisation des Carrefours des Possibles à Seine InnoPolis, par exemple) ;
- Faire de la Métropole un territoire « student-friendly » et mieux le promouvoir sur les événements et projets qu'elle organise (Rouen Normandie Sup' Cup, Ola Pass'sports, concours Créactifs...)



- Soutenir et développer les initiatives étudiantes (pour 2017 : Esigelectronix, challenge Ecricome...).

Évreux Portes de Normandie

L'agglomération d'Évreux Portes de Normandie compte 15 établissements de formation supérieure, répartis sur 13 sites et accueillant près de 3 500 étudiant·e·s parmi lesquel·le·s 1 400 au sein de l'IUT d'Évreux et du centre universitaire d'Évreux-Tilly.

À ce titre, l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) a pris la compétence facultative Enseignement supérieur et soutient depuis lors des actions pour favoriser le développement de la vie étudiante locale.

Informier, promouvoir

Financer ses études, se loger, se nourrir, se déplacer, sortir, travailler... : le portail internet d'Évreux Portes de Normandie recense les informations pratiques pour vivre et s'installer sur le territoire lorsque l'on vient y faire ses études (<http://www.evreuxportesdenormandie.fr/93-jeune-etudiants.htm>).

Un dépliant d'information et de promotion du territoire est également diffusé aux primo-arrivant·e·s et aux futur·e·s bachelier·ère·s à l'occasion des forums de l'orientation et journées portes ouvertes des établissements.

L'application *SmartEvreux* est également un outil d'information privilégié pour les habitant·e·s d'Évreux. Les informations pratiques à destination des étudiant·e·s y sont intégrées sous la forme d'une cartographie interactive.

Accueillir

Évreux Portes de Normandie dispose, en plein centre-ville, de 2 résidences étudiantes (390 logements) et d'un restaurant universitaire gérés par le Crous. Un projet de résidence étudiante adaptée aux étudiant·e·s en alternance devrait voir le jour dans les prochains mois.

Évreux Portes de Normandie est par ailleurs partenaire des événements étudiants organisés par les établissements de formation : remises de diplômes, soirées de gala, cycles de conférences, concours de création de projets...



Soutenir les initiatives étudiantes

8 associations étudiantes, prochainement regroupées en une fédération, participent au dynamisme de la vie étudiante locale. Évreux Portes de Normandie soutient leurs initiatives à travers un dispositif d'appel à projets. Les opérations menées concernent l'organisation de divers événements (journées d'intégration, *boot camp fluo*, *run éco cup...*), de visites d'entreprises, de voyages culturels et linguistiques, d'actions solidaires... En 2016, une douzaine de projets ont été soutenus. L'EPCI accueille des stagiaires et participe chaque année à de nombreux projets tutorés.

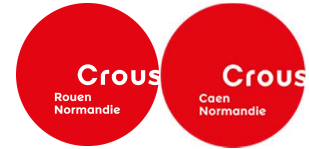
Ville de Caen

Politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration des étudiant·e·s par la Ville de Caen : chaque année, Caen accueille près de 30 000 étudiant·e·s au sein de ses différents campus. Attirés par l'offre de formation et la bonne réputation de la ville en matière de vie étudiante (n°1 dans le classement 2015 du magazine L'Étudiant), ils contribuent fortement au dynamisme de la ville et constituent une richesse que la Ville et la Communauté Urbaine souhaitent encourager, comme l'indique le Projet Jeunesse et Vie Etudiante 2015-2020 de la Ville de Caen, formalisé fin 2015.

Tout d'abord, la Ville et la Communauté Urbaine agissent de concert pour proposer des tarifications adaptées : baisse du prix des transports en commun en 2016, gratuité du Musée des Beaux-Arts et du Musée de Normandie pour les moins de 26 ans, tarifs étudiants au Théâtre...

La Ville propose aussi toute l'année des animations spécifiques avec plusieurs temps forts : participation au Salon de l'Étudiant de Caen pour les futur·e·s bachelier·ère·s (12 000 visiteur·euse·s), présence au forum d'accueil des nouveaux·elles étudiant·e·s de l'université, organisation d'une semaine "Caen accueille ses étudiants" en septembre avec de nombreuses animations, organisation du plus grand Carnaval étudiant d'Europe qui réunit chaque année plus de 20 000 étudiant·e·s, accueils de promotions à l'Hôtel de Ville...

Elle a également développé une politique de prévention des risques : déambulation d'étudiant·e·s les jeudis et vendredis soirs dans les rues du centre-ville pour diffuser des messages de prévention, organisation de soirées ludiques sans alcool quatre jeudis soirs par an, mise en place d'une charte des soirées étudiantes et projet de mise en place d'une communication de prévention renforcée assortie de distribution de kits de prévention.



Par ailleurs, la Ville accompagne toute l'année les associations étudiantes dans leurs projets : participations financières, soutien logistique, conseil en montage de projets, valorisation sur les supports de communication de la Ville.

Elle participe activement à l'animation du réseau d'acteurs locaux : convention de partenariat avec l'université, organisation de rencontres annuelles avec les associations étudiantes et les partenaires, recherche systématique du partenariat.

Enfin, signe de son engagement pour la vie étudiante, la Ville a mis en place depuis 2012 un poste spécifiquement dédié à l'animation de sa politique étudiante, intégré depuis fin 2015 à une nouvelle Direction de la Jeunesse et de la Vie Étudiante.

Ville de Rouen

Forte des 40 000 étudiant-e-s de la Métropole et d'une population dont 47 % a moins de 30 ans, la Ville de Rouen est l'une des plus jeunes de France, ce qui représente un atout formidable.

Les questions liées à la vie étudiante sont traitées par le secteur Jeunesse, rattaché à la Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative. Le secteur Jeunesse est chargé de mettre en œuvre la politique municipale sur l'ensemble des sujets qui concernent les jeunes suivant trois axes prioritaires : l'accès à l'information, l'accès à la citoyenneté et l'accès aux loisirs et pratiques (culturelles et sportives). Au-delà de ces trois axes, l'accompagnement est toujours mis en avant : individuel ou collectif, de parcours ou de projets. Ces axes sont déclinés en actions et dispositifs, et s'appuient sur un réseau de partenaires et structures dédiés à la Jeunesse.

Animer la vie étudiante

a. Les Zazimuts

Les Zazimuts constituent le point de repère des animations et des rendez-vous que la Ville de Rouen propose à ses étudiant-e-s. Initiés en 2008 sous la forme d'un festival dédié aux étudiant-e-s, les différents temps forts des Zazimuts ont pris de l'ampleur et sont maintenant échelonnés sur 2 saisons (les Zazimuts Automne et les Zazimuts Printemps). Sur la saison 2016-17, près de 6 000 jeunes ont déjà participé aux différentes opérations proposées.



Objectifs des Zazimuts :

- faire découvrir la ville et ses équipements culturels et sportifs aux étudiant·e·s ;
- faciliter l'intégration des primo-arrivant·e·s ;
- permettre la rencontre des étudiant·e·s et des associations étudiantes, culturelles, de services, de prévention... ;
- créer du lien entre étudiant·e·s de différentes filières et écoles ;
- mobiliser le réseau associatif étudiant et local autour d'un projet ;
- attirer l'attention des rouennais sur le dynamisme de la vie étudiante ;
- permettre aux étudiant·e·s de se divertir (gratuitement).

Quelques exemples de temps forts :

- la Soirée Zazimuts dans l'Hôtel de Ville de Rouen (stands associatifs, concerts, théâtre, jeux vidéo, jeux de société...). En 2016, 50 associations mobilisées et 3 000 étudiant·e·s accueilli·e·s sur cette opération ;
- le tournoi de balai-ballon, la soirée enquête, la soirée film culte et son concours vidéo de films suédés...

b. Accompagnement des projets et des animations étudiantes

La Ville de Rouen accompagne de nombreux projets étudiants sous différentes formes :

- subventions ;
- suivi, conseil et mise en réseau ;
- aide logistique (prêt d'équipements ou de matériels municipaux) ;
- communication (relais dans les réseaux d'information de la ville, affichage...).

Parmi les projets étudiants accompagnés, on peut citer l'AFEV, Radio Campus Rouen ou la FERUR (épicerie solidaire étudiante). Certains projets d'animation sont « labellisés » dans le cadre des Zazimuts (ex : festival Lucien, festival Les Pluriels, tournoi de jeux en réseau Ethlan...).

c. Accueil des étudiant·e·s internationaux·ales

Dans le cadre de l'opération nationale « La Nuit des Étudiants du Monde » (tous les ans en octobre), la Ville de Rouen reçoit à l'Hôtel de Ville les étudiant·e·s internationaux·ales inscrit·e·s dans les écoles et à l'université de Rouen Normandie. En



moyenne, cette soirée accueille environ 300 étudiant·e·s internationaux·ales sur les 4 000 qui séjournent annuellement à Rouen.

Cette soirée permet aux étudiant·e·s de se rencontrer, de découvrir les stands des partenaires (Association « Les Rencards étudiants », Vikings, Crous, Erasmus Student Network Rouen) et de jouer au cours d'une soirée festive et conviviale sur le thème du jeu de société. Cette soirée est organisée en partenariat avec CESAR, le Crous de Rouen Normandie, la Métropole Rouen Normandie, Rouen Normandy Invest et Erasmus Student Network Rouen (ESN Rouen).

Accès à l'information, accompagnement et citoyenneté

a. Accès à l'information

Le service Jeunesse participe au relais de l'information auprès des étudiant·e·s via différents outils et supports :

- rubrique Jeunesse/Étudiants du site www.rouen.fr ;
- édition en partenariat avec le CRIJ du guide des « Bons plans de l'étudiant·e rouennais·e (édité chaque année à 8 000 exemplaires) ;
- réseaux sociaux : les pages facebook « Les Zazimuts de Rouen » et « Lab>Fab, les jeunes font Rouen » ;
- accueil et accompagnement au Point Information Jeunesse.

b. Lab>Fab, les jeunes font Rouen !

« Lab > Fab - Les jeunes font Rouen ! » est une démarche expérimentale que la Ville met en œuvre depuis 2014 pour créer un lien entre la collectivité et les 16-25 ans. Elle vise à co-construire la politique Jeunesse, pour être au plus près des attentes des jeunes et soutenir leurs initiatives. Dans la mesure où la jeunesse est plurielle (étudiant·e·s, lycéen·ne·s, décrocheur·euse·s, jeunes salarié·e·s ou en insertion professionnelle...), les approches sont protéiformes : réunions, ateliers, débats, speed-datings, conférences, micro-trottoir, « porteurs de paroles », plateau radio ou web tv... Un temps de mise en lumière de ces travaux est organisé au mois d'avril, durant une semaine. Une commission autour de la vie nocturne a également mobilisé les participants, particulièrement le monde étudiant : transports, insécurité, lieux adaptés à la pratique festive, besoin de formation et d'outils de prévention ont été abordés et sont travaillés.



c. Bourse Tremplin Rouen

Des Lab>Fab a notamment émergé une demande de « coup de pouce » pour se lancer dans des projets : la « bourse Tremplin Rouen » est une aide financière pensée par des jeunes du « Lab>Fab, les jeunes font Rouen ! » pour des jeunes porteurs de projet. Elle est attribuée par une commission composée d'un jeune de 16-25 ans, d'un partenaire de la démarche Lab>Fab ainsi que d'un représentant de la Ville de Rouen. La bourse Tremplin Rouen vise à encourager l'élaboration de projets citoyens d'intérêt général (culture, sport, développement durable, solidarité, lutte contre les discriminations...) et à accompagner la réalisation de projets innovants ou expérimentaux. Elle s'adresse aux jeunes entre 15 et 25 ans, sans condition de ressources, pour des projets individuels ou collectifs. Le projet soumis doit être lié au territoire rouennais, être réalisé ou visible à Rouen. Les candidats ne sont pas nécessairement résidents de la commune de Rouen. Le montant maximal de l'aide s'élève à 2 000 €. En 2016, les projets de Semblant Éditions (étudiant·e·s de l'ESADHaR), Les Rencards étudiants (étudiant·e·s en métiers de la culture), le Festival Lucien (étudiant·e·s en architecture), la carte Use-It (étudiant·e·s en architecture), Ethlan (étudiant·e·s de l'Esigelec) ou Sen'Action (étudiant·e·s en médecine) ont pu être accompagnés.

Ville du Havre

Accompagner le développement de la vie étudiante au Havre

Depuis de nombreuses années, la Ville du Havre accompagne la vie étudiante par le développement et le soutien de nombreuses initiatives qui consolident la dynamique engagée autour du campus havrais. Elle a ainsi créé un service dédié à la jeunesse et la vie étudiante qui est l'interlocuteur privilégié des étudiant·e·s. Ce service les conseille et les oriente dans leurs démarches. Il est aussi un facilitateur important pour qu'ils réalisent leurs projets.

La Ville contribue également à la réalisation de toutes sortes d'actions étudiantes comme :

- un concours de poésie : le Débarquement poétique ;
- une énigme policière à la bibliothèque Oscar Niemeyer : Quai Froussard ;
- une initiation et une compétition sportive au skate Park : LH Rider Cup ;
- des joutes aquatiques : la course des baignoires ;
- un festival de court-métrage : Lumières à Frissard ;
- une valorisation des pratiques artistiques : Young Talents ;

- un spectacle de théâtre en plein air : la Mouette.

En lien avec les établissements d'enseignement supérieur, la Direction sport, jeunesse et vie associative se focalise plus particulièrement sur l'animation de la ville pour et avec les étudiant·e·s selon 3 axes :

a. Informer les étudiant·e·s

À travers le service dédié à la jeunesse et la vie étudiante et le guide de l'étudiant : édité à 8 000 exemplaires, cette production est le fruit d'un véritable partenariat entre la Ville du Havre, la CODAH et les établissements d'enseignement supérieur. Il est diffusé en priorité à l'ensemble des étudiant·e·s de première année (université, écoles, BTS) et aux primo-arrivant·e·s.

b. Accompagner les animations estudiantines

Au cours de l'année universitaire, plusieurs manifestations sont organisées pour animer la vie étudiante au Havre et renforcer le sentiment d'appartenance au campus havrais :

- Welcome Day : cette manifestation, qui vise à accueillir de manière conviviale tou·te·s les étudiant·e·s du Havre, incarne l'esprit de partage entre la ville et ses étudiant·e·s. Renouvelée chaque année depuis 2011, elle est devenue un moment attendu, et le rayonnement de la manifestation culturelle nocturne (Welcome Night) en fait une action phare de portée régionale ;
- Fête de la Science : la Ville accueille chaque année à l'Hôtel de Ville l'édition havraise de la Fête de la Science qui vise à construire des liens entre les établissements du secondaire et du supérieur ;
- concours de nouvelles : dans le plan « Lire au Havre », la Ville du Havre accompagne l'organisation d'un concours de nouvelles depuis plusieurs années. Projet unique par la diversité des partenariats (l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'université, Sciences Po, l'ESADHaR, le réseau « lire au Havre »...), cette manifestation portée par les étudiant·e·s de l'université s'ouvre aux étudiant·e·s du campus, aux collégien·ne·s et lycéen·ne·s havrais·e·s. En complément, le service jeunesse et vie étudiante a mis en place des ateliers de création graphique pour la catégorie jeunesse.



c. Aider les projets étudiants

Le dispositif « Appui aux projets étudiants » offre aux étudiant-e-s un accompagnement méthodologique, logistique et financier qui permet de mettre à disposition l'ensemble des moyens de la collectivité pour favoriser les initiatives qui animent et valorisent notre cité. Ces projets s'inscrivent dans une démarche qui doit être portée par les établissements sous la forme de projets tutorés (soit par un professeur tuteur, soit par un responsable). 40 projets ont ainsi été traités en 2016.

III. Présentation des principaux campus normands

1. Dans l'agglomération caennaise

Campus 1 : tout proche du centre-ville, il s'agit du campus historique, construit sur les plans d'Henry Bernard dans le cadre de la Reconstruction de Caen, après la destruction pendant la bataille de Caen (1944) du Palais des Facultés situé en centre-ville. Ce campus est inauguré en 1957. En 1958, le Phénix, bronze sculpté par Louis Leygue, est installé à l'entrée du domaine. La partie de l'université construite sur les plans d'Henry Bernard a été classée au titre des monuments historique en 2012. Ce campus, desservi par les lignes A et B du tram caennais, regroupe près de 13 000 étudiant·e·s de l'université de Caen Normandie (UFR Droit et Sciences Politiques ; UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS) ; UFR Langues Vivantes Étrangères (LVE) ; UFR Psychologie ; UFR Sciences Économiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGGAT) ; ESIX Normandie). Il comprend plusieurs bibliothèques universitaires ; la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) ; le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) ; le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ; une Halle des sports ; une Maison de l'étudiant (MDE) ; le Carré international ; le Service Universitaire de Formation Continue et d'Apprentissage (SUFCA) ; l'Espace Orientation Insertion (EOI) ; un Centre de la petite enfance (crèche) ; 2 restaurants, 2 cafétérias et un bar gérés par le Crous de Caen Normandie ; la cité universitaire Crous du campus 1 (1 063 logements) ; une épicerie solidaire (Agoraé).

Campus 2 : dit aussi « campus Côte de Nacre » et desservi par la ligne A du tram caennais, ce campus regroupe près de 6 000 étudiant·e·s. Il accueille les UFR Sciences et STAPS de l'université de Caen Normandie, ainsi que l'IUT et la bibliothèque Sciences STAPS. Deux écoles d'ingénieurs y sont également implantées : l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN) et l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen (ESITC Caen). On y trouve 1 restaurant, 3 cafétérias et 2 résidences universitaires gérés par le Crous de Caen Normandie : la cité Côte de Nacre (323 chambres) et la résidence Edmond Bacot (741 logements). Enfin, il comprend un gymnase, des terrains de sport et une crèche.

Campus 3 : situé à Ifs, desservi par la ligne A du tram caennais, ce campus accueille les formations de « Techniques de l'information et de la communication » de l'IUT de Caen. Il est fréquenté par environ 700 étudiant·e·s. Ce campus comprend 1 restaurant et 1 cafétéria gérés par le Crous de Caen Normandie.



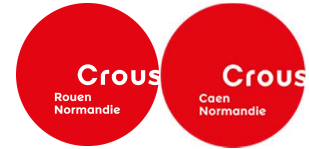
Campus 4 : desservi par la ligne A du tram caennais, ce campus forme depuis 2007 un pôle important centré sur l'économie et la gestion. Il regroupe plus de 3 000 étudiant·e·s de l'université de Caen Normandie (IAE), de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN, site B) et de l'École de Management de Normandie (EM Normandie). La ComUE Normandie Université y a également des locaux, tout comme Média Normandie. Enfin, 1 restaurant et 1 cafétéria gérés par le Crous de Caen Normandie y sont implantés.

Campus 5 : desservi par la ligne A du tram caennais, regroupé dans un même quartier autour du CHU Côte de Nacre et tout près du campus 4, ce campus regroupe environ 5 200 étudiant·e·s. Depuis la rentrée universitaire 2014, un nouveau bâtiment, le PFRS (Pôle de Formation et de Recherche en Santé) accueille l'UFR Santé de l'université de Caen Normandie, l'école de sage-femmes, les formations paramédicales du CHU et la bibliothèque de médecine. En 2015, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS), l'École de Puériculture, l'Institut de Formation d'Ambulanciers et l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM) y ont également emménagé. Le Crous gère 2 cafétérias sur ce campus.

Campus de l'ESPE : les locaux de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Caen (ESPE) sont situés à mi-chemin entre le campus 1 et le campus 4. Ce campus regroupe environ 1 100 étudiant·e·s.

2. Au sein de la Métropole Rouen Normandie

Campus de Mont-Saint-Aignan : c'est le campus historique et administratif de l'université de Rouen Normandie, fréquenté par plus de 14 000 étudiant·e·s. Situé à Mont-Saint-Aignan, sur l'un des plateaux de l'agglomération surplombant la ville de Rouen, ce campus regroupe l'IUT de Rouen, l'UFR Sciences et Techniques, l'UFR Lettres et Sciences Humaines, l'UFR Psychologie, Sociologie et Sciences de l'Éducation, l'UFR Sciences du Sport et de l'Éducation Physique, l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'Académie de Rouen, NEOMA Business School et, un peu plus loin, le CESI. Sont également présents sur ce site : la Maison de l'Université (MdU), lieu de vie et d'échanges qui offre la possibilité aux étudiant·e·s d'assister à de nombreux colloques, concerts et représentations ; le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) ; le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), qui dispose de 3 gymnases ; les espaces MODULO et MODULO Monde, pour l'accueil des étudiant·e·s ; la Mission Information-Orientation (MOI) ; plusieurs bibliothèques universitaires ; des structures



socio-culturelles gérées par le Crous de Rouen Normandie (théâtre du Présent, Soucoupe, studio et salle Ronsard). Le site est bien desservi par les lignes Métrobus. Le Crous de Rouen Normandie gère 2 restaurants, 4 cafétérias, 2 brasseries et 1 bar sur le site de Mont-Saint-Aignan. 4 résidences universitaires du Crous de Rouen Normandie se trouvent sur ce campus : la résidence Galois, la résidence du Panorama, la résidence la Pléiade et la résidence du Bois.

Campus Pasteur : ouvert en 2001 et situé au cœur de la ville de Rouen, il accueille le Pôle Universitaire des Sciences du Tertiaire (PUST) et regroupe près de 6 000 étudiant·e·s. Il regroupe l'UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion, l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et les départements « Techniques de commercialisation » et « Carrières juridiques et judiciaires » de l'IUT de Rouen. Le PUST offre un Centre de Documentation Informatisée en Langues (CDIL), des salles informatiques en libre-service, des services périphériques d'accueil des étudiant·e·s (Relations internationales, Mission Information-Orientation...) et une bibliothèque universitaire disciplinaire. Le Crous de Rouen Normandie y gère 2 résidences, 1 restaurant et 1 cafétéria.

Campus Martainville : c'est en 1999 que l'université de Rouen Normandie, en partenariat avec la Région et la ville de Rouen, inaugure cet ensemble universitaire. Le campus Martainville, proche du CHU Charles Nicolle, abrite l'UFR de Médecine et Pharmacie ainsi que l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS). Situé en centre-ville, facile d'accès par les transports en commun, il accueille environ 4 000 étudiant·e·s. Le Crous de Rouen Normandie y gère 2 résidences, 1 restaurant et 1 cafétéria.

Campus du Madrillet : à une heure de Paris, à l'entrée sud de la ville de Rouen, le campus du Madrillet constitue un pôle universitaire et de recherche d'envergure internationale. Bien desservi par le Métrobus, proche de l'autoroute A13, au cœur de la forêt du Rouvray, il regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur, des entreprises de pointe et des laboratoires de recherche de haut niveau. Ce Technopôle orienté vers les technologies émergentes abrite une partie de l'UFR des Sciences et Techniques de l'université de Rouen Normandie, ainsi que l'ESITech, une école d'ingénieurs généraliste interne à l'université de Rouen Normandie. L'INSA de Rouen Normandie et l'ESIGELEC sont également installés sur ce campus, fréquenté au total par plus de 4 600 étudiant·e·s. À l'horizon 2019, ces deux écoles seront rejointes par le CESI. Le Crous de Rouen Normandie gère sur ce campus 2 résidences (résidence du Madrillet et du Rouvray), 1 restaurant, 2 cafétérias et 1 brasserie. La Région Normandie a fait de l'attractivité et de la dynamisation de ce campus un objectif



prioritaire, également partagé par la Métropole Rouen Normandie. Dans cette perspective, une étude est actuellement menée pour en faire un véritable lieu de vie étudiante, étude à laquelle est associée Normandie Université. L'objectif est de densifier les liens internes au campus, de développer les interactions avec son environnement, d'en augmenter la visibilité externe et de favoriser une vie de campus plus intense et plus continue dans le temps.

Campus de Darnétal : il accueille les 700 étudiant·e·s de l'ENSA Normandie.

Campus d'Elbeuf : le campus d'Elbeuf accueille une partie de l'IUT de Rouen. Il est situé à 15 minutes de Rouen et à moins d'une heure de Paris et fréquenté par près de 400 étudiant·e·s.

3. Au Havre

Campus Lebon : situé en ville basse, il regroupe l'UFR des Sciences et Techniques, la Faculté des Affaires Internationales, l'UFR Lettres et Sciences Humaines et l'administration centrale de l'université Le Havre Normandie. On y trouve aussi : la bibliothèque universitaire inaugurée en 2006 ; la Maison de l'Étudiant (MDE) et le service culturel ; le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) ; le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), qui dispose d'un gymnase ; le Service Orientation – Insertion – Stages (OISEAU). Enfin, le site havrais de l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ESADHaR) est également situé sur le site Lebon. 3 espaces de restauration du Crous de Rouen Normandie sont disponibles : 1 restaurant, 1 brasserie et 1 cafétéria. 5 résidences gérées par le Crous de Rouen Normandie se situent à proximité de ce campus (résidence Clovis, résidence Labedoyère, résidence Duguay Trouin, résidence du Bougainville, résidence Casimir Delavigne, résidence Lecesne).

Campus Caucriauville : situé en ville haute, il regroupe la majorité des départements de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Havre, l'administration centrale de l'IUT et la bibliothèque de l'IUT. Il comprend aussi 1 cafétéria gérée par le Crous, située au coeur de l'IUT, et une cité universitaire traditionnelle.

Campus Frissard-Prony-Bellot : situé en ville basse, il regroupe plusieurs structures de l'université Le Havre Normandie : l'Institut Supérieur d'Études Logistiques (ISEL), une partie de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), le Complexe de Recherche et de Valorisation (COREVA) et le Pôle Sciences pour l'Ingénieur. Sur ce même campus se situent également l'École Nationale Supérieure de Marine du Havre (ENSM), le



département « Génie civil et développement durable » de l'INSA Rouen Normandie (antenne inaugurée en 2013), l'Institut de Formation d'Éducateurs de Normandie (IFEN) et le Campus de Science Po au Havre. Ce dernier, ouvert en 2007, accueille le programme Europe-Asie, un cursus de Bachelor en Sciences sociales. Enfin, certains cours de l'École de Management de Normandie Le Havre (EM Normandie), ceux du Master 2 Programme Grande École, sont dispensés dans les locaux de l'ENSM. 2 résidences gérées par le Crous de Rouen Normandie se situent à proximité de ce campus (résidence Saint-Nicolas et résidence A Docks). Un projet d'espace de restauration du Crous sur barge est en cours de développement, en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Rouen, la Région Normandie et la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH).

Campus de centre-ville : l'École de Management de Normandie (EM Normandie) dispose d'un campus au Havre, situé en plein centre-ville.

À ce jour, les campus havrais sont donc répartis sur 4 localisations qui devraient, à l'horizon 2019-2020, se réduire à 3, voire à 2. En effet, une étude est actuellement en cours et financée, dans le cadre d'un Contrat de Plan État-Région (CPER), pour relocaliser les activités de l'IUT du site de Caucriauville sur le site Lebon ou le site Frissard-Prony-Bellot, tous deux situés près des gares et à proximité l'un de l'autre. Par ailleurs, l'ensemble des activités de l'EM Normandie Le Havre devrait déménager sur le campus Frissard-Prony-Bellot pour la rentrée 2019. Enfin, une barge devrait accueillir une structure de restauration du Crous sur le site Frissard-Prony-Bellot pour la rentrée 2019 ou au cours de l'année 2020 (toujours dans le cadre du CPER). CHEERS mène aujourd'hui une démarche pour que la structuration en cours intègre le besoin d'une augmentation de l'offre de logement étudiant, tout en associant à cette augmentation des modalités de location qui puissent s'adapter aux rythmes multiples des études (étudiant·e·s présent·e·s toute l'année universitaire ; étudiant·e·s en mobilités sortante et entrante ; étudiant·e·s en alternance entre lieu d'enseignement et entreprise...).

4. À Alençon

Campus d'Alençon-Damigny : ce campus accueille une antenne de l'UFR Droit et Sciences Politiques de l'université de Caen Normandie, le centre d'Alençon de l'ESPE de l'Académie de Caen et l'IUT d'Alençon. Par ailleurs, l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA) se situe sur ce même campus, qui regroupe donc plus de 1 100 étudiant·e·s au total. Le site comprend une bibliothèque universitaire. Le Crous



de Caen Normandie gère sur ce campus 1 restaurant et 2 cafétérias, dont l'une est située au sein de la Maison de l'Étudiant (MDE) d'Alençon.

5. À Cherbourg-en-Cotentin

Campus de Cherbourg-en-Cotentin : ce campus regroupe différentes composantes de l'université de Caen Normandie : l'IUT de Cherbourg Manche, ainsi que des antennes de l'UFR Langues Vivantes Étrangères, de l'UFR Sciences et de l'ESIX Normandie (département « Génie des Systèmes Industriels »). Le site comprend une bibliothèque universitaire, une halle des sports et une Maison de l'Étudiant (MDE). Le Crous de Caen Normandie y gère 1 restaurant et une cafétéria. À Cherbourg-en-Cotentin se situent également l'École d'Application Militaire et d'Énergie Atomique (EAMEA) et l'un des deux sites de l'École Supérieure d'Arts et Médias de Caen-Cherbourg (esam-c2). Au total, la ville compte plus de 2 000 étudiant·e·s, dont 1 000 environ sont inscrits à l'université de Caen Normandie.

6. À Évreux

Campus d'Évreux : ouvert depuis 1995, l'IUT d'Évreux est une composante de l'université de Rouen Normandie. Un centre de l'ESPE de l'Académie de Rouen est également situé à Évreux. Le site d'Évreux compte plus de 1 600 étudiant·e·s, BTS compris. Le Crous de Rouen Normandie gère 2 résidences universitaires à Évreux, ainsi qu'1 restaurant et 1 cafétéria. Une enquête sur les conditions de vie des étudiant·e·s d'Évreux Portes de Normandie a été menée en 2014 (étudiant·e·s de l'IUT, de l'ESPE, de BTS...).

7. À Lisieux

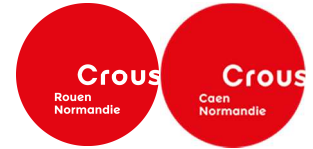
Campus de Lisieux : ce campus comprend une antenne de l'IUT de Caen. Il est fréquenté par un peu plus de 200 étudiant·e·s.

8. À Saint-Lô

Campus de Saint-Lô : ce campus regroupe différentes composantes de l'université de Caen Normandie : une antenne de l'IUT de Cherbourg Manche, un centre de l'ESPE de l'Académie de Caen et l'un des sites de l'ESIX Normandie (département



Normandie Université



« Agroalimentaire »). Il est fréquenté par un peu plus de 450 étudiant·e·s et comprend une bibliothèque universitaire.

9. À Vire

Campus de Vire : ce campus comprend une antenne de l'IUT de Caen. Il est fréquenté par près de 150 étudiant·e·s.

IV. Diagnostic général de site en matière de vie étudiante

Le Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie est fondé sur un diagnostic des politiques existantes et prend en compte les besoins identifiés. Ce diagnostic a été un préalable à la définition des axes stratégiques. Pour un diagnostic plus précis, concernant les principales thématiques de la vie étudiante, voir l'annexe 2 de ce Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie.

1. Effectifs étudiants et répartition par grands types de formation

Au nombre de 102 282 en 2015-2016, les étudiant·e·s inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur normand représentent un poids national de 4 % (10^{ème} rang), entre la Bourgogne Franche-Comté et la Bretagne. Sur ces 102 282 étudiant·e·s, 55 % sont de sexe féminin et 45 % de sexe masculin (chiffres similaires à ceux de la France) ; 82 % sont inscrit·e·s dans des établissements publics et 18 % dans des établissements privés (chiffres similaires à ceux de la France) ; 66 % sont inscrit·e·s dans les établissements membres de Normandie Université (67 012). 31,9 % sont boursier·ère·s.

Les effectifs d'inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur normand ont augmenté entre 2010-2011 et 2015-2016 de +14,6 % (moyenne française : + 10 %). En 2015-2016, l'académie de Rouen comptait 60 385 étudiant·e·s (+ 14,8 % depuis 2010-2011), soit 59 % des effectifs normands. Quant à l'académie de Caen, elle comptait 41 897 étudiant·e·s (+ 14,2 % depuis 2010-2011), soit 41 % des effectifs normands.

En 2015-2016, sur l'ensemble de la Normandie, la répartition des étudiant·e·s par grands types de formation était la suivante :

- Universités (sans les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'ESPE) : 61 309 (59,9 % des étudiant·e·s normand·e·s ; Académie de Caen : 64,8 % ; Académie de Rouen : 56,6 % ; France : 57,7 %) ;
- Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilées : 11 900 (11,6 % ; Académie de Caen : 12,8 % ; Académie de Rouen : 10,8 % ; France : 10,1 %) ;
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité : 8 565 (8,4 % ; Académie de Caen : 4,4 % ; Académie de Rouen : 11,1 % ; France : 5,3 %) ;
- Écoles paramédicales et sociales : 6 646 (6,5 % ; Académie de Caen : 6,7 % ; Académie de Rouen : 6,3 % ; France : 5,3 %) ;



- Formations d'ingénieurs (autres que celles internes aux universités) : 5 233 (5,1 % ; Académie de Caen : 3 % ; Académie de Rouen : 6,6 % ; France : 3,9 %) ;
- Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) : 2 798 (2,7 % ; Académie de Caen : 2,5 % ; Académie de Rouen : 2,9 % ; France : 2,6 %) ;
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) : 2 646 (2,6 % ; Académie de Caen : 3 % ; Académie de Rouen : 2,3 % ; France : 3,4 %) ;
- Autres écoles de spécialités diverses : 1 903 (1,9 % ; Académie de Caen : 1,9 % ; Académie de Rouen : 1,8 % ; France : 2,7 %) ;
- Écoles supérieures art et culture : 1 271 (1,2 % ; Académie de Caen : 0,7 % ; Académie de Rouen : 1,6 % ; France : 2,9 %) ;
- Écoles juridiques et administratives : 11 (0 % ; Académie de Caen : 0 % ; Académie de Rouen : 0 % ; France : 0,4 %).

Les trois universités de Caen Normandie, Rouen Normandie et Le Havre Normandie concentrent donc 61 309 étudiant·e·s (sans les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'ESPE) et représentent 59,9 % des inscrits dans l'enseignement supérieur normand (moyenne nationale des inscrits en universités : 57,7 %). Le poids du L est important en Normandie (68,9 % ; moyenne nationale : 63,5 %), particulièrement dans l'académie de Rouen (69,7 %).

En STS et assimilées, le poids des étudiant·e·s inscrit·e·s (11,6 %) est supérieur à la moyenne nationale (10,1 %), avec une différence entre les deux académies (Rouen : 10,8 % ; Caen : 12,8 %). La Normandie se caractérise par un poids des STS, IUT et formations paramédicales et sociales supérieur à la moyenne nationale.

Avec 2 646 étudiant·e·s inscrit·e·s en CPGE en 2015-2016, soit 2,6 % des effectifs d'étudiant·e·s normand·e·s, la Normandie se situe en dessous de la moyenne nationale (3,4 %). Les effectifs ont certes augmenté depuis 2010-2011, mais de manière très inégale : + 9,3 % dans l'académie de Caen et + 2,3 % dans l'académie de Rouen, alors que la moyenne nationale augmentait dans le même temps de + 7,8 %.

Dans l'académie de Rouen, l'offre de formations d'ingénieur·e·s, tant publique que privée, est particulièrement développée.

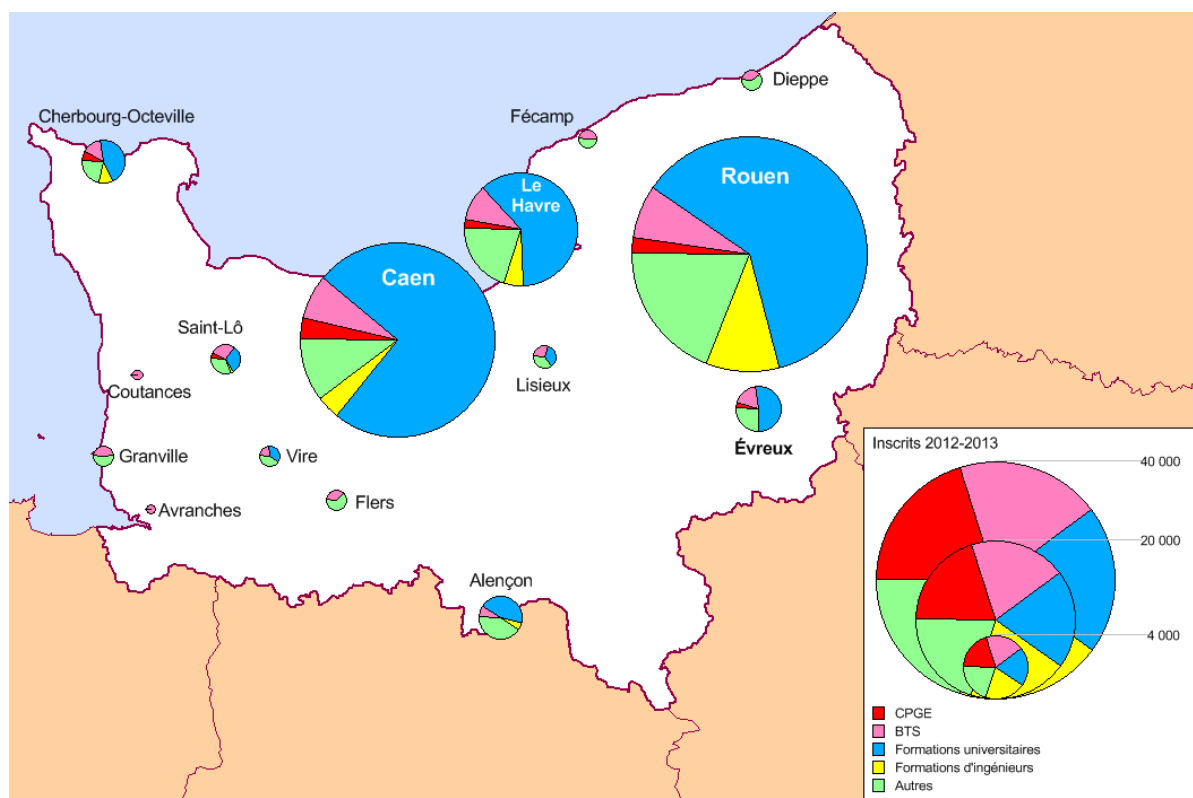
En 2015-2016, la Normandie compte 5 633 apprenti·e·s dans l'enseignement supérieur, soit 4 % des effectifs nationaux (9^{ème} rang). 65,9 % d'entre eux·elles sont inscrit·e·s dans une formation de niveau III (bac + 2) ou de niveau II (bac + 3), contre 67,6 % pour la France métropolitaine (source : STRATER Focus Post-Bac Normandie, janvier 2017).

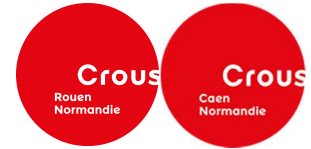
Les établissements de la région ont délivré, en 2014, 1 429 diplômes nationaux en formation continue dont 7,1 % de niveau bac + 2 (France : 7,5 %) et 57,5 % de niveau bac + 3 (France : 49,1%) (source : STRATER Focus Post-Bac Normandie, janvier 2017).

2. Répartition des étudiant·e·s par sites

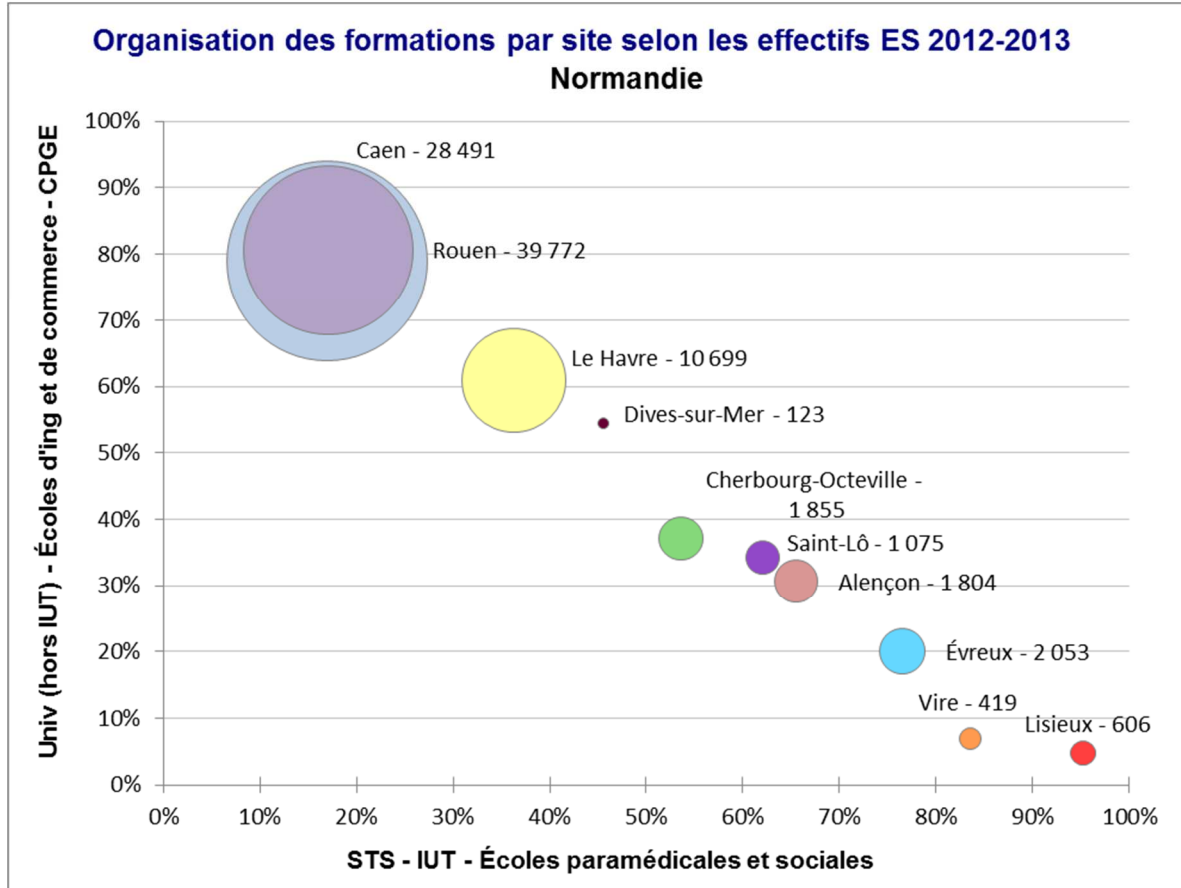
Deux pôles principaux concentrent plus de 3 étudiant·e·s normand·e·s sur 4 (75,9 %) : l'unité urbaine de Rouen et celle de Caen. En ajoutant l'unité urbaine secondaire du Havre, c'est près de 9 étudiant·e·s normand·e·s sur 10 qui sont concerné·e·s (87,2 %). L'unité urbaine de Rouen représente 43,3 % des inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur normand ; l'unité urbaine de Caen 32,6 % ; l'unité urbaine du Havre 11,3 %.

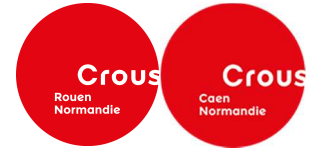
Région Normandie : répartition des effectifs d'inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur sur les 15 premiers sites par grands types de formation en 2012-2013 (source Sies)



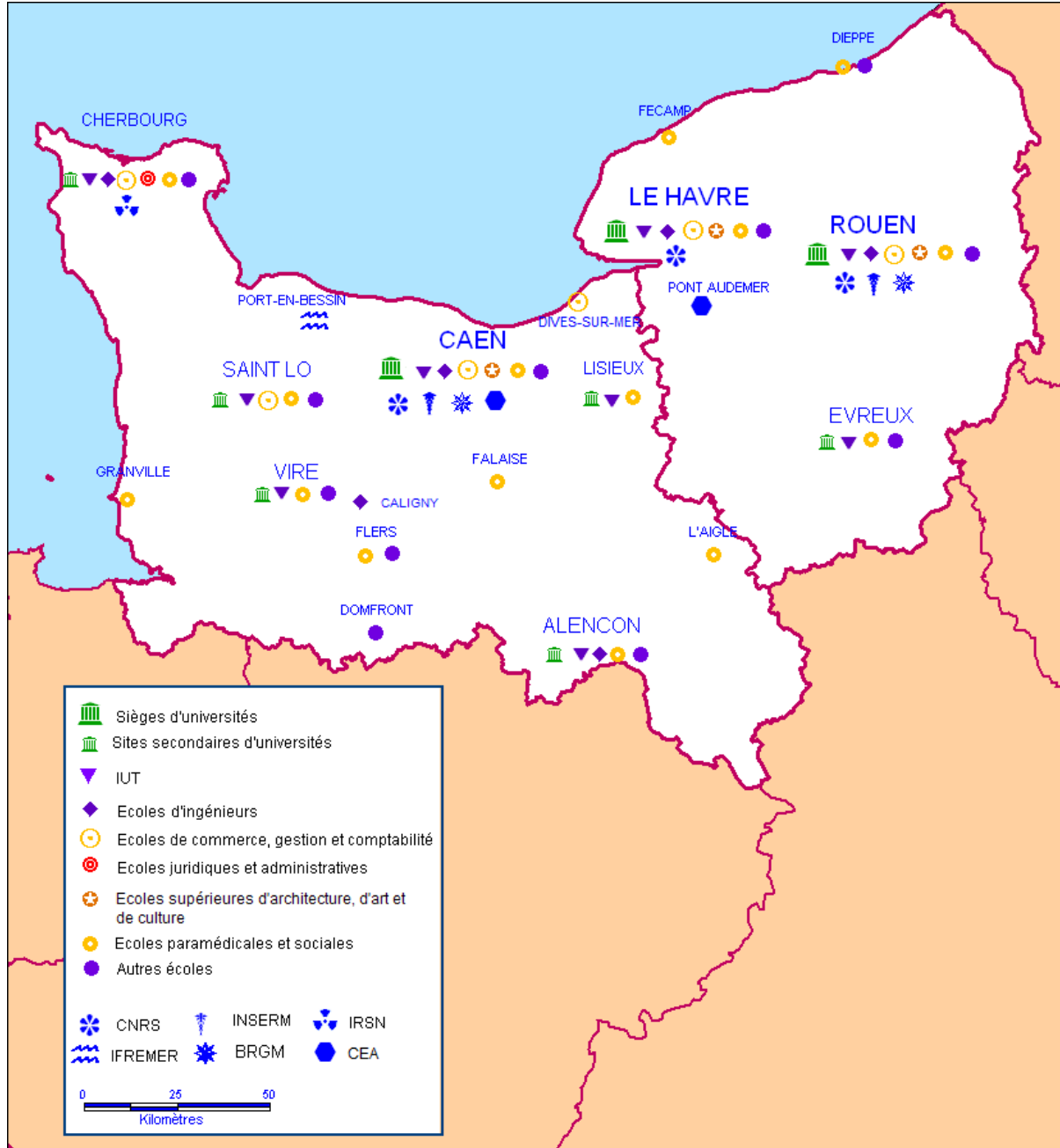


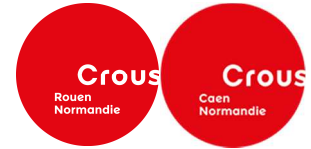
Région Normandie : répartition des effectifs d'inscrit-e-s dans l'enseignement supérieur en 2012-2013 par site d'implantation des formations (source Sies)



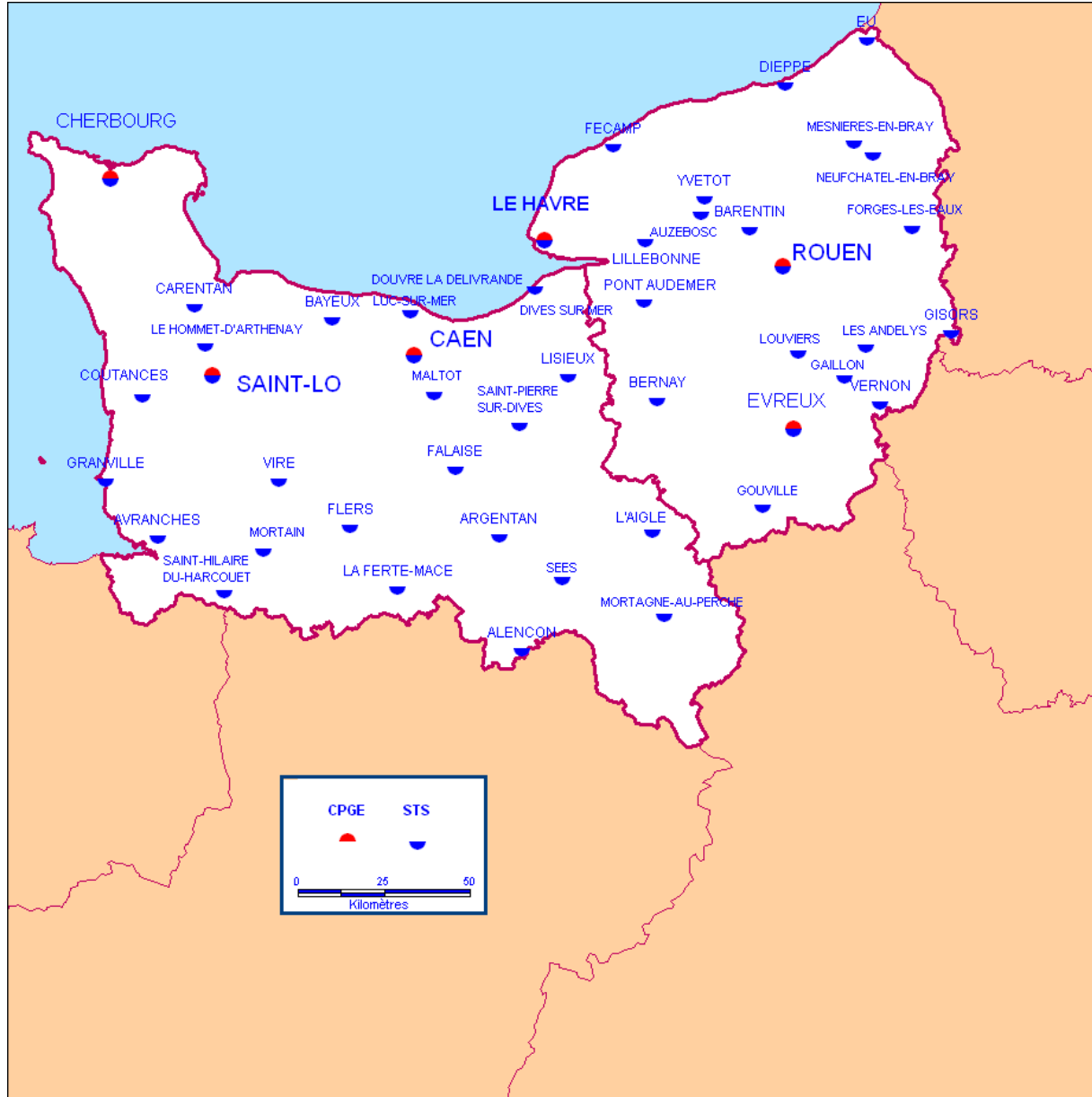


Région Normandie : implantations des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche





Région Normandie : implantations des Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)





3. Taux de réussite au baccalauréat et taux d'accès à l'enseignement supérieur

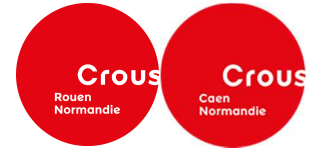
En 2015, le taux de réussite au baccalauréat des jeunes Normand·e·s est un peu inférieur à la moyenne nationale (87,5 % ; France métropolitaine : 88,1 %). La différence est surtout sensible pour le baccalauréat technologique (90,1 % ; France métropolitaine : 91 %). La part des bachelier·ère·s normand·e·s ayant obtenu une mention est également un peu plus faible qu'au niveau national (51,3 % ; France métropolitaine : 53,2 %). L'académie de Rouen a connu entre 2010 et 2015 une hausse de + 2,3 points du taux de réussite au baccalauréat (86,6 %), mais elle reste en dessous de la moyenne française (88,1 %) de 1,5 points. L'académie de Caen a vu le taux de réussite au baccalauréat progresser entre 2010 et 2015 de + 1,5 points (88,7 %).

Région Normandie : nombre de candidat·e·s admis·e·s et taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Académie de Caen	6 851	92%	2 460	91,6%	4 417	82,5%	13 728	88,7%
Académie de Rouen	8 737	90,9%	3 596	89,2%	5 165	78,8%	17 498	86,6%
Normandie	15 588	91,4%	6 056	90,1%	9 582	80,5%	31 226	87,5%
France métropolitaine	306 144	91,6%	119 047	91%	169 031	80,7%	594 222	88,1%

Une tendance lourde observée depuis de nombreuses années est que le taux de poursuite d'études des bachelier·ère·s normand·e·s dans l'enseignement supérieur est sensiblement plus faible que la moyenne nationale (67,6 % en 2013, contre 72,1 % en France métropolitaine, avec 66,9 % pour l'académie de Caen et 69 % pour l'académie de Rouen ; 68 % pour l'ensemble de la Normandie en 2014, contre 72,2 % en France métropolitaine). Cela s'explique en partie par un taux de bachelier·ère·s de la filière générale (47,6 %) un peu plus faible que la moyenne nationale (France : 49 %).

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de la région comprend un peu plus de 60 mentions de licences générales, près de 120 spécialités de licences professionnelles, plus de 40 spécialités de DUT, plus de 50 CPGE et environ 80 spécialités de BTS.



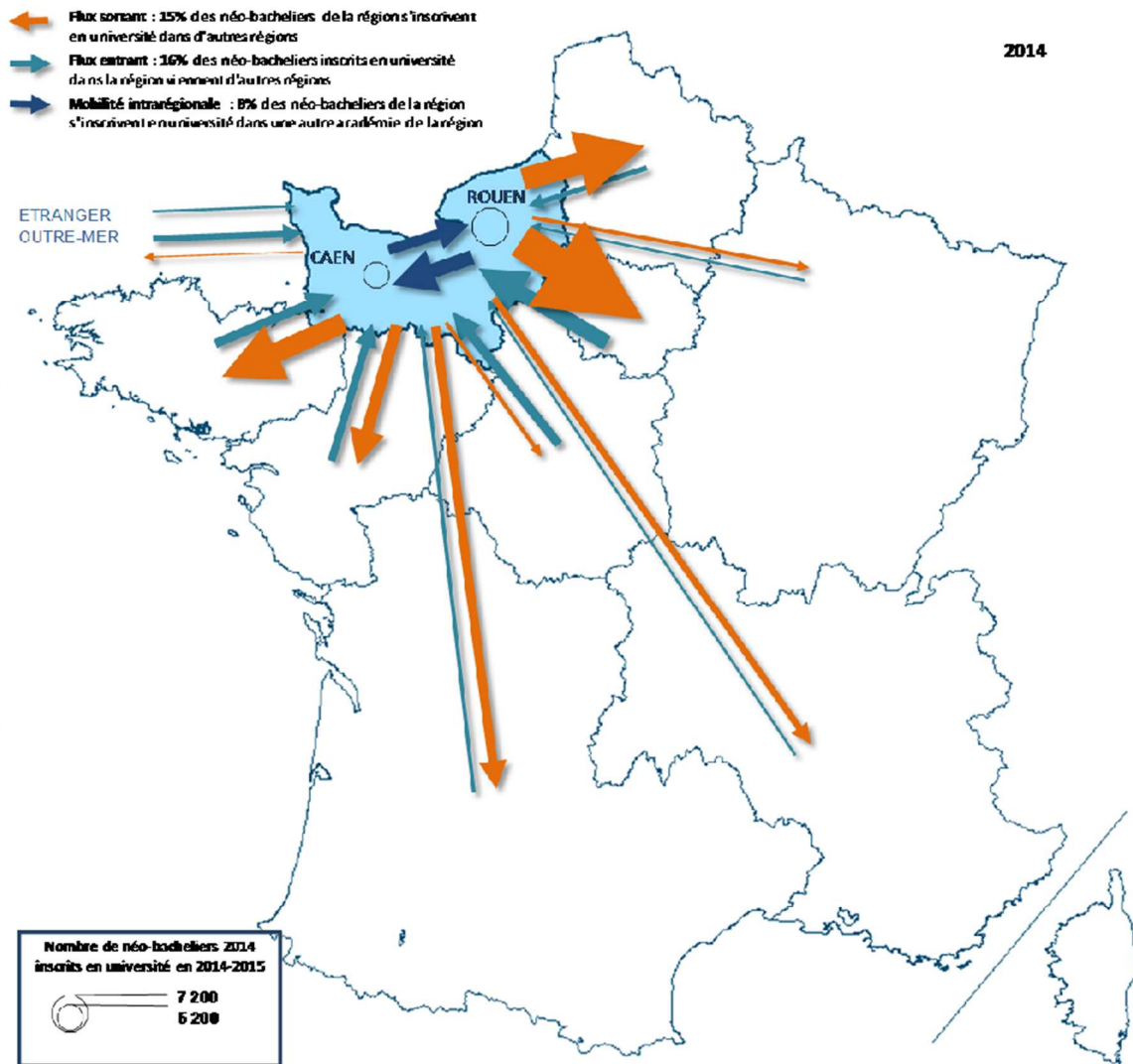
En 2014-2015, les formations post-bac sont présentes sur 48 sites mais les effectifs se concentrent principalement dans le département de la Seine-Maritime (près de 53 %), siège des universités de Rouen Normandie et Le Havre Normandie, et seul département de Normandie à compter des cycles préparatoires intégrés aux écoles d'ingénieur·e·s. 34 % des effectifs se situent dans le département du Calvados, siège de l'université de Caen Normandie. La Seine-Maritime et le Calvados concentrent les effectifs de licence et de licence professionnelle (96,5 %), mais aussi de CPGE (90 %). Le département de la Manche regroupe 13,5 % des étudiant·e·s en BTS/BTSA de la région Normandie et celui de l'Eure 10,5 %. Dans l'Orne, se trouvent 7,2 % des effectifs régionaux en BTS/BTSA et en formations paramédicales.

4. Flux de néo-bachelier·ère·s entrant·e·s et sortant·e·s

En 2014, près d'un quart des néo-bachelier·ère·s entrant·e·s en Normandie proviennent de la région Île-de-France. Les autres régions dont le nombre de néo-bachelier·ère·s entrant·e·s est significatif sont la Bretagne, le Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire avec chacune un effectif très proche (entre 137 et 149).

30 % des effectifs sortants s'inscrivent dans des établissements d'Île-de-France. Les Hauts de France et la Bretagne attirent chacun environ 20 % des néo-bachelier·ère·s sortant·e·s. Le déficit d'attractivité se traduit par un solde négatif de 800 néo-bachelier·ère·s (différence entrant·e·s/sortant·e·s).

Région Normandie : flux entrants et sortants des néo-bachelier·ère·s inscrit·e·s dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



NB : La mobilité régionale (flux sortants et entrants) correspond à la proportion de l'ensemble des néo-bacheliers s'inscrivant dans une université hors de la région d'obtention du bac. La mobilité intrarégionale correspond à la proportion de l'ensemble des néo-bacheliers de la région s'inscrivant dans une université hors de l'académie d'obtention du bac.

5. Étudiant·e·s internationaux·ales

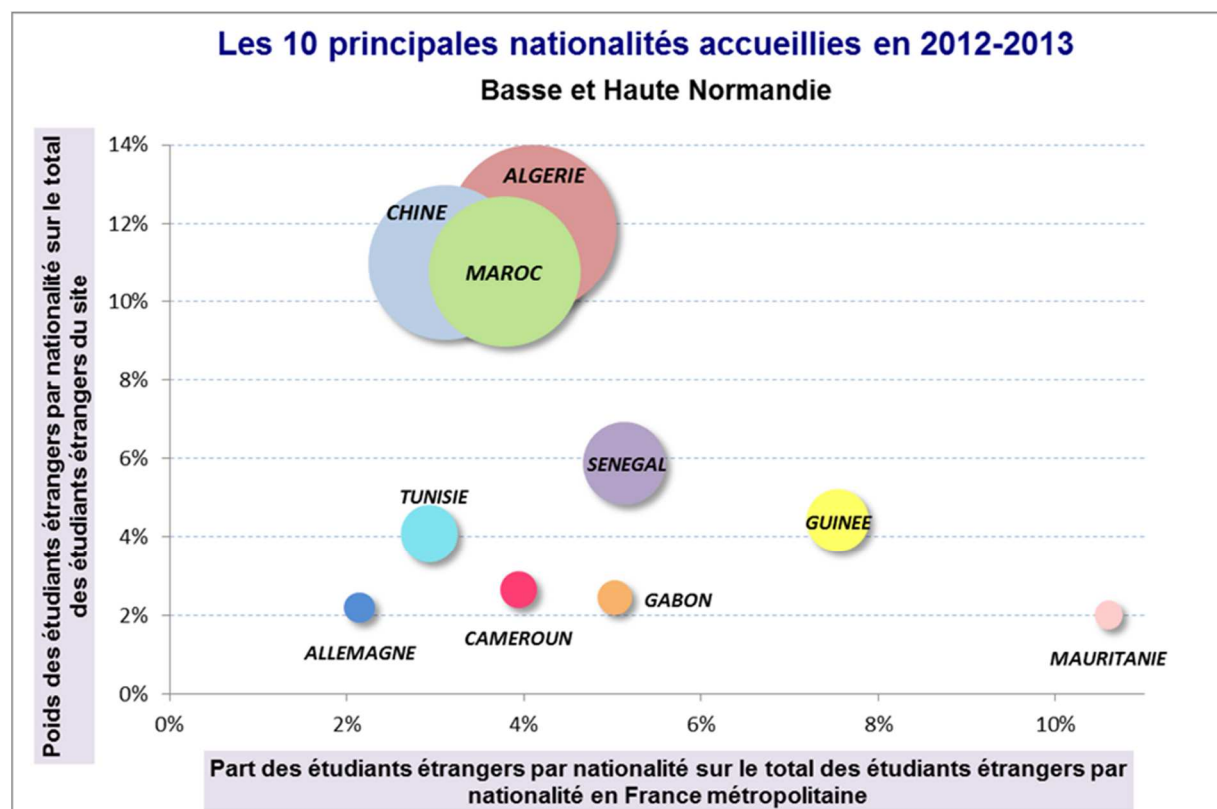
En 2015-2016, 6 627 étudiant·e·s internationaux·ales étaient inscrit·e·s dans une université normande, soit 10,3 % des étudiant·e·s qui y sont inscrit·e·s, ce qui est assez sensiblement inférieur à la moyenne nationale (part des étudiant·e·s étranger·ère·s à l'université en France : 14,1 %).

En 2015-2016, en Master, 1 941 étudiant·e·s sont étranger·ère·s, soit 16,4 % des effectifs de Master des universités normandes (moyenne nationale : 17,2 %).

En 2015-2016, en Doctorat, 657 étudiant·e·s sont étranger·ère·s, soit 37,3 % des effectifs de Doctorat des universités normandes (moyenne nationale : 41,1 %).

La proportion d'étudiant·e·s internationaux·ales est très inégale en fonction des établissements d'enseignement supérieur : pour ne citer que les établissements membres de Normandie Université, 18,9 % à l'université Le Havre Normandie ; 17,4 % à l'INSA Rouen Normandie ; 11,2 % à l'ENSICAEN ; 10,2 % à l'université de Rouen Normandie ; 8,6 % à l'ENSA Normandie et 8,2 % à l'université de Caen Normandie.

Région Normandie : répartition régionale et nationale par nationalité des étudiant·e·s de nationalité étrangère issu·e·s d'un système éducatif étranger en 2012-2013 dans les universités (source Sies)





Région Normandie : les 10 premiers pays d'origine des étudiant·e·s de nationalité étrangère issu·e·s d'un système éducatif étranger en 2012-2013 dans les universités (source Sies)

Pays d'origine des étudiant·e·s étranger·ère·s accueilli·e·s en Normandie	Nombre d'étudiant·e·s	Poids au regard du nombre total d'étudiant·e·s étranger·ère·s accueilli·e·s en Normandie
Algérie	626	11,9%
Chine	580	11,0%
Maroc	568	10,8%
Sénégal	310	5,9%
Guinée	234	4,4%
Tunisie	216	4,1%
Cameroun	140	2,7%
Gabon	130	2,5%
Allemagne	116	2,2%
Mauritanie	106	2,0%

6. Synthèse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces en matière de vie étudiante en Normandie

Atouts

- des villes et des agglomérations dynamiques sur les problématiques de la vie étudiante ;
- une politique volontariste des établissements qui se sont structurés en associations à l'échelle de certaines agglomérations pour améliorer la qualité de vie étudiante (CESAR, CHEERS) ;
- des Crous qui travaillent en étroite synergie dans le cadre de la Région unifiée (et qui devraient fusionner en 2019), qui affichent une forte réactivité dans le

traitement des bourses et participent activement aux forums et salons à destination des lycéen·ne·s ;

- de très bonnes capacités d'accueil en restaurants universitaires et en résidences Crous : en 2013-2014, la Normandie dispose de 10 495 places en restaurants universitaires, soit 11 places pour 100 étudiant·e·s (7^{ème} rang) et 5,6 % du poids national. En résidence universitaire, 10 053 étudiant·e·s peuvent être accueilli·e·s, soit 11 places pour 100 étudiant·e·s (3^{ème} rang) et 6,3 % du poids national (source : STRATER Normandie 2016). Ces bons résultats, ainsi que les actions déjà engagées sur les sites sur lesquels existaient des manques (campus Frissard-Prony-Bellot au Havre, par exemple) expliquent, dans le plan d'action qui suit, l'absence de mesures et d'actions concernant le logement, et la quasi-absence de mesures et d'actions concernant la restauration ;
- des services culturels d'établissements qui développent de plus en plus de pratiques collaboratives comme les tournées du Tremplin Phénix Normandie (musiques actuelles) et des Fous de la Rampe (festival de théâtre) ;
- une offre culturelle et sportive riche et diversifiée, dans la proximité des étudiant·e·s ;
- une vie associative foisonnante et de qualité, comme en témoignent les nombreux projets financés par le FSDIE et Culture-Actions (en 2015-2016, près de 300 sur l'ensemble du territoire) ;
- une carte multiservices, la Léocarte, commune à la plupart des étudiant·e·s normand·e·s (carte d'étudiant·e, restauration, bibliothèques, impressions, contrôles d'accès...);
- une structuration de la vie étudiante en Normandie désormais bien en place, notamment grâce à Normandie Université, qui a instauré des lieux de dialogue et de concertation avec tous les acteurs (établissements d'enseignement supérieur, Crous, rectorats, collectivités territoriales...).

Faiblesses

- certains campus (Alençon-Damigny, Cherbourg-en-Cotentin, Évreux, Lisieux, Saint-Lô, Vire) qui n'atteignent pas une taille critique pour favoriser une véritable vie étudiante ;



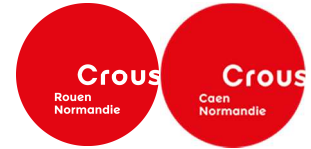
- des difficultés de liaison entre les grands sites normands, dues à l'étendue du territoire et aux insuffisances du réseau des transports en commun ;
- une difficulté à mettre en avant et à valoriser les actions à destination des étudiant·e·s déjà existantes sur le territoire (travail de communication nécessaire) ;
- un sentiment d'appartenance aux établissements d'enseignement supérieur normands et à Normandie Université relativement peu développé ;
- un important déficit d'attractivité de l'enseignement supérieur normand, qui se manifeste de plusieurs manières :
 - a. un taux de poursuite d'études des bachelier·ère·s normand·e·s dans l'enseignement supérieur sensiblement plus faible que la moyenne nationale. Ce constat justifie l'importance accordée, dans le plan d'action qui suit, au renforcement de l'ambition des élèves du secondaire en Normandie ;
 - b. une difficulté à pousser les étudiant·e·s à aller au-delà de la Licence, et à retenir dans les établissements d'enseignement supérieur normands ceux-elles qui poursuivent en Master et en Doctorat. On note en effet un faible poids des niveaux Master et Doctorat en Normandie. En 2012-2013, la répartition des effectifs étudiants inscrits en université dans les cursus L, M et D s'établit ainsi : 64 % en L (contre 59,9 % à l'échelle nationale) ; 32,8 % en M (contre 35,8 % à l'échelle nationale) ; 3,2 % en D (contre 4,3 % à l'échelle nationale). Cela s'explique en partie, mais pas seulement, par le poids important dans la région des formations courtes technologiques et professionnelles et du niveau Licence (source : STRATER Normandie 2015).
 - c. une difficulté à attirer des étudiant·e·s venu·e·s d'autres régions, avec un taux de recrutement extra-régional faible (excepté au niveau Doctorat). En 2010-2011, la proportion d'étudiant·e·s inscrit·e·s à l'université dont le domicile des parents se situe dans une autre région ou à l'étranger est un des plus faibles de France métropolitaine (ex-Basse-Normandie 19,5 % ; ex-Haute-Normandie 19 % ; France 23,7 %), particulièrement en L en ex-Haute-Normandie et en M en ex-Basse- et ex-Haute-Normandie. En D, le taux est supérieur à la moyenne nationale en ex-Basse- et en ex-Haute-Normandie (36,4 % en ex-Basse-Normandie ; 35,6 % en ex-Haute-Normandie, moyenne nationale 34,1 %). Toutefois ce pourcentage est en diminution depuis 2006 (source : STRATER Normandie 2015). Le flux migratoire est négatif pour les jeunes en Normandie.

Pour la tranche des 20-24 ans, on compte près de deux sortant·e·s pour un·e entrant·e.

- d. une proportion d'étudiant·e·s internationaux·ales inférieure à la moyenne nationale (voir plus haut) ;
- e. une difficulté à retenir en Normandie les diplômé·e·s normand·e·s, et à attirer ceux·elles des autres régions et de l'étranger : en 2012, près de la moitié des diplômé·e·s normand·e·s (45 %) quittaient la région. La Normandie est une région qui cumule le fait de moins conserver et de moins attirer les mieux formé·e·s. Parmi les 307 000 diplômé·e·s normand·e·s ayant quitté la région, un tiers habite l'Île-de-France, 10 % la Bretagne et 9,5 % les Pays de la Loire (source : INSEE Analyses – Basse-Normandie, n°16, juin 2015, « Les migrations des diplômés du supérieur, plutôt défavorables à la Normandie », Isabelle Bigot).

Opportunités

- une région au fort potentiel d'attraction : la Normandie, forte d'un patrimoine historique et culturel exceptionnel, à la fois proche de Paris et de l'Angleterre ;
- le fait que le périmètre d'intervention de Normandie Université soit totalement en adéquation avec celui de la Région, favorisant ainsi une collaboration forte ;
- un fort soutien des collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes...) ;
- une conjonction de calendriers favorable, avec la rédaction parallèle du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de la Région Normandie d'une part, et du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie d'autre part ;
- une forte volonté de tous les acteurs d'avancer ensemble et dans la même direction pour améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s dans toutes leurs dimensions ;
- une forte implication des étudiant·e·s dans les instances représentatives des établissements, des Crous et de Normandie Université ;



- une région qui possède la bonne taille pour expérimenter et innover, avec un véritable potentiel d'agilité (ensemble articulé comprenant relativement peu d'acteurs) ;
- l'existence d'une Agence de Développement pour la Normandie (AD Normandie) et d'une agence d'attractivité de la Région Normandie (Mission Attractivité Normandie), dont l'objectif est d'attirer des talents sur le territoire et de les faire rester.

Menaces

- la forte attractivité pour les étudiant·e·s et les diplômé·e·s normand·e·s de certaines régions limitrophes : Île-de-France, Bretagne, Hauts de France et Pays de la Loire ;
- la non sélection du dossier normand dans le cadre de l'appel à projets I-SITE du Programme d'Investissements d'Avenir (P.I.A. 2).

Plan d'action

2017-2021

**2 ambitions transversales : la réussite des étudiant·e·s
et l'attractivité de l'enseignement supérieur normand**

4 axes stratégiques

17 thématiques

31 mesures

75 actions



Axe stratégique n°1 : Favoriser les mobilités étudiantes

Les acteurs prenant part à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie souhaitent contribuer à la fluidification des parcours étudiants en favorisant tant la mobilité physique des étudiant·e·s que leur mobilité sociale et « psychologique » (l'une allant souvent de pair avec l'autre).

Thématique 1 : transport et logement temporaire

Tout d'abord, les problématiques des transports et du logement temporaire sont cruciales en Normandie, où les campus sont parfois éloignés les uns des autres. Il s'agit de trouver des solutions permettant de réduire les temps de trajets entre campus, entre domicile et lieu de formation ou de stage, et de faciliter les courts séjours.

Mesure 1 : améliorer l'offre de transports en commun à destination des étudiant·e·s, à des tarifs soutenables

⇒ **Action 1.1 : travailler avec les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes) pour améliorer l'offre de transports en commun à destination des étudiant·e·s, à des tarifs soutenables**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira de conduire une réflexion permettant d'aboutir à une carte de transport unique pour l'utilisateur (par exemple en reliant les réseaux de transport en commun à la Léocarte ; ou en mettant en place une carte Mobilité à l'échelle de la Région) ; et de travailler avec les collectivités territoriales pour aboutir à des tarifs soutenables et améliorer la fréquence et l'amplitude des transports en commun desservant les campus, les résidences universitaires et les lieux de vie étudiante.



Mesure 2 : promouvoir les modes de déplacement doux, actifs, durables et solidaires auprès des étudiant·e·s

⇒ Action 2.1 : réunir les conditions favorables au développement des modes de déplacement doux, actifs et durables

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira de sensibiliser les étudiants aux mobilités durables et aux modes de déplacement doux et actifs ; de développer les réseaux de pistes cyclables pour répondre à la mobilité préférentielle des étudiants, notamment en reliant les campus aux aires de logement étudiant et aux lieux importants de la vie étudiante ; de développer les emplacements couverts pour le stationnement des vélos.

⇒ Action 2.2 : mettre en place une application mobile gratuite de covoiturage sans transaction financière à destination de l'ensemble des étudiant·e·s et des personnels des établissements d'enseignement supérieur normands ; développer des solutions de stationnement gratuit sur l'ensemble des campus ou à proximité

Échéance : 2019

Mesure 3 : développer le logement temporaire pour de courts séjours, notamment à destination des étudiant·e·s internationaux·ales (en particulier inscrit·e·s en doctorat), des étudiant·e·s alternant·e·s, des étudiant·e·s en stage et des étudiant·e·s inscrit·e·s dans des formations co-accréditées

⇒ Action 3.1 : mieux informer les étudiant·e·s, via les sites internet des établissements et de Normandie Université, sur les différentes solutions de logement temporaire existantes

Échéance : 2019

Il s'agira de construire une page identique diffusée sur les sites internet des établissements, des Crous et de Normandie Université ; cette page recensera les différentes solutions de logement temporaire existantes, et il en existera une version en anglais.



⇒ Action 3.2 : travailler avec les Crous sur une offre de logement temporaire

Échéance : 2019

Les Crous proposent, par le biais du dispositif « Crous étape », la location de chambres étudiantes inoccupées. Ils disposent également d'un nombre réduit de chambres consacrées toute l'année à l'hôtellerie. Il s'agira de déterminer un type de prestation adapté aux différents profils des résident·e-s temporaires, accompagné d'un modèle économique acceptable par les Crous et les établissements d'enseignement supérieur ; d'inciter les établissements à encourager les accueils temporaires au second semestre (les Crous ont une forte demande d'accueil temporaire au premier, alors que les chambres se vident au second).

Thématique 2 : mobilité sociale et psychologique et continuum bac – 3 / bac + 3

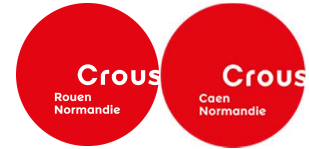
Pour ce qui est de la mobilité sociale, il s'agit de faire en sorte, en informant les élèves du secondaire bien en amont de leur entrée dans le supérieur (dès le collège et non seulement au lycée, où l'orientation est déjà bien souvent actée), de faciliter leur orientation et de renforcer leur ambition en leur donnant envie de poursuivre des études supérieures en Normandie, surtout lorsqu'ils-elles sont issu·e-s de familles modestes. Cela implique entre autres de lutter contre les freins psychologiques qui bloquent certain·e-s collégien·ne-s et lycéen·ne-s, notamment issu·e-s de zones rurales.

Mesure 4 : multiplier les dispositifs d'information à destination des élèves du secondaire et de leurs familles pour qu'ils-elles aient un aperçu révélateur de l'enseignement supérieur normand

⇒ Action 4.1 : former un grand nombre d'étudiant·e-s normand·e-s à devenir des « ambassadeur·rice-s » du supérieur dans l'enseignement secondaire

Échéance : 2019

Les étudiant·e-s seront incité·e-s à accomplir cette mission via différents dispositifs de reconnaissance de leur engagement. Après une formation, ils-elles interviendront dans les collèges et lycées pour informer les élèves du secondaire de l'offre de formation du supérieur normand et des métiers auxquels elle prépare, de la richesse de la vie étudiante normande, des programmes d'échange à l'international proposés par les

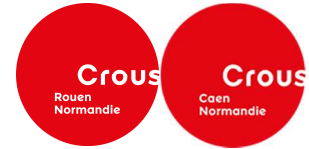


établissements d'enseignement supérieur normands, ainsi que des dispositifs d'aide des Crous et de la CAF. Cela permettra, en s'appuyant sur les pairs, d'irriguer potentiellement l'ensemble du territoire normand, en mettant l'accent sur les zones rurales et les zones prioritaires, de manière à inciter les élèves du secondaire à poursuivre des études supérieures dans la région après le baccalauréat (il est possible de s'inspirer du dispositif des cordées de la réussite).

⇒ **Action 4.2 : renforcer les dispositifs d'information à destination des élèves du secondaire**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira de généraliser la pratique du « Portail Lycéens » mis en place par l'université de Rouen Normandie. Plus largement, il s'agira de multiplier les visites dans les lycées ; les salons et forums avec présence conjointe des établissements d'enseignement supérieur et des Crous ; les conférences sur les formations ouvertes aux élèves du secondaire au sein des établissements du supérieur, sur le modèle des « vendredis de l'OISEAU » (université Le Havre Normandie) ; les « journées portes ouvertes » dans les établissements du supérieur ; la possibilité offerte aux élèves du secondaire de suivre des cours dans les universités et les écoles, par exemple durant la semaine de février où ils sont en vacances alors qu'il y a des cours dans le supérieur (du point de vue du calendrier, cela permet aux lycéen-ne-s de se faire une idée avant d'effectuer leurs vœux sur APB) ; il s'agira aussi de multiplier les expérimentations comme celle menée par le Crous de Rouen Normandie et la Ville de Dieppe (dont le taux de poursuite d'étude des lycéen-ne-s est inférieur à la moyenne académique et dont le site est distant des pôles universitaires), de manière à inciter à la poursuite d'études et à la mobilité : formation des agents de la Ville aux dispositifs du Crous, réservation d'un certain nombre de logements pour des lycéen-ne-s de Dieppe, bourse d'aide à la mobilité sur critères sociaux, avec commission commune Crous - Ville de Dieppe ; les établissements d'enseignement supérieur pourraient être associés à ce dispositif (formation à APB...).



⇒ **Action 4.3 : réaliser une carte des formations de l'enseignement supérieur normand lisible et détaillée**

Échéance : 2018

⇒ **Action 4.4 : réaliser une carte des résidences étudiantes existant dans les pôles secondaires d'enseignement supérieur, en dehors des grandes villes universitaires**

Échéance : 2018

⇒ **Action 4.5 : proposer des formations à destination des professeur·e·s principaux·ales de première et de terminale dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) des 2 académies**

Échéance : 2019

Il s'agira, par l'intermédiaire de ces professeur·e·s principaux·ales de première et de terminale, de favoriser une meilleure connaissance, par les élèves du secondaire, de l'offre de formation de l'enseignement supérieur normand, des dispositifs d'aide des Crous et de la CAF et de la richesse de la vie étudiante en Normandie ; plus largement, il serait utile de multiplier les formations en commun inter-degrés, de manière à ce que les enseignant·e·s du supérieur connaissent mieux ce qui se fait dans le secondaire et vice versa ; cela ne peut que favoriser une meilleure orientation des élèves du secondaire, et renforcer leur ambition à poursuivre des études supérieures, en lien étroit avec le déploiement du parcours Avenir dans les lycées.

Thématique 3 : mobilité internationale

Il s'agit enfin de stimuler les échanges internationaux en encourageant les mobilités entrante et sortante. La qualité de vie étudiante est assurément l'un des leviers à activer pour rendre la région plus attractive.



Mesure 5 : renforcer l'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales

⇒ **Action 5.1 : renforcer les guichets uniques d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales dans les établissements d'enseignement supérieur normands**

Échéance : au fil du contrat

⇒ **Action 5.2 : créer, à destination des étudiant·e·s internationaux·ales, un guide de l'étudiant·e et un site internet associé à Normandie Université, déclinés en plusieurs langues**

Échéance : 2018

Le guide sera édité en anglais, et si possible aussi en espagnol et en chinois. Il en existera deux versions : l'une à destination des étudiant·e·s en mobilité encadrée ; l'autre à destination des étudiant·e·s en mobilité non encadrée. Ce guide comprendra notamment, en plus d'informations pratiques sur la vie en France et sur les services dédiés aux étudiant·e·s, un lexique expliquant le fonctionnement du système français de l'enseignement supérieur, du mode d'attribution des crédits ECTS, des modalités d'évaluation... Le site internet, lui, comprendra toutes les informations nécessaires aux étudiant·e·s internationaux·ales arrivant en Normandie (formalités administratives, logement, vie pratique...) ; il proposera notamment le guide de l'étudiant·e international·e et une cartographie de l'offre de formation en anglais. Il est possible de s'inspirer de l'espace ULYS mis en place par l'Université de Lyon (bien que ce dernier cible exclusivement les chercheur·e·s et doctorant·e·s en mobilité entrante).

⇒ **Action 5.3 : accompagner les initiatives d'associations étudiantes susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiant·e·s internationaux·ales en Normandie, et plus largement de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur normand à l'international**

Échéance : au fil du contrat

Cet accompagnement se fera notamment dans le cadre de l'appel à projets annuel porté par Normandie Université (voir action 23.3).



⇒ **Action 5.4 : organiser une manifestation festive régionale à destination des étudiant·e·s internationaux·ales en mobilité entrante**

Échéance : 2017

⇒ **Action 5.5 : proposer, sur les sites internet des établissements d'enseignement supérieur, de Normandie Université et des Crous, un onglet en anglais**

Échéance : 2019

⇒ **Action 5.6 : élaborer, en anglais, une plaquette de promotion des formations et de la vie étudiante normandes à destination des étudiant·e·s internationaux·ales**

Échéance : 2018

Cette plaquette pourra notamment être utilisée lors de salons à l'étranger, dans une stratégie de promotion à l'international.

Mesure 6 : promouvoir la mobilité internationale sortante auprès des étudiant·e·s normand·e·s

⇒ **Action 6.1 : promouvoir la mobilité internationale sortante auprès des étudiant·e·s normand·e·s**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira notamment d'informer les étudiant·e·s normand·e·s de l'existence du dispositif Pass Monde mis en place par la Région Normandie et des aides à la mobilité internationale du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce travail d'information devra être mené en collaboration avec le COREMOB (Comité Régional de la Mobilité Internationale).



Axe stratégique n°2 : Renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiant·e·s

Les acteurs prenant part à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie souhaitent continuer à améliorer la qualité de l'accueil et des services que les établissements d'enseignement supérieur et les Crous de Caen Normandie et de Rouen Normandie proposent à leurs usager·ère·s, pris·e·s en compte dans toute leur diversité. Il s'agit de donner à tou·te·s les étudiant·e·s les moyens de penser prioritairement à leurs études sans avoir à se préoccuper de leurs conditions matérielles de vie, que ce soit en simplifiant leurs démarches administratives, leurs recherches de logement, leurs demandes de bourses ; ou que ce soit en mettant à leur disposition, lorsqu'il·elle·s se trouvent dans des situations de vulnérabilité (problèmes de santé, handicap, précarité économique), des dispositifs d'aide efficaces et réactifs. Par ailleurs, les étudiant·e·s doivent être accompagné·e·s au cours de leurs études afin d'éviter de décrocher, et être épaulés s'il·elle·s choisissent de se réorienter. Enfin, il est important de continuer à développer une culture de l'accueil pour tou·te·s (aménagement d'études, tutorat spécifique...), afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et de contribuer à la réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur normand. Toutes ces dispositions visent à favoriser la réussite des étudiant·e·s.

Thématique 4 : outils numériques

Mesure 7 : mettre les outils numériques au service de la vie étudiante

⇒ **Action 7.1 : développer une application mobile Normandie Université comprenant un pack de services numériques facilitant la vie des étudiant·e·s**

Échéance : 2019

À terme, cette application mobile proposera notamment les services suivants :

- Géolocalisation (voir action 7.2) ;
- Covoiturage (voir action 2.2) ;
- Agenda des événements culturels, sportifs et associatifs (voir action 18.1) ;
- Application de type Affluences pour les bibliothèques universitaires (voir action 8.3) ;



- Espace numérique de travail de l'étudiant·e ;
- Boîte mail ;
- Autres services...

Il est possible de s'inspirer des applications mobiles mises en place à l'université de Nantes ou à l'université de Lorraine.

⇒ **Action 7.2 : proposer aux étudiant·e·s une application mobile de géolocalisation sur les campus**

Échéance : 2019

Il faudra prendre toutes les précautions nécessaires en termes de sécurisation et de non conservation des données personnelles ; cette application de géolocalisation pourra également donner les horaires d'ouverture des services dédiés à la vie étudiante, ainsi qu'un descriptif de leurs missions.

⇒ **Action 7.3 : proposer aux étudiant·e·s, en particulier aux primo-arrivant·e·s, un MOOC décliné en plusieurs langues portant sur la méthodologie du travail universitaire (MTU), ainsi que des vidéos portant sur la vie de l'étudiant·e et son orientation au sein des services qui lui sont dédiés**

Échéance : 2019

Les vidéos sur la vie étudiante et les services dédiés seront déclinées par campus.

Thématique 5 : bibliothèques

Mesure 8 : améliorer l'accueil des étudiant·e·s dans les bibliothèques universitaires

⇒ **Action 8.1 : élargir les plages d'ouverture de certaines bibliothèques universitaires le soir, les week-ends et pendant les vacances**

Échéance : au fil du contrat



En ce qui concerne cette action, l'élargissement des plages d'ouverture de certaines bibliothèques de l'université de Caen Normandie, effectif depuis fin 2016 (ouverture jusqu'à 23 h en semaine, et ouverture le dimanche), peut être pris pour modèle. En plus de cette action, il faudra mener une réflexion autour de partenariats avec les bibliothèques municipales.

⇒ **Action 8.2 : développer le prêt par automates en soirée grâce à la Léoarte**

Échéance : au fil du contrat

⇒ **Action 8.3 : généraliser l'usage d'une application de type Affluences dans les bibliothèques universitaires**

Échéance : au fil du contrat

Cette application permettra non seulement de connaître les horaires d'ouverture des bibliothèques et les places disponibles en temps réel, mais aussi de réserver des salles de travail.

Thématique 6 : restauration

Mesure 9 : mener une réflexion sur la restauration étudiante et la possibilité d'un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous

⇒ **Action 9.1 : mener une réflexion sur la restauration étudiante et la possibilité d'un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous**

Échéance : 2019

Cette collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous, qui sont leurs partenaires naturels et historiques en matière de restauration, pourrait se traduire par la mise en place d'une convention structurée par un objectif de « bien manger » et favorisant notamment le bio et l'achat en circuits courts, quels que soient les modes de distribution (restaurants, cafétérias, distributeurs automatiques).



Thématique 7 : lutte contre le décrochage et réorientations

Mesure 10 : renforcer les dispositifs de tutorat et de parrainage par les pairs étudiants

⇒ **Action 10.1 : renforcer les dispositifs de tutorat et de parrainage par les pairs étudiants, dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les résidences universitaires, afin de lutter contre le décrochage**

Échéance : au fil du contrat

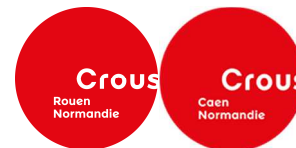
Dans les résidences universitaires, il s'agit de s'inspirer du modèle des résidences pour la réussite.

Mesure 11 : généraliser le principe de forums de réorientation organisés par les établissements d'enseignement supérieur

⇒ **Action 11.1 : généraliser le principe de forums de réorientation organisés par les établissements d'enseignement supérieur**

Échéance : 2019

Ces forums de réorientation seront organisés, sur chaque campus important, quelques semaines après le début du premier semestre (puis éventuellement de nouveau au début du deuxième semestre), en partenariat avec les rectorats et avec le Service Public Régional de l'Orientation (sur le modèle de ce qui se fait déjà à l'université de Rouen Normandie).



Thématique 8 : santé des étudiant·e·s et accompagnement du handicap

Mesure 12 : améliorer l'accès aux soins et proposer l'offre de soins la plus diversifiée possible au public étudiant

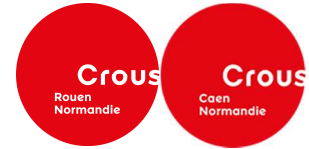
⇒ **Action 12.1 : obtenir, pour les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) des universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, l'autorisation de prescrire des soins ; parallèlement, travailler à la mise en place de réseaux de professionnels de la santé à proximité des différents campus, à destination de l'ensemble des étudiant·e·s**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira, pour les SUMPPS des universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, d'obtenir de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie la possibilité de prescrire des soins (à Rouen, la situation actuelle convient parfaitement). L'objectif n'est pas de remplacer les médecins de ville, mais de faciliter le parcours des étudiant·e·s qui n'ont pas encore de médecin traitant parce qu'il·elle·s viennent d'une autre région ou d'un autre pays. Parallèlement, il s'agira de mettre en place des réseaux de professionnels de la santé à proximité des différents campus en s'inspirant du réseau universitaire de santé (RÉSUS) de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne (UPEC). Autrement dit, il faudra déterminer, territoire par territoire, un ensemble de professionnels de la santé avec lesquels les SUMPPS des universités de Caen Normandie, Rouen Normandie et Le Havre Normandie passeront des conventions, ce qui permettra aux étudiant·e·s d'accéder à une offre de soins diversifiée. Les SUMPPS pourront alors diriger les étudiant·e·s vers les médecins partenaires. Pour que l'ensemble des étudiant·e·s, et non seulement ceux·elles inscrit·e·s dans des universités, puissent bénéficier de ce dispositif, il faudra que les SUMPPS accueillent n'importe quel·le étudiant·e, ce qui impliquera de renforcer les partenariats entre SUMPPS et établissements d'enseignement supérieur autres que les universités.

Mesure 13 : renforcer les politiques de prévention des comportements à risques, des conduites addictives et du mal-être étudiant

⇒ **Action 13.1 : multiplier les actions de prévention des comportements à risques, des conduites addictives et du mal-être étudiant**



Échéance : au fil du contrat

Il s'agira ici de travailler sur deux problématiques identifiées par l'ARS Normandie (conduites addictives et mal-être étudiant). Cette action doit résulter de partenariats étroits avec la Région Normandie et avec l'ARS (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – CPOM). Parmi les actions de prévention qui pourront être déployées, il y a notamment : la mise en place d'une cellule d'alerte avec un numéro de téléphone unique et gratuit permettant de signaler les étudiant·e·s en situation de détresse ; la multiplication d'actions visant à développer les compétences psychosociales des étudiant·e·s ; le développement de formations et d'ateliers à destination des personnels des établissements et des Crous, visant à renforcer leurs compétences en termes de gestion du stress des étudiant·e·s...

⇒ **Action 13.2 : améliorer la communication sur les SUMPPS à destination des étudiant·e·s, notamment en utilisant les nouvelles technologies**

Échéance : 2018

Il s'agira par exemple d'utiliser Facebook ou EYYE pour informer les étudiant·e·s de l'existence des SUMPPS et des services qu'ils proposent.

Mesure 14 : mener une politique inclusive en matière de handicap

⇒ **Action 14.1 : mettre en œuvre des schémas directeurs du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur normands et les Crous**

Échéance : au fil du contrat

Sur ce point, l'université de Caen Normandie peut servir de modèle, puisqu'elle s'est dotée en 2016 d'un schéma directeur pluriannuel handicap, complété quelques mois plus tard par un agenda d'accessibilité programmée.

⇒ **Action 14.2 : poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les étudiant·e·s en situation de handicap**

Échéance : au fil du contrat



⇒ **Action 14.3 : proposer des plans d'aide individualisée aux étudiant-e-s en situation de handicap signataires d'une charte du handicap**

Échéance : 2018

La charte du handicap établira un contrat moral entre l'établissement d'enseignement supérieur et l'étudiant-e en situation de handicap : l'étudiant-e s'engagera notamment à signaler à l'établissement s'il-elle arrête ses études, en contrepartie de quoi il-elle bénéficiera d'un aménagement d'études, et plus largement de tous les services spécifiquement dédiés aux étudiant-e-s en situation de handicap.

⇒ **Action 14.4 : mieux former les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des Crous à la prise en compte et à l'accompagnement du handicap étudiant**

Échéance : au fil du contrat

Thématique 9 : égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et prise en compte des publics spécifiques

Mesure 15 : lutter contre toutes les formes de discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes

⇒ **Action 15.1 : organiser, dans chaque établissement, une demi-journée consacrée à des conférences et des actions de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, l'adoption de comportements éco-responsables...**

Échéance : 2019

Chaque établissement banalisera une demi-journée, sans doute au deuxième semestre de la première année d'études supérieures, pour l'organisation de cette action ; des associations étudiantes pourront notamment être mobilisées sur certaines actions de sensibilisation.



Mesure 16 : promouvoir une politique de prise en compte des publics spécifiques

⇒ **Action 16.1 : harmoniser la liste des régimes spéciaux d'études (RSE) des établissements d'enseignement supérieur normands et mettre en place une charte normande des régimes spéciaux d'études**

Échéance : 2019

Parmi les RSE à inclure dans cette liste (non exhaustive) : étudiant·e·s salarié·e·s ; étudiantes enceintes et étudiant·e·s chargé·e·s de famille ; étudiant·e·s sportif·ive·s de haut niveau ; étudiant·e·s artistes de haut niveau ; étudiant·e·s élu·e·s dans les instances des établissements ; étudiant·e·s incarcéré·e·s ou empêché·e·s ; étudiant·e·s en situation de handicap ; étudiant·e·s entrepreneur·e·s ; président·e·s, secrétaires et trésorier·ère·s d'associations étudiantes existant depuis au moins deux ans et signataires de la charte normande des associations étudiantes (voir action 23.1) ; étudiant·e·s en service civique... Il s'agira, à travers la charte, de fixer les critères minimum retenus pour l'attribution des régimes spéciaux d'études aux étudiant·e·s qui en font la demande, mais aussi de fixer les aménagements d'études liés à chaque RSE. Cette charte s'appliquera à tous les établissements d'enseignement supérieur normands qui souhaiteront y adhérer (sachant que ces établissements pourront aller plus loin encore que les recommandations de la charte, s'ils le souhaitent). Une soirée de valorisation des étudiant·e·s bénéficiant de RSE, en particulier des sportif·ive·s et des artistes de haut niveau, pourra être régulièrement organisée.

⇒ **Action 16.2 : proposer aux étudiant·e·s chargé·e·s de famille des solutions de garde pour leurs enfants**

Échéance : au fil du contrat

Une étude devra être menée pour identifier les besoins, site par site. Pour les sites ne disposant pas de crèche, des études de faisabilité pourraient être engagées pour en construire (les crèches dépendraient soit des établissements eux-mêmes, soit des collectivités territoriales). On peut aussi envisager que des places soient réservées dans des crèches déjà existantes et dépendant des collectivités territoriales (réflexion et travail à mener en étroite concertation avec les collectivités concernées).



Axe stratégique n°3 : Dynamiser la vie de campus pour donner aux étudiant·e·s les moyens de s'épanouir

Les acteurs prenant part à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie souhaitent donner à tous les usager·ère·s les moyens d'enrichir leur « expérience étudiante » et de s'épanouir, que ce soit au sein des établissements dans lesquels il-elle·s sont inscrit·e·s ou plus largement des territoires dans lesquels il-elle·s évoluent (ville, agglomération, région). Il s'agit d'encourager toutes les formes de pratiques créatives, artistiques et sportives, d'amener les étudiant·e·s à découvrir de nouveaux pans de la culture (y compris de la culture scientifique, technique et industrielle, en partenariat avec Science Action et Relais d'sciences) et de les inciter à cultiver leurs esprits et leurs corps, afin qu'il-elle·s se sentent bien dans leur peau et créent du lien social avec leurs camarades, avec l'ensemble de la communauté universitaire et au-delà. Cela implique de poursuivre la dynamisation des campus normands, même en dehors des heures de cours (ce que permet, entre autres, l'action des Crous), en portant une attention toute particulière aux campus distants ou « enclavés ». Dans le même temps, il faut veiller à ce que les campus normands restent des cadres de vie agréables et durables. Enfin, il faut prendre en compte les rythmes de vie étudiants sur tous les sujets.

Thématique 10 : vie culturelle

Mesure 17 : favoriser l'accès de tou·te·s les étudiant·e·s à la culture, notamment à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

⇒ **Action 17.1 : travailler avec la Région Normandie sur une carte qui étendra à l'échelle régionale le dispositif ex-bas-normand de la Cart'@too**

Échéance : 2017

La Cart'@too, qui s'adressait aux jeunes de 15 à 25 ans (et pas seulement aux étudiant·e·s) et existait notamment sous une forme dématérialisée (accessible via une application mobile), permettait de bénéficier de nombreux avantages pour des activités culturelles et sportives.



⇒ **Action 17.2 : étendre le dispositif d'une carte Culture reliée la Léocarte**

Échéance : au fil du contrat

Ce dispositif existe déjà à l'université de Rouen Normandie et à l'INSA Rouen Normandie ; il est financé par les établissements eux-mêmes. L'idée est de l'étendre à tous les établissements qui souhaiteraient le mettre en place. Cette carte Culture offre des tarifs préférentiels dans des institutions culturelles partenaires (théâtres, opéras, cinémas art et essai...), sous la forme de coupons dématérialisés enregistrés sur la Léocarte. Ce n'est pas seulement un dispositif de financement : il comprend en effet un parcours de sorties et un accompagnement à la découverte des propositions culturelles, de « l'envers du décor » (bord de scène avec les créateur·rice·s, visite des coulisses et des lieux de spectacle...), de manière à familiariser avec la culture les étudiant·e·s spontanément peu enclin·e·s ou habitué·e·s à aller vers elle.

⇒ **Action 17.3 : renforcer l'offre culturelle, en particulier sur les campus distants, notamment en facilitant les échanges inter-campus**

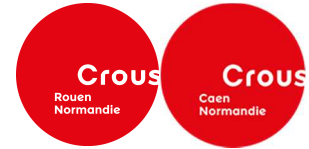
Échéance : au fil du contrat

Il s'agira d'étendre à l'échelle régionale des actions culturelles (y compris CSTI) existant déjà localement ; et/ou d'organiser des tournées et des expositions itinérantes passant notamment par les antennes d'universités ; et/ou de retransmettre sur des sites distants des événements culturels qui ont lieu sur un seul des campus (concerts...) ; et/ou de mettre en place, ponctuellement, des solutions de transport pour acheminer les étudiant·e·s de sites distants lors d'événements culturels importants ; et/ou de faire circuler des créations et des projets étudiants sur différents campus ; et/ou de favoriser les projets inter-associations et inter-campus.

Mesure 18 : encourager les pratiques culturelles et artistiques des étudiant·e·s

⇒ **Action 18.1 : mettre en place et tenir à jour un agenda commun des événements culturels, sportifs et associatifs organisés dans le cadre des établissements d'enseignement supérieur et des Crous normands**

Échéance : 2019



Pour les événements les plus importants, on peut imaginer les articuler par un travail de coordination, dans le cadre d'une programmation concertée de site. Cet agenda en ligne fera partie de l'application mobile comprenant tout un pack de services numériques à l'étudiant-e (voir action 7.1). Il permettra l'application de filtres pour sélectionner les événements culturels, sportifs et associatifs en fonction de dates, de critères géographiques (à l'échelle de la région / de l'agglomération / de la ville), des structures organisatrices, de grands domaines culturels et artistiques (musique / théâtre / opéra / danse / expositions / CSTI)...

⇒ **Action 18.2 : diversifier les canaux de diffusion de l'offre culturelle, sportive et associative à destination des étudiant-e-s**

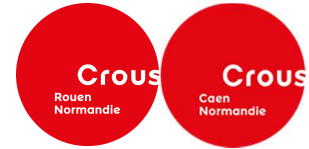
Échéance : au fil du contrat

Il s'agira de permettre aux étudiant-e-s d'être régulièrement informé-e-s de la programmation culturelle, sportive et associative des établissements d'enseignement supérieur, des Crous et des institutions culturelles partenaires (musées, théâtres, cinémas, opéras...): cela se fera via l'application mobile évoquée dans l'action précédente (avec possibilité de messages « push »), via les réseaux sociaux, mais aussi plus classiquement via les listes de diffusion étudiantes, des affiches, des flyers et des écrans dynamiques placés à des endroits stratégiques sur les campus, mais aussi éventuellement dans les transports en commun et autres lieux de vie fréquentés par les étudiant-e-s. Pour les canaux qui le permettent, il faudra environner l'information de contenus attractifs permettant une sensibilisation à la culture dans ses différentes formes, y compris CSTI (interviews de metteur-e-s en scène ; évocation de l'esthétique des œuvres ou des questions de société qu'elles soulèvent ; valorisation de la science et des techniques...). Il s'agira également de promouvoir ce qui est fait en matière culturelle, sportive et associative auprès des différents partenaires.

⇒ **Action 18.3 : mettre en place et tenir à jour un annuaire des acteurs culturels régionaux partenaires de l'enseignement supérieur normand ; et un annuaire des lieux de répétition, de diffusion et d'exposition pouvant être mis à disposition des projets étudiants sur l'ensemble du territoire normand**

Échéance : 2018

Le premier de ces deux annuaires doit permettre la mise en réseau de partenaires culturels pouvant être amenés à travailler ensemble pour développer des propositions



communes ; le second doit permettre aux étudiant-e-s porteur-euse-s de projets artistiques d'être informé-e-s des lieux qui sont à leur disposition pour les mettre en œuvre. Il s'agira d'abord de valoriser les espaces de répétition, de diffusion et d'exposition « en interne » (lieux existants sur les campus, que ce soit dans les établissements ou dans les structures des Crous), puis, lorsqu'ils ne conviennent pas ou ne sont pas libres, « en externe » (lieux gérés par des collectivités territoriales, des structures culturelles...). Il s'agira également d'informer sur les procédures de réservation (fiches contact).

⇒ **Action 18.4 : encourager la pratique artistique des étudiant-e-s (y compris durant les week-ends et les vacances), par le biais d'ateliers, de résidences d'artistes, de concours, de parcours de découverte du patrimoine...**

Échéance : au fil du contrat

En plus des établissements, les Crous ont un rôle particulier à jouer durant les week-ends et les périodes de vacances, notamment pour proposer des activités aux étudiant-e-s qui logent dans les résidences universitaires.

Thématique 11 : vie sportive

Mesure 19 : favoriser l'accès de tou-te-s les étudiant-e-s aux activités physiques et sportives

⇒ **Action 19.1 : promouvoir le sport-santé**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira d'orienter les étudiant-e-s vers des activités physiques et sportives adaptées à leur profil, notamment dans le cadre du « sport sur ordonnance » (prescription d'activité physique et sportive dans le cadre de la loi Fourneyron), en particulier pour lutter contre les effets de la sédentarité. Il s'agira notamment de renforcer les liens entre l'activité de prévention des SUMPPS et les activités physiques et sportives proposées par les SUAPS. Il est envisagé de demander à l'ARS qu'il délivre un agrément pour permettre que soient utilisées les structures sportives des SUAPS dans le cadre de ces prescriptions d'activités physiques.



⇒ **Action 19.2 : proposer des actions de sensibilisation au handisport**

Échéance : au fil du contrat

Cela peut notamment passer par des actions handivalides, et plus largement par des journées de sensibilisation au handicap.

⇒ **Action 19.3 : proposer aux étudiant·e·s des activités physiques et sportives pendant les week-ends et les vacances**

Échéance : au fil du contrat

En plus des établissements, les Crous ont un rôle particulier à jouer durant les week-ends et les périodes de vacances, notamment pour proposer des activités aux étudiant·e·s qui logent dans les résidences universitaires.

Mesure 20 : créer une association sportive Normandie Université pour disputer les compétitions universitaires de niveau « élite »

⇒ **Action 20.1 : créer une association sportive Normandie Université, en plus des associations des établissements, pour disputer les compétitions universitaires de niveau « élite »**

Échéance : 2018

Les équipes Normandie Université auront vocation à disputer les championnats de France élite et les championnats internationaux FFSU.

Thématique 12 : rythmes étudiants

Mesure 21 : prendre en compte les rythmes de vie des étudiant·e·s sur tous les sujets

⇒ **Action 21.1 : mettre en place des commissions d'horaires dans les établissements d'enseignement supérieur et leurs composantes, ainsi que des commissions d'horaires de site (à l'échelle d'un campus) avec les Crous et les sociétés de transport en commun**

Échéance : 2019

⇒ **Action 21.2 : instaurer une pause méridienne suffisante pour tou·te·s les étudiant·e·s**

Échéance : 2019

Cette pause méridienne doit être de 1 h minimum, et on peut imaginer que chaque formation propose, un ou deux jours par semaine, une pause méridienne de 2 h

⇒ **Action 21.3 : sensibiliser la communauté universitaire à la question des rythmes étudiants**

Échéance : 2019

Des conférences sur les rythmes étudiants seront proposées dans le cadre de la formation des enseignant·e·s et des personnels BIATOSS.



Axe stratégique n°4 : Rendre les étudiant·e·s acteur·rice·s de leur cheminement vers l'autonomie : engagement et entrepreneuriat

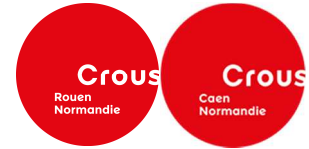
Les structures prenant part à l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie souhaitent rendre les étudiant·e·s acteur·rice·s de leur cheminement vers l'autonomie. Il s'agit tout d'abord de leur donner les moyens de s'ouvrir à la société qui les entoure, de s'engager dans leurs établissements et dans la cité via des actions associatives, d'œuvrer à la généralisation de comportements citoyens. Il s'agit également de placer les étudiant·e·s dans les meilleures conditions pour accéder au monde professionnel et s'y insérer, en les aidant à faire mûrir leurs projets personnels, en mettant à leur disposition des lieux de travail partagés et des espaces de mutualisation et de fertilisation croisée dédiés à la mise en œuvre de leurs initiatives (*learning centers*, FabLabs, espaces de *co-working*, ruches à projets...), et en stimulant l'entrepreneuriat étudiant sous toutes ses formes. Enfin, il est nécessaire de développer le sentiment d'appartenance des étudiant·e·s normand·e·s, de faire en sorte qu'il·elle·s se sentent affectivement lié·e·s aux établissements et à la région dans lesquels il·elle·s se sont formé·e·s. Dans cette perspective, il est important de travailler à fédérer les « ancien·ne·s » à l'échelle du territoire normand, par la mise en place et l'animation d'un réseau d'*alumni*, transmetteur·rice·s d'expérience auprès des nouveaux étudiant·e·s (communication d'offres de stages, facilitation de l'insertion professionnelle) et promoteur·rice·s de l'enseignement supérieur normand auprès des acteurs socio-économiques.

Thématique 13 : engagement étudiant, initiatives étudiantes et vie associative

Mesure 22 : renforcer les dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant

⇒ **Action 22.1 : approfondir les dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant existant dans les établissements d'enseignement supérieur normands, et en mettre en place là où il n'en existe pas**

Échéance : au fil du contrat



Il s'agira de valoriser aussi bien les activités associatives que citoyennes, entrepreneuriales, culturelles, sportives... Parmi les engagements reconnus et valorisés, il y aura notamment celui des étudiant·e·s « ambassadeur·rice·s » du supérieur dans l'enseignement secondaire (voir action 4.1). Cette reconnaissance et cette valorisation peuvent prendre plusieurs formes : « certification de valorisation de l'engagement étudiant » comme à l'université de Rouen Normandie ; éléments constitutifs d'une maquette avec crédits ECTS comme à l'université de Caen Normandie à partir de la rentrée 2017 ; bonifications ; supplément au diplôme...

⇒ **Action 22.2 : créer un diplôme universitaire (DU) « engagement de l'étudiant·e » porté par Normandie Université**

Échéance : 2020

Ce DU viendra en complément des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant mis en place dans les établissements d'enseignement supérieur normands ; cela permettra aux étudiant·e·s ne pouvant bénéficier de dispositifs de ce genre dans leur établissement ou dans leur formation (par exemple pour les semestres où il n'y a pas d'UE libre « engagement de l'étudiant·e », ou dans les établissements où il n'existe pas de dispositif) de voir leur engagement reconnu. Cette formation pourrait se faire par un MOOC.

⇒ **Action 22.3 : mieux communiquer, dans les établissements d'enseignement supérieur, au sujet du dispositif de l'année de césure**

Échéance : 2018

⇒ **Action 22.4 : mettre les étudiant·e·s au cœur de la vie universitaire en les sensibilisant à la représentation et à la vie de leur établissement**

Échéance : 2018

Il s'agira notamment d'organiser des temps de discussion par composante, des rencontres avec les élu·e·s étudiant·e·s...



Mesure 23 : mieux accompagner les associations étudiantes

⇒ **Action 23.1 : mettre en place une charte des associations étudiantes de Normandie**

Échéance : 2018

Cette charte précisera notamment les droits et les devoirs des associations. À terme, seul·e·s les signataires de cette charte normande des associations étudiantes pourront candidater à l'Appel à Projets « Initiatives Étudiantes » (voir action 23.3), et les président·e·s, secrétaires et trésorier·ère·s des associations signataires de cette charte pourront bénéficier de RSE, à condition que ces associations aient au moins 2 ans d'activité (voir action 16.1).

⇒ **Action 23.2 : mettre en place un guide d'information à destination des associations étudiantes**

Échéance : 2018

Ce guide donnera notamment des renseignements sur les démarches de création d'une association ; sur la rédaction des statuts ; sur l'organisation d'une association ; sur le montage de projets ; sur la responsabilité juridique ; sur la gestion financière ; sur la communication ; sur l'égalité femmes-hommes... La première partie du guide sera commune à l'ensemble des établissements, et la seconde spécifique à chaque établissement.

⇒ **Action 23.3 : mettre en place un appel à projets annuel porté par Normandie Université pour financer des initiatives d'étudiant·e·s et d'associations étudiantes**

Échéance : 2017

Il s'agira, à travers cet Appel à Projets « Initiatives Étudiantes (APIE), d'accompagner des initiatives étudiantes ayant un rayonnement régional ou du moins un impact au-delà d'un seul campus. De plus, ces initiatives devront être susceptibles de créer ou d'accentuer les liens entre différents établissements de l'enseignement supérieur normand ; et/ou de renforcer le sentiment d'appartenance aux formations et aux établissements normands, ainsi qu'à Normandie Université ; et/ou d'améliorer



l'accueil et l'intégration des étudiant·e·s internationaux·ales en Normandie, et plus largement de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur normand à l'international. Une soirée de valorisation des projets développés dans ce cadre sera organisée chaque année. Ce dispositif sera complémentaire des FSDIE d'établissements et du dispositif Culture-Actions porté par les Crous, ainsi que des appels à projets lancés par la Région Normandie et les collectivités territoriales.

Thématique 14 : insertion professionnelle

Mesure 24 : faciliter l'insertion professionnelle des étudiant·e·s

- ⇒ **Action 24.1 : former les étudiant·e·s à savoir valoriser leurs compétences, notamment dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel (PPP) et via l'usage du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) ou d'Europass**

Échéance : au fil du contrat

- ⇒ **Action 24.2 : multiplier les forums et rencontres étudiant·e·s/entreprises**

Échéance : au fil du contrat

Ces forums seront l'occasion pour des entreprises de tailles et de secteurs d'activité très divers de rencontrer de jeunes talents de la région et de nouer des relations fortes avec eux ; les étudiant·e·s et diplômé·e·s pourront ainsi se voir proposer emplois et stages adaptés à leurs compétences et à leurs savoirs.

Thématique 15 : entrepreneuriat étudiant

Mesure 25 : stimuler l'entrepreneuriat étudiant

- ⇒ **Action 25.1 : multiplier les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant**

Échéance : au fil du contrat



Parmi ces actions, on peut citer les forums PEPITE, les Start-up Week-ends, les Entrepreneuriales, les Doctoriales... On peut envisager d'organiser régulièrement une journée normande de l'entrepreneuriat étudiant, de manière à mettre en relation des professionnel-le-s, des entreprises, des enseignant-e-s-chercheur-e-s, des doctorant-e-s et des étudiant-e-s entrepreneur-e-s.

⇒ **Action 25.2 : promouvoir, dans les établissements d'enseignement supérieur normands, le statut d'étudiant-e entrepreneur-e et le diplôme d'étudiant-e entrepreneur-e (D2E)**

Échéance : au fil du contrat

Le statut d'étudiant-e entrepreneur-e s'adresse aux étudiant-e-s qui ont un projet entrepreneurial à monter pendant leurs études ; le D2E s'adresse aux étudiant-e-s diplômé-e-s souhaitant lancer un projet de création d'entreprise.

Mesure 26 : mieux accompagner les étudiant-e-s entrepreneur-e-s porteur-euse-s de projets

⇒ **Action 26.1 : proposer des ateliers et des outils de formation autour de l'entrepreneuriat étudiant**

Échéance : au fil du contrat

Pourront être développés : des supports vidéos et MOOC sur l'entrepreneuriat ; un programme de formations commun à tout le territoire ; des chaires entrepreneuriales avec soutien des entreprises ; une formation des enseignant-e-s et des référent-e-s d'établissements. Il s'agira aussi de tenir à jour les informations sur l'entrepreneuriat étudiant dans la rubrique « entrepreneuriat étudiant » du site internet de Normandie Université, avec la liste des programmes existants et les coordonnées des personnes référentes.



- ⇒ **Action 26.2 : multiplier les lieux de travail partagé connectés et les espaces de mutualisation et de fertilisation croisée dédiés aux étudiant·e·s, en particulier aux étudiant·e·s entrepreneur·e·s ; mettre en place, dans les résidences étudiantes, des colocations pour étudiant·e·s entrepreneur·e·s**

Échéance : au fil du contrat

Il s'agira de développer des *learning centers*, des FabLabs, des ruches à projets, mais surtout des espaces de *co-working*, notamment en diversifiant les usages dans les espaces de formation et de restauration, ainsi que dans les bibliothèques universitaires. Il s'agira aussi d'informer les étudiant·e·s sur les espaces de *co-working* proposés sur les territoires, en travaillant avec les collectivités territoriales. Un annuaire de ces lieux pourra être réalisé. En ce qui concerne les colocations pour étudiant·e·s entrepreneur·e·s, il est possible de s'inspirer de la « Ruche à projets » mise en place à Avignon.

- ⇒ **Action 26.3 : encourager la présence sur les campus des jeunes artistes professionnels**

Échéance : au fil du contrat

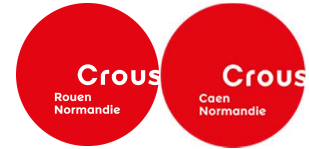
Il s'agira d'accorder une place importante aux jeunes artistes professionnels dans les programmations culturelles des établissements d'enseignement supérieur et des Crous ; et de développer les résidences de création des jeunes artistes dans les structures culturelles des établissements d'enseignement supérieur et des Crous, en partenariat avec les écoles et les formations d'arts.

Thématique 16 : réseau d'ancien·ne·s et sentiment d'appartenance

Mesure 27 : cultiver un réseau d'ancien·ne·s

- ⇒ **Action 27.1 : fédérer les ancien·ne·s à l'échelle du territoire normand par la mise en place et l'animation d'un réseau d'*alumni***

Échéance : 2019 (pour le réseau d'ancien·ne·s docteur·e·s et diplômé·e·s du D2E)



Les *alumni* sont des transmetteur·rice·s d'expérience auprès des nouveaux·elles étudiant·e·s (mise en réseau ; communication d'offres de stages ; facilitation de l'insertion professionnelle) et des promoteur·rice·s de Normandie Université auprès des acteurs socio-économiques ; une expérimentation pourra être menée, dans un premier temps, sur un réseau d'ancien·ne·s étudiant·e·s diplômé·e·s de Normandie Université, c'est-à-dire constitué de docteur·e·s et d'étudiant·e·s ayant un diplôme d'étudiant·e entrepreneur·e (D2E) ; puis l'expérimentation pourra éventuellement être élargie à l'ensemble des ancien·ne·s étudiant·e·s, par exemple en fédérant des réseaux d'*alumni* déjà existants (au niveau d'une formation, d'une composante, d'un établissement...).

⇒ **Action 27.2 : organiser des rencontres entre étudiant·e·s et *alumni* de la région Normandie**

Échéance : au fil du contrat

Ces rencontres pourront prendre plusieurs formes : forums, parrainages, témoignages, échange d'expériences ; en contrepartie, les *alumni* pourraient bénéficier d'une offre de conférences, séminaires, cours contribuant à leur formation continue (crédits « formation continue ») ; il·elle·s pourraient aussi, par exemple, avoir accès aux activités physiques et sportives proposées par les établissements au tarif étudiant, et être tenu·e·s informé·e·s de toutes les manifestations culturelles (y compris CSTI) et sportives organisées par les établissements d'enseignement supérieur. Les *alumni* pourraient également être invité·e·s aux événements organisés par Normandie Université ou par les établissements d'enseignement supérieur normands.

Mesure 28 : renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant·e·s à Normandie Université, aux établissements d'enseignement supérieur normands et à la Normandie

⇒ **Action 28.1 : organiser chaque année un événement (« Normandie Université fait sa rentrée »), avec notamment, sur chacune des trois grandes agglomérations, un parcours étudiant agrémenté d'animations**

Échéance : 2019

Ce parcours étudiant ou rallye passera par différents sites universitaires et par différentes écoles, ainsi que par le Crous, et permettra également de faire découvrir le



1 % artistique des universités et le patrimoine et les lieux-clés de la ville aux étudiant·e·s. Cela permettra notamment de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant·e·s (à leur composante, à leur établissement et à Normandie Université).

⇒ **Action 28.2 : créer des portraits vidéo d'étudiant·e·s « ambassadeur·rice·s » de Normandie Université et des établissements d'enseignement supérieur normands**

Échéance : 2018

Les étudiants et étudiantes (veiller à la mixité femmes-hommes) qui feront l'objet de ces portraits pourront être sélectionné·e·s parmi les jeunes chercheur·e·s, les jeunes entrepreneur·e·s, les sportif·ive·s et artistes de haut niveau, les président·e·s d'associations, les étudiant·e·s aux parcours atypiques... La création de ces portraits vidéo pourra faire l'objet de projets tutorés.

⇒ **Action 28.3 : développer une identité « Normandie Université » au moyen d'outils marketing**

Échéance : au fil du contrat

Ces outils marketing pourront être, entre autres, une ligne vestimentaire ou des *goodies*. Il s'agira aussi de créer une signalétique cohérente « Normandie Université » et d'avoir un stand « Normandie Université » sur différents salons et forums.

Thématique 17 : observation, gouvernance et financement de la vie étudiante en Normandie

Mesure 29 : déployer une démarche qualité sur la vie étudiante normande

⇒ **Action 29.1 : mettre en place un observatoire régional de la vie étudiante**

Échéance : 2020

Cet observatoire sera destiné à collecter, organiser et présenter les données concernant les conditions de vie, le parcours et le devenir (notamment professionnel) des



étudiant·e·s. Il pourra par exemple résulter de la mise en réseau et de la coordination des observatoires déjà existants au sein des établissements, et d'une mutualisation des moyens.

⇒ **Action 29.2 : déployer des dispositifs d'évaluation de la satisfaction étudiante (enquêtes, questionnaires...)**

Échéance : 2018 pour une première enquête complète sur les conditions de vie des étudiant·e·s

Il s'agira de mener régulièrement des enquêtes, et d'élaborer et de diffuser des questionnaires relatifs aux conditions de vie des étudiant·e·s.

Mesure 30 : créer des espaces de discussion et de concertation entre tous les acteurs de la vie étudiante en Normandie

⇒ **Action 30.1 : mettre en place une conférence de l'enseignement supérieur normand rassemblant tous les acteurs de la vie de campus**

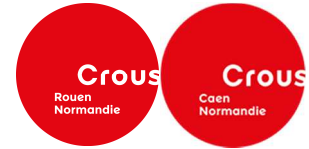
Échéance : 2018

Il s'agira de réunir régulièrement les établissements d'enseignement supérieur, les Crous, les rectorats, les collectivités territoriales, les étudiant·e·s élu·e·s et tous les acteurs de la vie étudiante normande, afin d'échanger sur les projets de chacun et de définir des projets communs.

⇒ **Action 30.2 : organiser, tous les deux ans, des Assises de la vie étudiante en Normandie**

Échéance : tous les deux ans à partir de 2016

Il s'agira de réunir et de fédérer sur une journée, tous les deux ans, en alternance sur les trois principaux sites de la région (Rouen, Caen, Le Havre), les acteurs de la vie étudiante normande, sur le modèle de ce qui s'est fait le 29 avril 2016 (première édition de cet événement, qui marquait le lancement symbolique de l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie). Cela permettra de réunir tous ces acteurs, de faire en sorte qu'ils apprennent à se connaître et à travailler ensemble, et qu'ils



échantent sur de bonnes pratiques. Ces Assises sont aussi l'occasion de faire le point sur la réalisation des actions préconisées dans le Schéma directeur de la vie étudiante en Normandie, et de faire un focus, dans des ateliers, sur des enjeux importants de la vie étudiante.

Mesure 31 : inventer de nouveaux modèles économiques permettant d'améliorer la vie de campus

⇒ **Action 31.1 : créer une fondation à but non lucratif destinée à recueillir des dons d'entreprises et de particulier·ère·s spécifiquement ciblés sur les problématiques de la vie étudiante**

Échéance : 2021

⇒ **Action 31.2 : mener une réflexion, avec l'ensemble des acteurs normands de la vie de campus, sur des types innovants de financement de la vie étudiante**

Échéance : au fil du contrat

Cette réflexion pourra s'appuyer sur le rapport élaboré par la CPU et la CDC en septembre 2016, intitulé « Benchmark sur la vie de campus : modèles économiques innovants et exemples de financement permettant d'améliorer la vie de campus ».

Annexe 1

Tableau récapitulatif des mesures du plan d'action

**(comprenant la liste des structures impliquées,
les indicateurs de suivi et le calendrier prévisionnel)**



MESURE	ACTION	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	ÉCHÉANCE
AXE STRATÉGIQUE N°1 : FAVORISER LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES				
Mesure 1 : améliorer l'offre de transports en commun à destination des étudiant·e·s, à des tarifs soutenables	Action 1.1 : travailler avec les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes) pour améliorer l'offre de transports en commun à destination des étudiant·e·s, à des tarifs soutenables	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie • Collectivités territoriales • Sociétés de transport en commun (SNCF, ASTUCE, Lia, Twisto...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prix des abonnements annuels étudiant·e·s/jeunes de transports en commun sur chacune des villes et agglomérations disposant d'établissements d'enseignement supérieur • Avancées sur la réalisation d'une carte de transport unique • Fréquence et amplitude horaire des transports en commun • Volumes d'étudiant·e·s 	au fil du contrat
Mesure 2 : promouvoir les modes de	Action 2.1 : réunir les conditions favorables au développement des	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur l'existant (pistes cyclables, emplacements) 	au fil du contrat



déplacement doux, actifs, durables et solidaires auprès des étudiant·e·s	modes de déplacement doux, actifs et durables	supérieur normands	pour le stationnement des vélos...)	
	Action 2.2 : mettre en place une application mobile gratuite de co-voiturage sans transaction financière à destination de l'ensemble des étudiant·e·s et des personnels des établissements d'enseignement supérieur normands ; développer des solutions de stationnement gratuit sur l'ensemble des campus ou à proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Crous • CESAR • Région Normandie • Collectivités territoriales • Associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des réseaux de pistes cyclables • Développement des emplacements pour le stationnement des vélos 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cette application • Nombre d'utilisateurs constatés • Bilans réguliers sur les parkings



Mesure 3 : développer le logement temporaire pour de courts séjours, notamment à destination des étudiant·e·s internationaux·ales (en particulier inscrit·e·s en doctorat), des étudiant·e·s alternant·e·s, des étudiant·e·s en stage et des étudiant·e·s inscrit·e·s dans des formations co-accréditées	Action 3.1 : mieux informer les étudiant·e·s, via les sites internet des établissements et de Normandie Université, sur les différentes solutions de logement temporaire existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Normandie Université • CRIJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Une page sur le site internet de chaque établissement et de Normandie Université, avec les différentes solutions de logement temporaire existantes 	2019
	Action 3.2 : travailler avec les Crous sur une offre de logement temporaire	<ul style="list-style-type: none"> • Crous • Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements consacrés à l'hébergement temporaire • Taux d'occupation 	2019
Mesure 4 : multiplier les dispositifs d'information à destination des élèves du	Action 4.1 : former un grand nombre d'étudiant·e·s normand·e·s à devenir des « ambassadeur·rice·s » du supérieur dans l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiant·e·s engagé·e·s dans ce type d'action annuellement 	2019



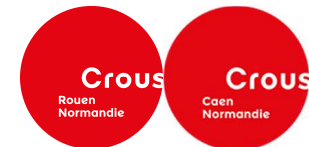
secondaire et de leurs familles pour qu'il-elle-s aient un aperçu révélateur de l'enseignement supérieur normand		<p>supérieur normands</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crous • Rectorats 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des établissements du secondaire ayant bénéficié de ce dispositif 	
	Action 4.2 : renforcer les dispositifs d'information à destination des élèves du secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'actions de ce type au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 4.3 : réaliser une carte des formations de l'enseignement supérieur normand lisible et détaillée	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cette carte 	2018
	Action 4.4 : réaliser une carte des résidences étudiantes existant dans les pôles secondaires d'enseignement supérieur, en dehors des grandes villes universitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Crous • Villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cette carte 	2018



	Action 4.5 : proposer des formations à destination des professeur·e·s principaux·ales de première et de terminale dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) des 2 académies	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Rectorats 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de ces formations 	2019
Mesure 5 : renforcer l'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales	Action 5.1 : renforcer les guichets uniques d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales dans les établissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • CESAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des améliorations apportées aux différents dispositifs des établissements au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 5.2 : créer, à destination des étudiant·e·s internationaux·ales, un guide de l'étudiant·e et un site internet associé à Normandie Université, déclinés en plusieurs langues	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du guide et du site internet 	2018
	Action 5.3 : accompagner les initiatives d'associations étudiantes susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiant·e·s internationaux·ales en Normandie,	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des initiatives étudiantes améliorant l'accompagnement des étudiant·e·s internationaux·ales (notamment financées 	Au fil du contrat



	et plus largement de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur normand à l'international		dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives étudiantes »)	
	Action 5.4 : organiser une manifestation festive régionale à destination des étudiant·e·s internationaux·ales en mobilité entrante	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • CESAR • Région Normandie • Rectorats • DRDJSCS Normandie... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiant·e·s concerné·e·s 	2017
	Action 5.5 : proposer, sur les sites internet des établissements d'enseignement supérieur, de	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de ces onglets en anglais sur les sites internet au fil du contrat 	2019



	Normandie Université et des Crous, un onglet en anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Crous 		
	Action 5.6 : élaborer, en anglais, une plaquette de promotion des formations et de la vie étudiante normandes à destination des étudiant·e·s internationaux·ales	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la plaquette 	2018
Mesure 6 : promouvoir la mobilité internationale sortante auprès des étudiant·e·s normand·e·s	Action 6.1 : promouvoir la mobilité internationale sortante auprès des étudiant·e·s normand·e·s	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • COREMOB • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s dans des établissements d'enseignement supérieur normands partant à l'étranger en mobilité internationale sortante 	au fil du contrat


AXE STRATÉGIQUE N°2 : RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT·E·S

Mesure 7 : mettre les outils numériques au service de la vie étudiante	Action 7.1 : développer une application mobile Normandie Université comprenant un pack de services numériques facilitant la vie des étudiant·e·s	<ul style="list-style-type: none"> Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'utilisateur·e·s 	2019
	Action 7.2 : proposer aux étudiant·e·s une application mobile de géolocalisation sur les campus	<ul style="list-style-type: none"> Établissements d'enseignement supérieur normands Opérateur chargé de la réalisation de cette application (par exemple EYYE, start-up caennaise) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'utilisateur·e·s 	2019
	Action 7.3 : proposer aux étudiant·e·s, en particulier aux primo-arrivant·e·s, un MOOC décliné en plusieurs langues portant sur la méthodologie du travail universitaire (MTU), ainsi que des vidéos portant sur la vie	<ul style="list-style-type: none"> Normandie Université Etablissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du MOOC et des vidéos Nombre de consultations 	2019



	de l'étudiant et son orientation au sein des services qui lui sont dédiés	<ul style="list-style-type: none"> • Crous 		
Mesure 8 : améliorer l'accueil des étudiant·e·s dans les bibliothèques universitaires	Action 8.1 : élargir les plages d'ouverture de certaines bibliothèques universitaires le soir, les week-ends et pendant les vacances	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Bibliothèques municipales 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des améliorations constatées au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 8.2 : développer le prêt par automates en soirée grâce à la Léocarte	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des bibliothèques universitaires adoptant ce dispositif au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 8.3 : généraliser l'usage d'une application de type Affluences dans les bibliothèques universitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des bibliothèques universitaires adoptant ce dispositif au fil du contrat 	au fil du contrat
Mesure 9 : mener une réflexion sur	Action 9.1 : mener une réflexion sur la restauration étudiante et la	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des réunions consacrées à ce sujet et 	2019



<p>la restauration étudiante et la possibilité d'un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous</p>	<p>possibilité d'un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous 	<p>des éventuelles conventions signées</p>	
<p>Mesure 10 : renforcer les dispositifs de tutorat et de parrainage par les pairs étudiants</p>	<p>Action 10.1 : renforcer les dispositifs de tutorat et de parrainage par les pairs étudiants, dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les résidences universitaires, afin de lutter contre le décrochage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement de ces dispositifs au fil du contrat 	<p>au fil du contrat</p>
<p>Mesure 11 : généraliser le principe de forums de réorientation organisés par les établissements d'enseignement supérieur</p>	<p>Action 11.1 : généraliser le principe de forums de réorientation organisés par les établissements d'enseignement supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Région Normandie • Rectorats • SPRO 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des établissements d'enseignement supérieur ayant mis en place ce dispositif au fil du contrat • Fréquentation 	<p>2019</p>



<p>Mesure 12 : améliorer l'accès aux soins et proposer l'offre de soins la plus diversifiée possible au public étudiant</p>	<p>Action 12.1 : obtenir, pour les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) des universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, l'autorisation de prescrire des soins ; parallèlement, travailler à la mise en place de réseaux de professionnels de la santé à proximité des différents campus, à destination de l'ensemble des étudiant·e·s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUMPPS) • ARS 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des centres de santé ou des réseaux au fil du contrat 	<p>au fil du contrat</p>
<p>Mesure 13 : renforcer les politiques de prévention des comportements à risques, des conduites addictives et du mal-être étudiant</p>	<p>Action 13.1 : multiplier les actions de prévention des comportements à risques, des conduites addictives et du mal-être étudiant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUMPPS) • Crous • CESAR • ARS • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement de toutes les actions de préventions menées au fil du contrat • Mise en place de la cellule d'alerte • Mise en place des partenariats avec la Région et l'ARS 	<p>au fil du contrat</p>



		<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales 		
	Action 13.2 : améliorer la communication sur les SUMPPS à destination des étudiant·e·s, notamment en utilisant les nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUMPPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des nouvelles technologies pour la communication des SUMPPS 	2018
Mesure 14 : mener une politique inclusive en matière de handicap	Action 14.1 : mettre en œuvre des schémas directeurs du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur normands et les Crous	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • CESAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des schémas directeur au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 14.2 : poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les étudiants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 14.3 : proposer des plans d'aide individualisée aux étudiant·e·s en situation de	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la charte du handicap 	2018



	handicap signataires d'une charte du handicap	supérieur normands	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des plans d'aide personnalisée 	
	Action 14.4 : mieux former les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des Crous à la prise en compte et à l'accompagnement du handicap étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des actions menées en ce sens au fil du contrat 	au fil du contrat
Mesure 15 : lutter contre toutes les formes de discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes	Action 15.1 : organiser, dans chaque établissement, une demi-journée consacrée à des conférences et des actions de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, l'adoption de comportements éco-responsables...	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de ces demi-journées dans les établissements d'enseignement supérieur normands 	2019
Mesure 16 : promouvoir une politique de prise en compte des publics spécifiques	Action 16.1 : harmoniser la liste des régimes spéciaux d'études (RSE) des établissements d'enseignement supérieur normands et mettre en place une charte normande des régimes spéciaux d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la charte • Harmonisation de la liste des RSE dans les établissements d'enseignement supérieur normands 	2019



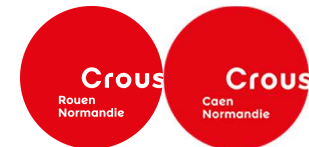
		<ul style="list-style-type: none">• CESAR (sportifs de haut/bon niveau)	membres de Normandie Université	
	Action 16.2 : proposer aux étudiant·e·s chargé·e·s de famille des solutions de garde pour leurs enfants	<ul style="list-style-type: none">• Établissements d'enseignement supérieur normands• Collectivités territoriales• CAF	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des solutions au fil du contrat, site par site	au fil du contrat



AXE STRATÉGIQUE N°3 : DYNAMISER LA VIE DE CAMPUS POUR DONNER AUX ÉTUDIANT·E·S LES MOYENS DE S'ÉPANOUIR				
Mesure 17 : favoriser l'accès de tou·te·s les étudiant·e·s à la culture, notamment à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)	Action 17.1 : travailler avec la Région Normandie sur une carte qui étendra à l'échelle régionale le dispositif ex-bas-normand de la Cart'@too	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cette carte 	2017
	Action 17.2 : étendre le dispositif d'une carte Culture reliée la Léocarte	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous (qui pourraient s'engager dans le financement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cette carte dans les établissements d'enseignement supérieur • Nombre d'étudiant·e·s concerné·e·s • Usage qu'en font les étudiant·e·s 	au fil du contrat
	Action 17.3 : renforcer l'offre culturelle, en particulier sur les campus distants, notamment en facilitant les échanges inter-campus	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement de toutes les actions culturelles allant dans ce sens 	au fil du contrat



		<p>normands (via leurs services culturels, leurs MDE et MDU)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crous • Région Normandie • Collectivités territoriales 		
<p>Mesure 18 : encourager les pratiques culturelles et artistiques des étudiant·e·s</p>	<p>Action 18.1 : mettre en place et tenir à jour un agenda commun des événements culturels, sportifs et associatifs organisés dans le cadre des établissements d'enseignement supérieur et des Crous normands</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Crous • CESAR • Associations étudiantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cet agenda commun • Nombre de vues 	<p>2019</p>



	Action 18.2 : diversifier les canaux de diffusion de l'offre culturelle, sportive et associative à destination des étudiant·e·s	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • Région Normandie • Métropole Rouen Normandie et CESAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des dispositifs nouveaux mis en place au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 18.3 : mettre en place et tenir à jour un annuaire des acteurs culturels régionaux partenaires de l'enseignement supérieur normand ; et un annuaire des lieux de répétition, de diffusion et d'exposition pouvant être mis à disposition des projets étudiants sur l'ensemble du territoire normand	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et diffusion de ces annuaires 	2018



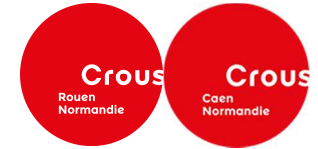
		<ul style="list-style-type: none"> • Institutions culturelles de la région • Services compétents des collectivités territoriales 		
	Action 18.4 : encourager la pratique artistique des étudiant·e·s (y compris durant les week-ends et les vacances), par le biais d’ateliers, de résidences d’artistes, de concours, de parcours de découverte du patrimoine...	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d’enseignement supérieur normands • Crous • Collectivités territoriales • DRAC (convention cadre « Université, Lieu de Culture ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement de toutes les actions allant dans ce sens 	au fil du contrat
Mesure 19 : favoriser l’accès de tou·te·s les	Action 19.1 : promouvoir le sport-santé	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d’enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’étudiant·e·s pratiquant le sport-santé 	au fil du contrat



étudiant·e·s aux activités physiques et sportives		<p>normands (SUAPS + SUMPPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région Normandie • Collectivités territoriales • ARS 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prescriptions d'activités physiques et sportives 	
	Action 19.2 : proposer des actions de sensibilisation au handisport	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUAPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des actions allant dans ce sens 	au fil du contrat
	Action 19.3 : proposer aux étudiant·e·s des activités physiques et sportives pendant les week-ends et les vacances	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUAPS) • Crous • Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des nouvelles activités proposées, site par site 	au fil du contrat



Mesure 20 : créer une association sportive Normandie Université pour disputer les compétitions universitaires de niveau « élite »	Action 20.1 : créer une association sportive Normandie Université, en plus des associations des établissements, pour disputer les compétitions universitaires de niveau « élite »	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands (SUAPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cette association • Participation aux compétitions des équipes « Normandie Université » 	2018
Mesure 21 : prendre en compte les rythmes de vie des étudiant·e·s sur tous les sujets	Action 21.1 : mettre en place des commissions d'horaires dans les établissements d'enseignement supérieur et leurs composantes, ainsi que des commissions d'horaires de site (à l'échelle d'un campus) avec les Crous et les sociétés de transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • Collectivités territoriales et sociétés de transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des améliorations obtenues 	2019
	Action 21.2 : instaurer une pause méridienne suffisante pour tou·te·s les étudiant·e·s	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Points d'étape composante par composante 	2019



		normands (dont SUAPS) <ul style="list-style-type: none">• Crous		
	Action 21.3 : sensibiliser la communauté universitaire à la question des rythmes étudiants	<ul style="list-style-type: none">• Établissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de ces formations	2019



**AXE STRATÉGIQUE N°4 : RENDRE LES ÉTUDIANT·E·S ACTEUR·RICE·S DE LEUR CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE :
ENGAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT**

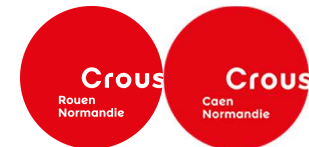
Mesure 22 : renforcer les dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant	Action 22.1 : approfondir les dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant existant dans les établissements d'enseignement supérieur normands, et en mettre en place là où il n'en existe pas	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des dispositifs • Nombre d'étudiant·e·s concerné·e·s, année par année et établissement par établissement 	au fil du contrat
	Action 22.2 : créer un diplôme universitaire (DU) « engagement de l'étudiant·e » porté par Normandie Université	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur normands pour la communication et pour une part de l'opérationnel • Animafac 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du dispositif et de formations • Nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s année par année 	2020
	Action 22.3 : mieux communiquer, dans les établissements	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du dispositif établissement par établissement 	2018



	d'enseignement supérieur, au sujet du dispositif de l'année de césure	supérieur normands	<ul style="list-style-type: none"> • Une page internet sur l'année de césure sur le site internet de chaque établissement • Évolution du nombre d'étudiant-e-s qui en font la demande, et du nombre d'étudiant-e-s qui en bénéficient (année par année et établissement par établissement) 	
	Action 22.4 : mettre les étudiant-e-s au cœur de la vie universitaire en les sensibilisant à la représentation et à la vie de leur établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des actions de sensibilisation 	2018
Mesure 23 : mieux accompagner les	Action 23.1 : mettre en place une charte des associations étudiantes de Normandie	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et diffusion de cette charte auprès des associations étudiantes 	2018



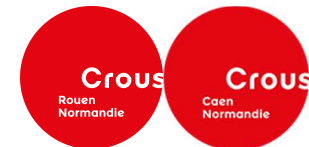
associations étudiantes			<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'associations étudiantes signataires de cette charte	
	Action 23.2 : mettre en place un guide d'information à destination des associations étudiantes	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• Établissements d'enseignement supérieur normands• Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de ce guide• Nombre d'exemplaires distribués	2018
	Action 23.3 : mettre en place un appel à projets annuel porté par Normandie Université pour financer des initiatives d'étudiant·e·s et d'associations étudiantes	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• Crous• Établissements d'enseignement supérieur normands• Région Normandie	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et nature des projets financés	2017



		<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales 		
Mesure 24 : faciliter l'insertion professionnelle des étudiant·e·s	Action 24.1 : former les étudiant·e·s à savoir valoriser leurs compétences, notamment dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel (PPP) et via l'usage du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) ou d'Europass	<ul style="list-style-type: none"> Établissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des PPP dans les formations des établissements d'enseignement supérieur normands Nombre d'étudiant·e·s normand·e·s utilisateur·rice·s du PEC ou d'Europass 	au fil du contrat
	Action 24.2 : multiplier les forums et rencontres étudiant·e·s/entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Normandie Université Etablissements d'enseignement supérieur normands Région Normandie Agence de Développement 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des forums et rencontres organisés 	au fil du contrat



		<p>pour la Normandie (AD Normandie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises normandes et filières 		
Mesure 25 : stimuler l'entrepreneuriat étudiant	Action 25.1 : multiplier les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • PEPITE Vallée de Seine • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des actions de sensibilisation déployées au fil du contrat 	au fil du contrat
	Action 25.2 : promouvoir, dans les établissements d'enseignement supérieur normands, le statut d'étudiant·e entrepreneur·e et le diplôme d'étudiant·e entrepreneur·e (D2E)	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • PEPITE Vallée de Seine 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du nombre d'étudiant·e-s entrepreneur·e-s, année par année et établissement par établissement 	au fil du contrat



		<ul style="list-style-type: none"> Etablissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du nombre d'inscrit·e·s au diplôme d'étudiant·e entrepreneur·e, année par année Recensement des actions de communication sur ces dispositifs 	
Mesure 26 : mieux accompagner les étudiant·e·s entrepreneur·e·s porteur·euse·s de projets	Action 26.1 : proposer des ateliers et des outils de formation autour de l'entrepreneuriat étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Normandie Université PEPITE Vallée de Seine Etablissements d'enseignement supérieur normands 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement de tous les ateliers et outils de formation mis en place Nombre de personnes fréquentant ces ateliers et formations, année par année 	au fil du contrat
	Action 26.2 : multiplier les lieux de travail partagé connectés et les espaces de mutualisation et de fertilisation croisée dédiés aux étudiant·e·s, en particulier aux étudiant·e·s entrepreneur·e·s ;	<ul style="list-style-type: none"> Établissements d'enseignement supérieur normands CESAR 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du nombre de lieux de ce type Annuaire de ces lieux, avec les caractéristiques de chacun d'entre eux 	au fil du contrat



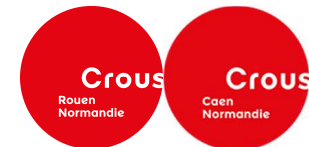
	mettre en place, dans les résidences étudiantes, des colocations pour étudiant·e·s entrepreneur·e·s	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales 		
	Action 26.3 : encourager la présence sur les campus des jeunes artistes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Part des jeunes artistes professionnels dans les programmations culturelles • Nombre de résidences d'artistes émergents 	au fil du contrat
Mesure 27 : cultiver un réseau d'ancien·ne·s	Action 27.1 : fédérer les ancien·ne·s à l'échelle du territoire normand par la mise en place et l'animation d'un réseau d'<i>alumni</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • PEPITE Vallée de Seine • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Métropole Rouen Normandie (Rouen Normandy Invest) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place par Normandie Université du réseau pour les docteur·e·s et les diplômé·e·s du D2E • Nombre d'ancien·ne·s étudiant·e·s appartenant à ce réseau • Degré d'animation du réseau 	2019 (pour le réseau d'ancien·ne·s docteur·e·s et diplômé·e·s du D2E)



	Action 27.2 : organiser des rencontres entre étudiant·e-s et alumni de la région Normandie	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• PEPITE Vallée de Seine• Etablissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des rencontres organisées• Nombre de participant·e-s, côté étudiant·e-s et côté ancien·ne-s	au fil du contrat
Mesure 28 : renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant·e-s à Normandie Université, aux établissements d'enseignement supérieur normands et à la Normandie	Action 28.1 : organiser chaque année un événement (« Normandie Université fait sa rentrée »), avec notamment, sur chacune des trois grandes agglomérations, un parcours étudiant agrémenté d'animations	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• Établissements d'enseignement supérieur normands• Crous• CESAR• Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de cet événement• Nombre de participants, site par site	2019



	Action 28.2 : créer des portraits vidéo d'étudiant·e·s « ambassadeur·rice·s » de Normandie Université et des établissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• Etablissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de ces portraits• Nombre de vues	2018
	Action 28.3 : développer une identité « Normandie Université » au moyen d'outils marketing	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation et diffusion des objets « Normandie Université »• Réalisation de la signalétique et du stand « Normandie Université »	au fil du contrat
Mesure 29 : déployer une démarche qualité sur la vie étudiante normande	Action 29.1 : mettre en place un observatoire régional de la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none">• Normandie Université• Etablissements d'enseignement supérieur normands	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de cet observatoire régional	2020



	<p>Action 29.2 : déployer des dispositifs d'évaluation de la satisfaction étudiante (enquêtes, questionnaires...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des enquêtes et des questionnaires mis en place • Nombre de participant-e-s • « Résultats » obtenus 	<p>2018 pour une première enquête complète sur les conditions de vie des étudiant-e-s</p>
<p>Mesure 30 : créer des espaces de discussion et de concertation entre tous les acteurs de la vie étudiante en Normandie</p>	<p>Action 30.1 : mettre en place une conférence de l'enseignement supérieur normand rassemblant tous les acteurs de la vie de campus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Etablissements d'enseignement supérieur normands • Crous • CESAR, CHEERS • Rectorats • Région Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des réunions de cette conférence 	<p>2018</p>



		<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales 		
	Action 30.2 : organiser, tous les deux ans, des Assises de la vie étudiante en Normandie	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Établissements d'enseignement supérieur normands • Crous • Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participant-e-s • Thématiques abordées dans les ateliers • Comptes rendus 	Tous les deux ans à partir de 2016
Mesure 31 : inventer de nouveaux modèles économiques permettant d'améliorer la vie de campus	Action 31.1 : créer une fondation à but non lucratif destinée à recueillir des dons d'entreprises et de particulier-ère-s spécifiquement ciblés sur les problématiques de la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université • Crous 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cette fondation • Sommes recueillies dans ce cadre • Fléchage de ces sommes vers des actions 	2021
	Action 31.2 : mener une réflexion, avec l'ensemble des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Normandie Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un rapport sur ces nouveaux types 	Au fil du contrat



	normands de la vie de campus, sur des types innovants de financement de la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none">• Établissements d'enseignement supérieur normands• Crous• Région Normandie• Collectivités territoriales• Entreprises	de financement, tenant compte des spécificités des campus normands et du tissu économique et social dans lequel ils prennent place	
--	---	---	--	--

Annexe 2

Diagnostic de site en matière de vie étudiante en Normandie

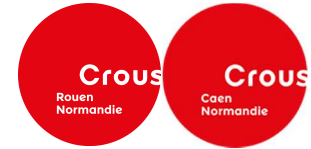
Pour aider les ComUE à mener à bien le bilan de l'existant, la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a élaboré un référentiel, avec une liste d'indicateurs et de questions sur différentes thématiques de la vie étudiante. Le présent diagnostic se décline en 11 parties correspondant aux 11 items de ce référentiel. Il a été élaboré à partir de différentes ressources : des données quantitatives et qualitatives fournies par les Crous de Caen Normandie et de Rouen Normandie, par les vice-présidents « vie étudiante » et équivalent-e-s des établissements membres de Normandie Université, par leurs observatoires et leurs services « vie étudiante ». Il présente un état des lieux de ce qui se fait déjà en matière de vie étudiante dans les 6 établissements membres de Normandie Université, dans les 2 Crous normands et à Normandie Université.

I. Rythmes étudiants

1. Identification des points de blocage : début des cours vs. transports ; pause méridienne vs. restauration

Université de Caen Normandie

Le CA et la CFVU ont approuvé en 2011 une charte invitant les composantes de l'université à mettre en œuvre des préconisations pour améliorer les rythmes universitaires. L'université a entamé un travail afin de revoir les modalités actuelles de gestion des locaux et de donner des recommandations en vue de la construction des emplois du temps : les penser sur des périodes allant du lundi au vendredi et en élargissant les plages horaires d'enseignement de 8 h à 20 h. Ces aménagements des cours tout au long de la semaine vont dans le sens de l'harmonisation de la durée quotidienne d'enseignement. L'utilisation du logiciel d'emploi du temps ADE par l'ensemble des composantes et pour l'intégralité de l'offre de formation permet d'ores et déjà d'améliorer la qualité des emplois du temps. Il sera rappelé aux composantes, pour la prochaine offre de formation, de veiller au respect de la pause méridienne. La pause méridienne n'est souvent pas suffisante et ne permet que difficilement de conjuguer activités physiques et sportives et repas. Pour les transports, une nette amélioration est attendue avec l'inauguration du prochain tram (voir le chapitre consacré aux transports).



Université de Rouen Normandie

On note d'importantes disparités dans l'organisation des enseignements entre les différents campus et les différentes années d'études. De nombreuses mutualisations d'enseignements entre les formations rendent l'élaboration des emplois du temps très complexe. Les emplois du temps sont parfois faits davantage pour l'organisation de la communauté enseignante. Certains cours sont très tardifs. On constate parfois l'absence de pause méridienne.

Université Le Havre Normandie

Il n'y a pas de problème identifié concernant la synchronisation avec les transports, même si les retards des trains sont récurrents et perturbent parfois l'organisation des enseignements. En revanche, de nombreuses difficultés concernent la pause méridienne sur le site Frissard-Prony-Bellot, où certaines formations ont une pause inférieure ou égale à 1 h alors même qu'il n'y a pas de restaurant universitaire sur le site (ce manque sera comblé en 2019 ou 2020, dans le cadre d'un CPER). Les mutualisations d'enseignements augmentent les contraintes de construction des emplois du temps. Les pauses méridiennes sont parfois très réduites, la fin des cours pouvant aller jusqu'à 20 h. Les espaces connectés devraient être plus nombreux et plus confortables. Les 75 heures d'amplitude horaire d'ouverture de la bibliothèque universitaire centrale constituent une solution très utilisée par les usager·ère·s.

INSA Rouen Normandie

On ne constate pas de problème particulier dus aux transports pour les activités pédagogiques. Un·e étudiant·e a maximum 5 cours de 1 h 30 dans la journée, répartis sur 6 créneaux possibles entre 8 h et 18 h 15, avec une pause de 15 minutes entre chaque séquence. Selon l'année, les étudiant·e·s ont 3 séquences le matin et 2 l'après-midi, ou 2 le matin et 3 l'après-midi, de manière à fluidifier l'accès à la restauration. À la cafétéria, les files d'attente peuvent être importantes.

ENSICAEN

Le midi, en raison de l'engorgement constaté au niveau du restaurant universitaire du Campus 2, l'école essaie de ne pas faire finir tou·te·s les étudiant·e·s à la même heure.



ENSA Normandie

Début et fin des enseignements liés aux horaires des trains. Problème d'engorgement à la cafétéria.

Crous de Caen Normandie

Même si le sujet demeure compliqué, la dynamique est positive. Les espaces Crous sont très imbriqués au sein des campus. Des comités de site sont organisés avec les composantes de l'université de Caen Normandie et les écoles. Le Crous s'adapte aux rythmes de vie étudiants (restauration rapide) et aux nouveaux modes de vie (espaces connectés, lieux de vie). La restauration au Crous de Caen continue de connaître un très grand succès.

2. Existence de demi-journées banalisées

Université de Caen Normandie

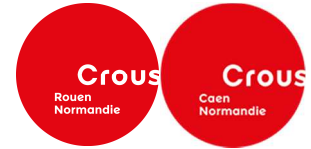
Il n'y a pas de demi-journée banalisée définie au niveau de l'établissement. Néanmoins, certaines composantes peuvent organiser leur emploi du temps pour dégager un créneau hebdomadaire permettant aux étudiant·e·s de s'inscrire aux unités d'enseignement libre de sport et de langues. Ces demi-journées banalisées existent notamment sur les sites d'Alençon-Damigny et de Cherbourg-en-Cotentin : elles permettent de faciliter l'accès aux activités physiques et sportives en journée, notamment pour des activités qui nécessitent une plage horaire importante (voile...). L'université poursuivra sa réflexion lors de la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation 2017-2021. La coordination des calendriers et des emplois du temps s'imposera en raison de la pluridisciplinarité des nouvelles licences et de la mutualisation des enseignements.

Université de Rouen Normandie

La demi-journée banalisée n'est généralisée dans aucune des composantes, sauf en STAPS le jeudi après-midi pour les compétitions sportives.



Normandie Université



Université Le Havre Normandie

Une demi-journée est banalisée le jeudi après-midi pour les activités sportives et culturelles.

INSA Rouen Normandie

Une demi-journée est banalisée le jeudi après-midi.

ENSICAEN

Une demi-journée est banalisée le jeudi après-midi.

ENSA Normandie

Une journée est banalisée pour l'ensemble des étudiant·e·s (le lundi ou le mardi selon les années).



II. Logement

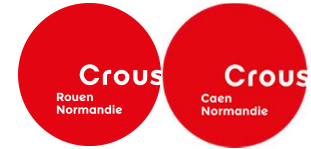
1. Caractéristiques du parc locatif et social local

Crous de Rouen Normandie

Le Crous de Rouen Normandie gère 25 structures de résidences universitaires réparties sur 5 sites (Mont-Saint-Aignan, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Le Havre et Évreux). La capacité d'accueil est en augmentation (4 941 lits en 2011 / 5 516 lits en 2015-2016, occupés à 84 %, dont 4 480 à Rouen et Évreux et 1 036 au Havre). Le Crous loge principalement des étudiant·e·s relevant du Dossier Social Étudiant (66 %) ainsi que des étudiant·e·s internationaux·ales (34 %), soit à titre individuel, soit dans le cadre de conventions signées avec les grandes écoles et les universités. Près de 1600 étudiant·e·s internationaux·ales sont logé·e·s en résidences Crous.

On ne constate pas de tension sur le logement. La plupart des structures ont été construites dans les années 1990-2000, avec une reprise des constructions en 2010. La plus ancienne des structures, la résidence du Bois, a fait l'objet d'un deuxième programme de réhabilitation en 2016. En dehors de la campagne nationale du Dossier Social Étudiant, LOKAVIZ a proposé 2 496 offres sur l'année 2015-2016 pour l'ensemble de l'académie de Rouen, pour un hébergement passager en résidence universitaire ou chez un·e particulier·ère. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s s'élève à 10,33 % sur le territoire de l'académie de Rouen. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s boursier·ère·s s'élève à 29,41 %. Le loyer moyen d'un logement étudiant (studio de 18 m², meublé, charges comprises) est de 350 € (contre 400 à 450 € pour un logement comparable dans le parc privé, non meublé, et charges non comprises).

Au Havre, l'offre actuelle du Crous représente environ 1 150 logements et correspond à l'objectif de 10 % des effectifs. L'offre couvre pour l'essentiel les besoins actuels : elle est localisée à proximité des établissements d'enseignement puisque autant pour le parc Crous que pour les résidences privées ou le parc privé AHLOET, une majorité des logements est localisée en ville basse et notamment en centre-ville ; pour l'essentiel, les montants des redevances sont adaptés aux ressources des étudiant·e·s, même si des difficultés peuvent être ponctuellement observées. Il faut rappeler que le tiers des étudiant·e·s havrais·e·s sont boursier·ère·s.



Crous de Caen Normandie

Le Crous de Caen Normandie gère 5 structures de résidences universitaires réparties sur 2 municipalités (Caen et Hérouville-Saint-Clair). Il dispose d'un parc de 4 068 logements pour 4 439 lits (occupés à 92,6 %). Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s s'élève à 11,22 %. Le ratio nombre total de places en gestion Crous / nombre total d'étudiant·e·s boursier·ère·s s'élève à 26,85 %. 907 étudiant·e·s internationaux·ales sont logé·e·s dans des résidences Crous sur l'ensemble de l'académie de Caen. Le loyer moyen d'un logement étudiant (studio de 18 m², meublé, charges comprises) est de 352,26 € (contre 382 € pour un logement comparable dans le parc privé, non meublé et charges non comprises). On ne constate pas de tension sur le logement. Le Crous de Caen Normandie a mis en place une politique volontariste de réhabilitations : 96 % des logements en cités universitaires seront entièrement rénovés d'ici 2017. 50 % du parc correspond à des logements appartenant au Crous et 50 % à des logements construits par les organismes HLM avec des baux allant jusqu'à 2027. Après cette date, les résidences deviendront propriété de l'État mises à dispositions du Crous.

Université Le Havre Normandie

Une convention a été établie avec le Crous de Rouen Normandie pour accueillir au mieux les étudiant·e·s en mobilité entrante en programme. Une extension de cette convention, permettant de réserver des logements à des étudiant·e·s internationaux·ales hors programme primo-arrivant·e·s est en test depuis la rentrée 2015. Parallèlement à ces actions, l'université Le Havre Normandie participe, y compris financièrement, à l'association AHLOET (Association Havraise pour le Logement Étudiant). Cette association rassemble les principaux établissements d'enseignement supérieur et la ville du Havre, et s'est donnée pour mission de visiter et de labelliser les logements proposés aux étudiant·e·s. À ce jour, 770 résidences privées et 800 logements privés sont labellisés.

INSA Rouen Normandie

L'INSA Rouen Normandie dispose à Saint-Étienne-du-Rouvray d'un parc de résidences dont il assure directement la gestion. Le service des résidences propose aux élèves de l'école la possibilité de se loger à proximité des lieux d'enseignement avec 759 lits (occupés à 95 % pendant 10 mois sur 12). Actuellement, les étudiant·e·s de 1^{ère} année de 1^{er} cycle sont logé·e·s en priorité. Il en est de même pour les étudiant·e·s



boursier·ère·s et internationaux·ales. Pour les autres, dans le cadre d'une première demande, l'attribution d'un logement se fait dans la limite des places restant disponibles.

ENSA Normandie

Un partenariat a été établi avec certaines résidences, de manière à faciliter l'accès des étudiant·e·s au logement, notamment pour les étudiants en mobilité. Des offres de logement sont également diffusées.

2. Résidences pour la réussite

Université de Rouen Normandie et Crous de Rouen Normandie

Le Crous de Rouen Normandie a pour objectif d'accroître l'animation et les liens entre les étudiant·e·s au sein de ses résidences. Pilotées par des animateurs du Crous et des volontaires en service civique, en lien avec les associations étudiantes, animations et offre culturelle permettent d'améliorer les conditions de vie en résidence et de favoriser la réussite académique.

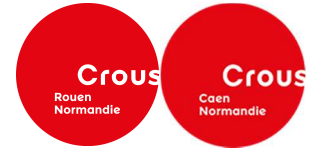
De plus, dès 2011, un dispositif de résidence de la réussite a été créé en partenariat avec l'université de Rouen Normandie et le rectorat de l'académie de Rouen. Avec la réhabilitation de la cité du Bois, ce dispositif est monté en puissance à la rentrée 2016. Il propose un parcours pour la réussite (300 h de cours et diplôme universitaire) à l'attention d'étudiant·e·s issu·e·s de filières professionnelles, et un encadrement ciblé en résidence universitaire avec l'appui de volontaires en service civique présents en soirée dans la résidence.

Crous de Caen Normandie

Il n'y a pas eu de création de « résidence pour la réussite » proprement dite à Caen. L'objectif du Crous de Caen est de faire en sorte que toutes les résidences soient des résidences pour la réussite, notamment en instaurant du lien social : lieux collectifs, animations, lieux conviviaux, confort maximal pour l'étudiant·e, dispositif de référents étudiants, installations sportives et de loisirs, formation des personnels, mise à disposition d'un psychologue du SUMPPS pour les personnels afin de les aider dans



Normandie Université



leurs relations avec les étudiant·e·s et de les amener à repérer les situations difficiles. Le Crous a également soutenu la création de l’Agoraé, épicerie sociale et solidaire, qui est hébergée dans ses locaux. Le Crous soutient dans cette logique la création d’un premier jardin étudiant, porté par l’association CAENPOUSSE, ainsi que les initiatives de lien avec les villes et les quartiers, afin de créer des liens entre les étudiant·e·s internationaux·ales et les habitants (association CQ2).

III. Transport

1. Caractéristiques du réseau de transport local et desserte des différents sites universitaires (campus, résidences...) et des points stratégiques du territoire (gares...)

Université de Caen Normandie

Le tracé du tram à Caen a été conçu en fonction des campus. Il dessert sans changement tous les campus de la ville à partir de la gare ferroviaire et de la gare routière. On note un engorgement des transports en début de journée et un manque de trams le dimanche soir à la gare pour les étudiant·e·s qui reviennent de chez leurs parents. La capacité du tram augmentera et sa fréquence sera plus régulière lors de la mise en service du nouveau tram en 2019. Le changement du réseau fera passer sa capacité de 45 000 à 65 000 usager·ère·s par jour. L'université est associée par Viacités aux prochains travaux sur le tram.

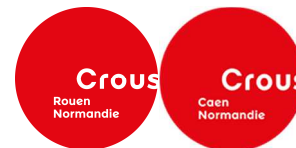
D'autre part, grâce à la mobilisation étudiante, le tarif étudiant·e de Twisto (qui faisait de Caen la ville la plus chère pour les étudiant·e·s en matière de transports) a été revu à la baisse (265,50 € par an) et place désormais Caen en-dessous de la moyenne nationale.

Enfin, depuis la rentrée 2015-2016, la ville de Caen a mis en place du stationnement payant autour du château et a d'une certaine façon renforcé autour du campus 1 le stationnement « sauvage » des étudiant·e·s qui, pour des raisons d'éloignement géographique, n'ont pas d'autres moyens de locomotion.

Une implantation d'abris à vélo sur le campus est en cours.

Université de Rouen Normandie

L'agglomération de Rouen dispose d'un réseau de transports en commun (TEOR et bus), le réseau ASTUCE. Un demi-tarif est proposé aux jeunes de moins de 26 ans (234 € par an). On constate une bonne desserte des campus dans l'ensemble, mais un certain éloignement du site du Madrillet. Le réseau est limité entre Rouen et Évreux.



Université Le Havre Normandie

L'agglomération du Havre dispose du réseau Lia et d'abonnements à destination des jeunes, mais relativement chers (279,30 € par an ou 26,60 € par mois). Néanmoins, pour les étudiant·e·s qui bénéficient de la CMU Complémentaire, le coût du titre mensuel est ramené à 12,20 €. Le réseau de tramway assure une bonne desserte des sites Lebon et Caucriauville. En revanche, le site Frissard-Prony-Bellot est mal desservi.

La Ville du Havre a développé un important réseau cyclable qui dessert l'ensemble des sites universitaires (enseignement et résidences). Ce réseau offre aux étudiant·e·s une solution simple et peu onéreuse pour se déplacer en ville vers les différents pôles de services et de loisirs. Le service Vél'H de la Ville du Havre propose des locations longue durée à des tarifs très compétitifs, voire la gratuité pour les résident·e·s havrais·e·s.

INSA Rouen Normandie

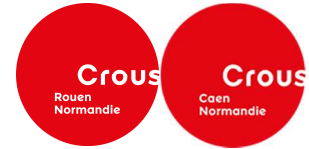
Un arrêt du Métrobus se situe au pied de l'établissement. La même ligne dessert les résidences INSA les plus éloignées. L'INSA est situé à 40 minutes du centre-ville et de la gare. Pour l'antenne du Havre, l'accès à la gare se fait en 15 minutes à pied.

ENSA Normandie

Un arrêt du TEOR 3 se situe à l'entrée de l'école.

Crous de Rouen Normandie

Globalement, une desserte des résidences du Crous est assurée par les transports en commun. On note un éloignement par rapport au centre-ville des résidences du Madrillet (40 minutes) et des résidences de Mont-Saint-Aignan, en particulier Bois et Pléiade (20 minutes), ce qui peut être problématique en soirée (malgré la présence de Noctambus). Au Havre, les résidences du quartier de l'Eure (Saint Nicolas et A Docks) sont mal desservies.



Crous de Caen Normandie

Les campus sont bien desservis dans l'ensemble, mais on constate des problèmes le matin au niveau des flux. Le Crous de Caen Normandie est associé par Viacités aux prochains travaux sur le tram.

Normandie Université

La mobilité étudiante est une problématique fondamentale dans le cadre d'une ComUE multisites comme Normandie Université, dont certains campus sont fortement éloignés les uns des autres (par exemple, 1 h 30 à 2 h 30 de trajet, selon le moyen de transport utilisé, entre l'université de Rouen Normandie – site de Mont-Saint-Aignan et l'université de Caen Normandie – campus 1, 2 ou 4). Sur ce sujet, une première pierre a été posée avec la prise en charge par Normandie Université, à compter du 1er avril 2016, des frais de déplacements des étudiant·e·s inscrit·e·s dans des formations cohabilitées par plusieurs établissements membres de Normandie Université, et amené·e·s à se déplacer d'un site distant à l'autre dans le cadre de ces formations – ces déplacements physiques devant être motivés d'un point de vue pédagogique (décision votée au Conseil d'Administration de Normandie Université le 24 février 2016). Jusque-là, ces frais étaient diversement supportés par les établissements eux-mêmes, ce qui pouvait entraîner des inégalités de traitement selon les établissements d'inscription. La prise en charge des frais de déplacements (10 allers-retours maximum par année universitaire et par étudiant·e) s'effectue via une indemnité forfaitaire versée trimestriellement et sur une base individuelle. Elle est conditionnée à la présence de l'étudiant·e en cours, systématiquement vérifiée par une feuille à émarger. L'avantage de ce dispositif est qu'il est éco-responsable, dans la mesure où non seulement il couvre les frais de transports en commun mais aussi, pour ceux·elles qui préfèrent utiliser leurs voitures, qu'il incite fortement au co-voiturage.

IV. Politique sociale

1. Politique en matière de salariat étudiant / service civique

Université de Caen Normandie

Le service civique peut être validé comme une période de stage. Le statut salarié est reconnu pour l'aménagement des emplois du temps dans la majorité des composantes, mais cette prise en compte est variable selon les formations. Certaines formations ne peuvent autoriser des dispenses d'assiduité, par exemple les DUT, les formations de santé ou les licences professionnelles. Enfin, chaque année, l'université propose des emplois étudiants dans différents services de l'université.

Université de Rouen Normandie

La CFVU de l'établissement a validé les missions suivantes :

Missions	Nombre de vacataires	Nombre d'heures
Accompagnement handicap	81	16399,5
Accueil étudiant	91	10800
Administration	3	370
Appui personnel bibliothèques	59	19994
Fondation Flaubert	8	40
Monitorat informatique	9	2081
Organisation	14	143
Patient simulé	47	571,5
Tutorat	205	11482
Promotion offre de formation	58	473
Relais santé	4	400
Secrétariat d'examen	34	1021
Soutien informatique	16	4960
TOTAL	627	69586



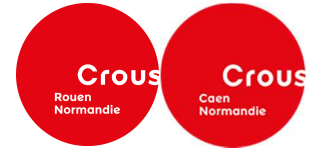
L'université de Rouen Normandie a un agrément pour 13 volontaires en service civique (appui pour la mise en œuvre opérationnelle du plan vert de l'établissement : 1 ; accompagnement de la pratique des activités physiques et sportives : 1 ; prévention de la santé par l'activité physique et sportive : 2 ; promotion des parcours universitaires dans les établissements d'enseignement secondaire : 2 ; médiateur·rice-s auprès des associations étudiantes : 2 ; médiateur·rice auprès des étudiant·e-s étranger·ère-s : 1 ; animateur·rice-s de la résidence pour la réussite : 4).

En 2016, un statut d'étudiant·e salarié·e a été formalisé (facilitation du choix des groupes de TD et TP, tutorat...).

Université Le Havre Normandie

L'université a un agrément pour quelques services civiques et établit de nombreux contrats étudiants. C'est parmi les étudiant·e-s, et avec une attention particulière à l'égard de leur situation sociale, que l'université embauche les contractuels qui travaillent sur la chaîne d'inscription, les moniteur·rice-s qui accompagnent les étudiant·e-s dans leurs démarches à la bibliothèque universitaire, les tuteur·rice-s qui accompagnent les étudiants en situation de handicap et les tuteur·rice-s pédagogiques qui proposent du soutien. De plus, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et l'accompagnement périscolaire a amené la ville du Havre à embaucher de nombreux étudiant·e-s sur des contrats à temps partiel. L'université du Havre a signé une convention avec la ville, qui réserve un contingent important (plus de 100 contrats dès la première année) aux étudiant·e-s de l'université. Le service de la vie étudiante instruit les dossiers de demande, et a la possibilité de signaler les demandes qui émanent d'étudiant·e-s qui connaissent des difficultés financières. Les étudiant·e-s qui bénéficient de ces emplois ont le statut d'étudiant·e salarié·e.

De plus, une commission d'aide sociale, issue de la CFVU, et pilotée par les deux vice-président·e-s, se réunit tous les mois. Dans le but de professionnaliser son analyse de la demande sociale, l'établissement a embauché une assistante sociale (0,7 ETP au service des étudiant·e-s), cofinancée par le Crous de Rouen Normandie, et établi une convention avec le Crous, afin d'établir un dossier commun de demande d'aide sociale, et un traitement coordonné de ces demandes. Les assistantes sociales du Crous et de l'université sont toutes deux présentes à cette commission. L'assistante sociale est également présente aux commissions du Crous, à laquelle elle présente les dossiers dont elle a la charge. Il convient de noter que les étudiant·e-s en difficulté financière chronique sont nombreux au Havre. À titre d'exemple, plus de 600 étudiant·e-s bénéficient des différentes aides alimentaires proposées par les ONG du territoire.



INSA Rouen Normandie

Mise en place de contrats étudiants pour la promotion du groupe INSA sur les forums et dans les lycées, pour le phoning et la consolidation de la base de données entreprise, pour le soutien à la cellule culturelle, pour l'accompagnement d'étudiant·e-s en difficulté ou en situation de handicap. Veille sur les élèves en difficulté financière (non-paiement des loyers). Signature d'une convention avec la banque alimentaire (3 € reversés par l'INSA par repas distribué).

ENSA Normandie

Un aménagement d'études (aménagement du cursus, de l'emploi du temps...) est prévu pour les étudiant·e-s salarié·e-s mais aussi pour les étudiant·e-s en situation de handicap, chargé·e-s de famille et engagé·e-s dans la vie de l'école (associations, instances...).

Crous de Rouen Normandie

Le Crous accueille des étudiant·e-s en CDD pour des fonctions telles que la plonge, la veille, l'accueil en cité universitaire, les médiathèques, la plateforme téléphonique de la division de la vie étudiante (8,23 ETP étudiants en 2015). Il accueille 11 volontaires en service civique en 2016-2017.

Crous de Caen Normandie

Le Crous de Caen Normandie accueillait une dizaine de volontaires en service civique à la rentrée 2016-2017. De plus, il donne la priorité à l'embauche d'étudiant·e-s pour faire face aux surcroûts de travail (400 contrats dans l'année). Une journée autour du job étudiant est organisée tous les ans depuis la rentrée 2015-2016, en partenariat avec le Carré International, l'Espace Orientation Insertion de l'université de Caen Normandie et le CRIJ. Pôle Emploi et différents employeurs sont présents. L'événement se déroule dans le lieu emblématique que représente la Maison de l'Étudiant et rencontre un vif succès. Les liens avec le SUMPPS de l'université de Caen Normandie sont très étroits sur la politique sociale : les travailleur·euse·s sociaux·ales travaillent en totale collaboration sur l'ensemble des dossiers, qu'ils soient individuels (aides, exonérations) ou transversaux (handicap, prévention, santé).

2. Logements d'urgence

Crous de Rouen Normandie

Des liens privilégiés existent entre le Service Social du Crous, la division de la vie étudiante de l'université de Rouen Normandie et les Unités de Gestion pour le logement d'urgence quand cela est nécessaire.

Crous de Caen Normandie

Les loges des résidences sont ouvertes 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'est pas nécessaire de réserver de logement en cas d'urgence.

Université Le Havre Normandie

Quelques possibilités de logements d'urgence existent via le CRJS (Centre Régional Jeunesse et Sports). Le Crous de Rouen Normandie dispose également de 20 logements au Havre pour faire face à ce genre de situation.

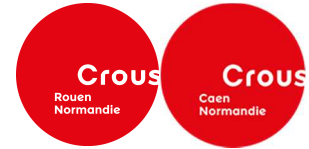
3. Dispositifs de tutorat

Université de Caen Normandie

Dans le cadre du plan « réussite en licence », toutes les composantes proposent du tutorat aux étudiant·e·s de première année de licence. Un tutorat spécifique existe pour les PACES. Un tutorat pédagogique est proposé aux étudiant·e·s en situation de handicap. Une attention toute particulière est réservée aux étudiant·e·s réfugié·e·s, qui bénéficient d'un accompagnement spécifique au Carré International.

Université de Rouen Normandie

Toutes les UFR ont des dispositifs de tutorat, mais de façon disparate. Une expérience très intéressante est menée à l'UFR de Médecine Pharmacie, avec un rôle très



important de l'association, encadrée par des enseignants. Les étudiant·e·s s'inscrivent au tutorat en même temps qu'ils s'inscrivent à l'université.

Université Le Havre Normandie

Un tutorat sous contrat étudiant existe pour l'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales.

INSA Rouen Normandie

Il existe un système de parrainage et de tutorat des primo-entrant·e·s par les promotions antérieures.

ENSICAEN

Il existe un système de parrainage entre promotions.

ENSA Normandie

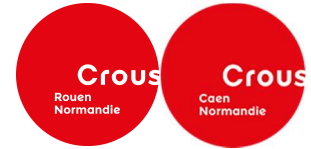
Existent : un monitorat de soutien aux étudiant·e·s en situation spécifique, en appui des enseignements ; un monitorat ponctuel (valorisation et constitution de la mémoire de l'école) ; un monitorat en informatique (assistance des étudiant·e·s sur des logiciels) ; un monitorat en médiathèque (assistance pour la recherche documentaire) ; un monitorat dans le cadre de dispositions spécifiques telles que les actions de sensibilisation à l'architecture.

Crous de Rouen Normandie

Un tutorat par des étudiant·e·s existe pour l'accueil des résident·e·s internationaux·ales dans le cadre de conventions avec certains établissements (supplément payé par les étudiant·e·s). Il faut aussi noter le tutorat des étudiant·e·s de la résidence de la réussite par des étudiant·e·s en service civique (en partenariat avec l'université de Rouen Normandie).

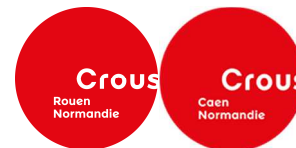


Normandie Université



Crous de Caen Normandie

Le Crous a mis en place le dispositif des référent·e·s étudiant·e·s, étudiant·e·s logé·e·s en situation de réussite, chargé·e·s d'accueillir et de faciliter l'intégration des nouveaux·elles étudiant·e·s logé·e·s.



V. Activités sportives

1. Activités sportives

Université de Caen Normandie

Le SUAPS propose 70 activités. 8 700 étudiant·e·s sont inscrit·e·s. L'université compte 125 étudiant·e·s athlètes de haut niveau et élites universitaires.

Université de Rouen Normandie

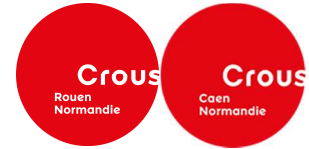
Le SUAPS propose 67 activités sportives. 4 992 étudiant·e·s sont inscrit·e·s (+ 232 étudiant·e·s extérieur·e·s à l'université). La proportion d'étudiant·e·s inscrit·e·s au SUAPS est de 18,8 %. 967 étudiant·e·s sont inscrit·e·s au sein d'associations sportives, soit 3,6 % de l'ensemble des étudiant·e·s. Enfin, l'université compte 195 sportif·ive·s de haut niveau.

Université Le Havre Normandie

L'université propose 30 activités sportives. 1 509 étudiant·e·s sont inscrit·e·s. La proportion d'étudiant·e·s inscrit·e·s au SUAPS s'élève à 19,3 %. 162 étudiant·e·s sont inscrit·e·s au sein d'associations sportives, soit 2 % de l'ensemble des étudiant·e·s. L'université compte 23 sportif·ive·s de haut niveau. 10 étudiant·e·s handicapé·e·s sont inscrit·e·s au SUAPS. Toutes les activités présentées sont encadrées par des enseignant·e·s agréé·e·s.

INSA Rouen Normandie

L'INSA Rouen Normandie propose un cadre favorable à la pratique et intègre le service des sports au sein du Département des Humanités (20 % des maquettes pédagogiques) : 1 h 30 hebdomadaire de cours d'APS, accompagnement des sportif·ive·s de haut niveau (au nombre de 11 en 2015-2016), association sportive. L'association sportive propose un accès illimité à l'ensemble des activités, soit 54 créneaux hebdomadaires sur 32 activités, pour une adhésion de 60 € par an.



Une équipe de l'INSA Rouen Normandie, comme de l'ENSICAEN, participe au Tournoi des Écoles d'Ingénieurs de Normandie (TEIN), qui rassemble chaque année près de 600 élèves ingénieur·e·s de 10 écoles : ENSICAEN, Esix Normandie, ESITC Caen, INSA Rouen Normandie, UniLaSalle, ISPA, ISEL, EAMEA, ESITech et ESIGELEC. Ce tournoi propose des activités sportives telles que football, handball, basketball, volley-ball, rugby, cross déguisé, voile, aviron, pétanque et tir à la corde. C'est un événement sportif convivial.

ENSA Normandie

Au sein du BDE s'est mis en place un Bureau des Sports.

CESAR

La Métropole Rouen Normandie, le CRSU Haute-Normandie et CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen) organisent depuis 2015, à la Kindarena de Rouen, le Rouen Normandie Sup'Cup. Il s'agit d'un challenge multisports qui a pour objectif d'accueillir les étudiant·e·s sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie pour la nouvelle année universitaire. Les épreuves permettant de remporter le challenge ne sont pas uniquement sportives et peuvent être pratiquées par n'importe quel·le étudiant·e, sportif·ive ou non : concours de chorégraphies ; baby-foot humain ; tir à la corde...

2. Équipements disponibles

Université de Caen Normandie

11 unités de lieu sur le campus 1, dont une piscine universitaire ; 5 unités de lieu sur le campus 2 ; 4 unités de lieu à Cherbourg-en-Cotentin ; aucun équipement universitaire à Alençon, Lisieux, Vire. Sur le campus 1, les installations sportives extérieures sont très utilisées par les résident·e·s, et constituent un vrai facteur de lien social.



Université de Rouen Normandie

3 gymnases (type C) / 4 salles de danse / 1 dojo / 1 salle de gymnastique spécialisée / 1 salle de fitness + musculation / 1 salle polyvalente / 1 terrain de football + rugby + hockey gazon en synthétique / un mur d'escalade (SAE 6 voies) + salle de bloc / utilisation des piscines, stades d'athlétisme et complexes sportifs municipaux de Mont-Saint-Aignan, Rouen, Le Madrillet, Évreux.

Université Le Havre Normandie

Gymnase de l'université : 1 type B, 1 type C, 1 salle de danse, 1 salle de musculation, 6 vestiaires, 1 mur d'escalade.

INSA Rouen Normandie

La majorité des installations sportives se situe en face des résidences universitaires du Madrillet et sont desservies par les transports en commun. L'INSA Rouen Normandie dispose d'un gymnase composé d'1 mur d'escalade, 2 salles multisports, 1 salle de combat et 1 salle de musculation.

ENSICAEN et ENSA Normandie

Aucun équipement sportif propre.

Crous de Rouen Normandie

Pas d'équipement sportif propre au Crous, mais une mise à disposition d'un local au profit de l'ASRUC comprenant une salle de musculation et un mur d'escalade.

3. Partenariats pour les équipements

Université de Caen Normandie

Partenariats avec les villes d'Alençon, Lisieux et Saint-Lô.



Université de Rouen Normandie

Partenariats avec : ESPE Évreux / Lycée Jeanne d'Arc à Évreux / Lycée M. Leroy à Évreux / NEOMA Business School / INSA Rouen Normandie / CESI / Lycée Lecorbusier à Saint-Étienne-du-Rouvray / Ligue de football / ASRUC / Associations reconnues par l'université de Rouen Normandie / Comité Régional de Gymnastique / Club de Gym de Mont-Saint-Aignan...

Université Le Havre Normandie

Locations à la ville du Havre : piscine des Champs Barrets, piscine du cours de la République, gymnase du Mont Gaillard (badminton), stade de football Youri Gagarine, salle annexe du cours de la république (full contact). Location au HAC Rugby : stade de rugby. Location au HAC Tennis : 2 cours de tennis.

Partenariats avec des clubs (avec mise à disposition d'encadrant-e-s) : Association Sportive des Cheminots Havrais (stade Ladoumègue et salle Alain Mimoun) ; École de plongée Paul Eluard (piscine de la mare rouge et piscine de Caucriauville) ; Havre Tennis Club : 2 cours de tennis ; Ligue de voile de Haute Normandie (mise à disposition de voiliers) ; Cercle d'escrime du Havre (salle d'escrime du gymnase de la gare) ; Budokan (dojo de judo) ; Okinawa Karate Club (dojo de karate et taekwondo) ; Centre de danse Anne Chétoui (salle de danse) ; Prevel Swing Danse Studio (salle de danse).

ENSICAEN

Partenariats avec l'université de Caen Normandie et la ville de Caen.

ENSA Normandie

Partenariat pour utiliser les équipements sportifs de la ville de Darnétal.

CROUS de Rouen Normandie

Partenariat avec l'ASRUC pour la mise à disposition du centre sportif du Bois dont le Crous est propriétaire, en contrepartie de tarifs préférentiels pour les étudiant-e-s et de

la mise à disposition de terrains extérieurs de l'ASRUC pour les étudiant·e-s résident·e-s de Mont-Saint-Aignan.

4. Horaires d'ouverture des infrastructures

Université de Caen Normandie

8 h – 22 h 30 à Caen ; 12 h - 14 h et 17 h – 22 h sur les autres sites.

Université de Rouen Normandie

Lundi et mercredi : 8 h - 22 h 30 ; mardi, jeudi et vendredi : 8 h – 22 h ; samedi : 8 h – 12 h.

Université Le Havre Normandie

8 h – 22 h.

INSA Rouen Normandie

Du lundi au vendredi : 8 h – 22 h.

Crous de Rouen Normandie

Pour le partenariat du centre sportif du Bois : du lundi au vendredi : 8 h - 20 h 30 (21 h 30 le mardi et le jeudi) ; le samedi et le dimanche : 10 h 30 - 13 h et 15 h - 18 h.
Terrains extérieurs de l'ASRUC : soirs, week end et vacances.

VI. Activités associatives

1. Domaine des associations

Université de Caen Normandie

Plus de 80 associations sur les différents campus, qui couvrent tous les domaines associatifs : associations de filières, humanitaires, d'accueil des étudiant·e·s étranger·ère·s, de représentation et d'animation de la vie étudiante, de tutorat, de cinéma/théâtre... Entre 2007 et 2015, le nombre des projets financés par le FSDIE est passé de 19 à 72. Devant cette augmentation, et pour permettre d'aider les meilleurs projets (ceux qui ont de véritables retombées sur la communauté universitaire), la commission du FSDIE a élaboré, en janvier 2015, une nouvelle charte qui précise les critères d'attribution. Cette commission a décidé d'instaurer une journée de retour d'expérience (parmi les réussites de l'année 2015-2016 : l'épicerie solidaire Agoraé, des actions humanitaires au Burkina Faso et au Togo, le stage préparatoire tutorat santé, la radio étudiante de Montfoulon). La commission FSDIE a également rappelé son souhait de valoriser certaines initiatives étudiantes en améliorant leur visibilité (refonte du site internet de l'université). Tous les domaines de projets sont représentés : culturel, sportif, scientifique, citoyenneté et accueil, humanitaire et caritatif, développement durable.

Université de Rouen Normandie

62 associations en 2014-2015 (filières : 19 ; international : 10 ; solidarité : 5 ; humanitaire : 8 ; handicap : 1 ; représentation : 4 ; environnement/développement durable : 2 ; sport : 1 ; culture scientifique : 2 ; culture artistique : 10). 75 projets sont financés par le FSDIE.

Université Le Havre Normandie

ASUH (association sportive de l'université), affiliée à la fédération française des sports universitaires (F.F.S.U.) ; Bureau des étudiant·e·s (BDE) ; associations de filières, de représentation, culturelles, d'étudiant·e·s internationaux·ales. L'université soutient activement les associations étudiantes, et incite les étudiant·e·s à les rejoindre. Le FSDIE (ou plus exactement les 70 % réservés au soutien des initiatives étudiantes) est



entièrement mobilisé et dépensé en soutien aux projets étudiants. Les associations étudiantes représentées dans les conseils centraux et de composantes reçoivent une subvention, pour moitié reliée au nombre d'élue·s, et pour moitié proportionnelle à leur présence effective. Les initiatives étudiantes sont subventionnées à 30 %, et au maximum à hauteur de 1500 € après audition de l'association demandeuse par une commission de la CFVU, un vote de la CFVU, et finalement un vote du CA. Les associations représentatives disposent de locaux, et sont invitées sur la chaîne d'inscription pour se présenter aux futur·e·s étudiant·e·s.

INSA Rouen Normandie

Principales associations : Bureau des élèves, Association sportive, Junior entreprise. Le BDE structure la grande majorité des clubs de l'INSA (festif, culturel, sports mécaniques...). 15 projets sont financés par le FSDIE.

ENSICAEN

4 bureaux : Bureau des Arts, Bureau des Divertissements, Bureau des Humanités, Bureau des Sports.

ENSA Normandie

Bureau des étudiant·e·s (subvention allouée par l'école) ; JAFAR : Junior Association des Futurs Architectes de l'Agglomération Rouennaise (structure d'aide à la création d'entreprise et d'insertion dans le monde professionnel) ; Entente des anciens étudiants (EAN) ; Lucien (événementiel).

Crous

Les 2 Crous ont de nombreux partenariats avec des associations pour la mise à disposition de locaux (FERUR, jardins étudiants, R2R...), le prêt occasionnel de salles et le soutien des initiatives étudiantes. Le fonds Culture-Actions finance 62 projets en Normandie, 35 en ex-Haute-Normandie et 27 en ex-Basse-Normandie.



CESAR

À l'initiative de CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen), l'ESIGELEC, le CESI, NEOMA Business School, l'INSA de Rouen Normandie, UniLaSalle, l'ENSA Normandie et l'université de Rouen Normandie ont accueilli tour à tour le « Tour de France Agir Ensemble » en novembre 2015 (projet national porté par l'ADEME, la CPU, la Caisse des Dépôts, l'AVUF et la MGEN). Le « Tour de France Agir Ensemble » vise à sensibiliser l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur sur l'impact environnemental des pratiques quotidiennes et l'importance d'adopter des gestes éco-responsables. CESAR organise également l'International Staff Training Week in Normandy, semaine de formation autour de l'internationalisation et de la mobilité dans l'enseignement supérieur, qui réunit les partenaires internationaux des établissements d'enseignement supérieur rouennais. Cet événement est l'occasion pour les participant-e-s d'échanger sur les enjeux de la mobilité internationale, le programme Erasmus + ou bien encore la diversité culturelle. Créé dans l'optique d'améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur du territoire, ce séminaire international est également une occasion unique de promouvoir le patrimoine de la Métropole auprès des universités étrangères.

2. Modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant au sein des établissements membres

Université de Caen Normandie

La prochaine offre de formation (qui entre en vigueur en septembre 2017) intégrera dans la plupart des maquettes un EC (élément constitutif) autour de 4 types d'engagement :

- engagement artistique et culturel : organisation de manifestations artistiques ou culturelles pour promouvoir la vie étudiante de l'établissement ;
- engagement associatif et engagement solidaire : responsabilité et actions au sein d'une association partenaire de l'université au niveau local ou d'une association reconnue au niveau national ;
- engagement universitaire : mandat au sein des conseils centraux ou de composantes de l'université, du Crous, de Normandie Université, ou engagement non rémunéré ni indemnisé au service de l'université ;

- engagement sportif : représentation de l'université dans des compétitions et organisation de manifestations sportives pour le compte de l'université.

Université de Rouen Normandie

Certification de valorisation de l'engagement étudiant (totalement distinct des cursus de formation) avec 2 parcours possibles : « parcours associatif » et « parcours élu-e ». Points bonus en STAPS et à l'IUT.

Université Le Havre Normandie

Depuis plusieurs années, l'engagement étudiant est reconnu à travers une unité d'enseignement libre « engagement étudiant ». L'étudiant-e apprend l'organisation d'un projet via une association. Il-elle doit proposer un document présentant un événement de son choix.

INSA Rouen Normandie

L'engagement associatif est valorisé en ECTS (environ 1,5 sur chaque cycle). Il concerne les membres des bureaux d'associations internes ou externes, les élu-e-s des conseils internes ou de Normandie Université, les participant-e-s à des actions en direction des élèves du primaire et du secondaire (tutorat, dispositifs de type « cordées de la réussite »). Des aménagements d'emploi du temps peuvent être mis en place.

ENSICAEN

Attribution de crédits ECTS de bonification.

ENSA Normandie

Aménagement d'études (de la même manière que pour les étudiant-e-s salarié-e-s) et inscription au supplément au diplôme. Mise en place dans le nouveau programme pédagogique d'un enseignement appelé « Projets Étudiants » et valorisé par des crédits ECTS.

VII. Politiques de santé

1. Prestations offertes par les SUMPPS

Université de Caen Normandie

Le SUMPPS est un service commun composé de professionnel-le-s de santé. Il est là pour accueillir, écouter, conseiller et accompagner si nécessaire. Une équipe est à la disposition des étudiant-e-s avec des médecins, des infirmières, des psychologues, un psychiatre, des assistantes sociales, une antenne du centre de planification avec une conseillère en santé sexuelle et vie affective et un médecin gynécologue, une secrétaire médicale, une responsable administrative et un médecin directeur. Les prestations du SUMPPS sont proposées à tou-te-s les étudiant-e-s pendant toute la durée de leur cursus universitaire et sont comprises dans les frais d'inscription à l'université. Elles sont effectuées dans le respect du secret professionnel. Quel que soit le problème (situation de handicap, baisse de moral, stress, fatigue, troubles du sommeil, problème de poids, oubli de pilule), les étudiant-e-s peuvent venir rencontrer l'équipe du SUMPPS qui propose un accompagnement adapté à la demande :

- l'examen préventif (sur rendez-vous) : il s'adresse à tou-te-s les étudiant-e-s. Il s'agit d'un bilan de santé avec contrôle des vaccinations et, sur demande, de la vue et de l'audition ;
- le handicap : si un-e étudiant-e souffre d'un handicap permanent ou temporaire, il-elle a la possibilité de bénéficier d'un aménagement des examens, des concours ou de la scolarité ;
- les consultations spécialisées (sur rendez-vous) : nutrition (conseils, accompagnement à la perte de poids) ; aide à la gestion du stress grâce à la pédagogie perceptive (soins individuels et/ou ateliers de groupe) ; aide psychologique individuelle assurée par un psychologue ou un psychiatre ; antenne du Centre de planification (consultation et suivi gynécologiques de contraception, accompagnement de l'interruption volontaire de grossesse, traitement des IST, difficultés relationnelles) ; délivrance de certificats de non contre-indication à la pratique du sport (hors sports de haut niveau et sports à risque) / de non contre-indication à la vie en collectivité ; vaccinations (certains vaccins sont fournis gratuitement) ; contraception d'urgence (gratuite et sans rendez-vous) ;



- conseils en santé ;
- le service social (sur rendez-vous) : si l'étudiant-e rencontre des problèmes de santé ou s'il-elle est en situation de handicap, le service social contribue à son adaptation à la vie étudiante. Il informe, conseille et oriente dans les différentes démarches relatives à : l'accès aux droits sociaux ; l'accès aux soins (couverture sociale, complémentaire santé...); au logement ; aux bourses ; aux aides administratives et financières ;
- santé publique : le SUMPPS, c'est aussi des actions de prévention et d'éducation pour la santé sur tous les campus avec des thématiques différentes : vie affective et sexuelle ; bien-être ; nutrition ; addictions ; prévention du suicide ; santé mentale ; PSC1 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (sur inscription avec participation financière).

Université de Rouen Normandie

- bilans de prévention systématiques proposés à l'ensemble des étudiant-e-s (université et écoles conventionnées) dans les 3 premières années d'études au plus tard ; suivi en cas de risque particulier ;
- information et éducation à la santé personnalisées ;
- consultations spécialisées à la demande : psychologue, psychiatre, handicap (équipe dédiée : 1 médecin, 2 infirmières et 1 assistante sociale), contraception, addictologie, sophrologie (groupe et individuel), acupuncture, dermatologie, diététique, sexologie, certificats médicaux, assistante sociale ;
- actions de prévention régulières : semaine de l'audition, sécurité routière, journée bien-être, ateliers de cuisine, journée addictions, journée dépistage / échange VIH et IST en lien avec l'association AIDES ;
- présentation du service en amphi et dans les écoles, lors des journées portes ouvertes, à l'Espace Modulo et lors de la semaine culturelle de la Maison de l'Université ;
- consultations de soins d'urgence.



Université Le Havre Normandie

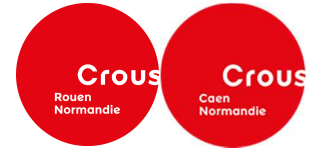
- bilan médicalisé de dépistage obligatoire des étudiant·e·s primo-entrant·e·s ;
- visite médicale d'aménagement d'études (étudiant·e·s en situation de handicap) ;
- visite médicale à la demande de l'étudiant·e ;
- visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités sportives pour les étudiant·e·s étranger·ère·s primo-arrivant·e·s ;
- participation au dispositif d'intégration des étudiant·e·s étranger·ère·s de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) ;
- soins d'urgence ;
- consultations spécialisées (diététicienne et psychologue) ;
- orientation vers des professionnel·le·s de santé et du secteur social ;
- participation aux actions collectives de santé publique (forums santé, manifestations nationales ou mondiales).

INSA Rouen Normandie

Le service santé de l'établissement est un lieu d'accueil pour les soins d'urgence et les soins courants, pour des consultations avec médecin de prévention, psychothérapeutes, tabacologues et addictologues. Le service peut fournir une aide en cas de problèmes d'adaptation et de difficultés personnelles ; et une aide à la mise à jour des vaccinations.

ENSICAEN

Accès au SUMPPS de l'université de Caen pour tou·te·s les étudiant·e·s.



ENSA Normandie

Les étudiant·e·s ont accès à la médecine préventive de l'université de Rouen Normandie. L'utilisation de matériel spécifique implique de sensibiliser les étudiant·e·s en architecture à la sécurité en respectant les modalités d'usage des équipements et en investissant pour réduire les risques. Chaque étudiant·e reçoit des équipements de protection lors de l'utilisation des machines, notamment en menuiserie. L'ENSA Normandie a également investi dans l'achat d'une découpeuse laser pilotée par un opérateur, ce qui a permis de réduire significativement le nombre de coupures qui avaient lieu lors de la réalisation manuelle de maquettes.

Crous

Le Crous (tout comme Normandie Université) participe à un groupe de travail sur la santé des jeunes piloté par l'ARS Normandie et met en place des projets de promotion de la santé des étudiant·e·s avec le soutien de l'ARS.

2. Caractéristiques de santé publique locales

Université de Rouen Normandie

Une enquête « conditions de vie » a été menée par l'observatoire de l'université en 2012 (environ 2 000 réponses) :

- 80 % des répondants bénéficient de la sécurité sociale étudiante ;
- 19 % se sont privés de soins pour des raisons financières ;
- Près d'1/3 rencontre des problèmes de sommeil ;
- 25 % ne mangent pas toujours à leur faim ;
- 88 % se sont sentis fatigués, 67 % tendus ou nerveux au cours des 7 jours précédant l'enquête.



De nombreuses problématiques sont intriquées, notamment socio-économiques : adaptation et autonomisation, isolement, questionnement sur l'orientation pédagogique, difficultés familiales ou financières, problèmes de santé...

Les conduites à risques sont fréquentes et en augmentation, notamment la consommation de toxiques mais aussi des conduites sexuelles à risques.

Il faut envisager la situation particulière des étudiant·e·s étranger·ère·s : risques psychosociaux importants, peu de recours spontané au médical, présence de souches tuberculeuses résistantes.

On note une forte augmentation du public d'étudiant·e·s handicapé·e·s, notamment souffrant de troubles du langage écrit et oral, de handicap psychiatrique, de syndrome autistique d'Asperger.

Université Le Havre Normandie

La démographie médicale sinistrée (en 2014 : ex-Haute-Normandie : 247 médecins pour 100 000 habitants ; Île-de-France : 348 médecins pour 100 000 habitants ; France : 298 médecins pour 100 000 habitants) ne favorise pas l'accès aux soins des étudiant·e·s, en particulier de ceux-elles qui n'ont pas de médecin référent sur la région havraise (soit la plupart des étudiant·e·s étranger·ère·s et des étudiant·e·s originaires d'autres régions de France). C'est aussi un obstacle au recrutement de médecins vacataires pour le SUMPPS (pas de médecin vacataire depuis septembre 2014). Le SUMPPS est en lien avec des structures locales plutôt orientées vers les populations précaires qui œuvrent dans le domaine du dépistage et de la prévention (IRSA), dans le soin (permanence de la PASS du centre hospitalier du Havre) ou dans le conseil et l'accompagnement des patients (réseau PAPS, PAEJ, Nautilia-Oppelia...).

VIII. Activités culturelles

1. Politique culturelle et artistique des établissements d'enseignement supérieur et des Crous

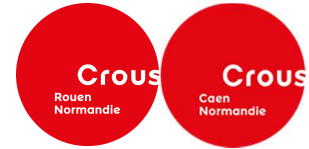
Université de Caen Normandie

Des liens étroits se sont tissés avec les partenaires culturels de la région : théâtres, cinémas Art et Essai, musées... Tous ont montré leur volonté de travailler avec l'université pour permettre aux étudiant-e-s un meilleur accès à la culture. Grâce aux jumelages avec la DRAC Normandie (une convention-cadre a été signée entre l'université, la DRAC et le Crous de Caen Normandie en 2015), de nombreux projets sont subventionnés en 2016-2017, qui permettent l'implication d'étudiant-e-s de différentes composantes ou laboratoires : l'IUT de Cherbourg est associé à un festival de musique ; la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) à un projet sur le film documentaire ; le laboratoire de neuropsychologie à un projet sur la danse... Fin juin 2016, un avenant consacré à la culture est signé entre la ville de Caen et l'université, pour formaliser les échanges souhaités entre les différents acteurs culturels de Caen et l'université.

Une Maison de l'Étudiant (et ses satellites sur les sites distants), co-gérée par le Crous de Caen Normandie et l'université, aide à la réalisation des projets étudiants, propose des spectacles de qualité (elle possède une salle de spectacles de 140 places), développe les pratiques amateurs et organise chaque année de grands rendez-vous : le festival Les Fous de la Rampe pour le théâtre, qui a permis la naissance de talents comme David Bobée ou Thomas Jolly, et le Tremplin Phénix pour les musiques actuelles. Lieu de vie, lieu de rencontres, la MDE, située à côté de la Maison des Langues et de l'International, est aussi importante pour l'intégration des étudiant-e-s étranger-ère-s.

Chaque année, les JACES constituent un des événements culturels phares à l'université de Caen Normandie : les artistes étudiant-e-s, personnels et enseignants sont mis à l'honneur dans le cadre d'une grande exposition dans l'Aula Magna. De plus, concerts, projections cinématographiques et spectacles de danse rythment cette semaine riche en événements.

En juin 2016 est née une Commission « Culture » à l'université, dont le but est de réfléchir aux différentes actions destinées à promouvoir la culture à l'université et à intégrer étudiant-e-s et personnel (administratif et enseignant) dans ce processus. Cette



commission compte des référents dans chaque composante (enseignant·e·s, personnels et étudiant·e·s) pour faire remonter les projets, proposer des idées, coordonner les actions entre les différents services, organiser des manifestations (théâtre, cinéma, expositions, événements musicaux...). Le rôle de cette commission est d'examiner ces projets pour aider à les mettre en œuvre en proposant des partenariats, en leur donnant une visibilité par tous les moyens de communication de l'université et, pour les projets les plus originaux, en les aidant financièrement.

Université de Rouen Normandie

La politique culturelle de l'université de Rouen Normandie :

- s'adresse à chacun·e, pour lui donner les moyens d'acquérir les outils symboliques facteurs d'épanouissement personnel et de mobilité sociale ;
- vise à intégrer la communauté universitaire (ses finalités, son fonctionnement) ;
- vise à promouvoir les services spécifiques que porte l'université (savoirs et savoir-faire notamment) ;
- vise à agir sur son territoire et à intégrer la société civile et politique.

La politique culturelle de l'université de Rouen Normandie œuvre à un projet politique démocratique, qui porte une ambition d'ouverture et d'altérité, et qui l'engage dans trois directions :

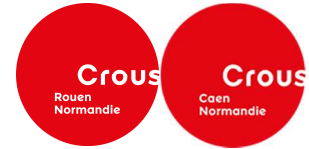
- faire de la culture « pour tou·te·s » (démocratisation culturelle). Cela implique d'organiser la rencontre avec les œuvres à l'université et hors ses murs, et donc d'agir en priorité en direction du public étudiant et des personnels. La population estudiantine est sociologiquement hétérogène, et l'activité culturelle fonctionne comme vecteur de rencontre (sociabilités), de socialisation (apprentissage) et de construction de soi (esprit critique). Il s'agit d'ancrer l'établissement dans un territoire et dans ses dynamiques en établissant des partenariats solides avec les différents acteurs (institutions et équipements culturels, collectivités, services déconcentrés de l'Etat) et en inscrivant l'université dans les dynamiques et les temporalités qui structurent la vie de la Cité, comme les appels à projets et les festivals. Il s'agit aussi d'agir en partenariat avec les autres établissements de

l'enseignement supérieur, et en particulier ceux de Normandie Université, ainsi qu'avec l'ESADHaR et le Crous.

- favoriser la culture « par tou-te-s » (démocratie). Cela implique de faire des étudiant-e-s et des personnels des acteur-ric-e-s / auteur-e-s / producteur-ric-e-s et donc d'organiser l'accès aux pratiques : donner à faire, proposer, programmer des ateliers de pratique encadrés par des professionnel-le-s, et stimuler et accompagner les initiatives des étudiant-e-s et des personnels. Cela se traduit par l'ouverture aux propositions et l'accompagnement des pratiques amateurs, de la vie associative et de ses manifestations culturelles (spectacles, expositions...). Il s'agit d'accompagner les initiatives des étudiant-e-s avec bienveillance, pour permettre l'émergence et la concrétisation de leurs productions.
- favoriser la diversité culturelle et soutenir la création (diversité) : la politique culturelle de l'université de Rouen Normandie veille à permettre l'expression et l'accompagnement de toutes les cultures, à partir du moment où elles respectent les principes républicains dans lesquels elle inscrit ses missions de service public. Cela implique un soutien à la création et l'accueil de professionnel-le-s en résidence.

Ces finalités se traduisent par des actions qui sont mises en œuvre par une équipe de professionnel-le-s, dont le champ de compétence est reconnu par l'établissement. Elles sont aujourd'hui inscrites dans une démarche qualité, qui s'appuie sur des indicateurs qui permettent d'enregistrer l'activité culturelle de l'établissement et de réfléchir régulièrement à son plan d'action.

Finalité	Action
Démocratisation culturelle	Dispositif Carte Culture + « envers du décor »
	Spectacles Arts vivants
	Concerts
	Expositions Arts plastiques
	Conférences grand public
	Expositions et manifestations de culture scientifique
Démocratie	Initiatives étudiantes (via le FSDIE...)
	Ateliers de pratique
Diversité	Résidences



Université Le Havre Normandie

Le service culturel est composé de 2 salariées à temps plein (une chargée de projets culturels et une chargée d'administration), d'une directrice (enseignante) et de 2 contrats étudiants (20 h par mois). Ses trois missions principales sont :

- proposer une programmation culturelle (spectacles, projections, expositions...) et des résidences d'artistes à la communauté universitaire ;
- avoir une politique tarifaire en lien avec ses partenaires à destination des étudiant·e·s ;
- suivre les projets étudiants et enseignants.

Le 21 avril 2015 a été signée une convention cadre entre la DRAC Normandie et l'université pour une durée de trois ans. Cette convention « Université, lieu de Culture » porte sur trois domaines : la recherche, la formation et l'action culturelle.

INSA Rouen Normandie

Le Service Culture et Patrimoine de l'INSA Rouen Normandie a pour mission de faciliter l'accès à la culture :

- par une approche sociale, en proposant, en partenariat avec l'université de Rouen Normandie, la Carte Culture et son parcours "L'envers du décor" ;
- en programmant des événements culturels à l'intérieur de l'INSA ou sur le campus, en vue de susciter des rencontres et des échanges entre tou·te·s : par exemple, les SCOUAT (Semaines Culturelles d'Ouverture Artistiques Transdisciplinaires) ont lieu chaque année, au printemps ;
- en soutenant la réalisation de projets artistiques et culturels, personnels ou collectifs d'étudiant·e·s, dans le cadre de leur cursus ou non, ou de membres du personnel dans le cadre pédagogique ou non (accueil de spectacles, conférences, interventions artistiques diverses...).

ENSA Normandie

Par sa vocation, l'ENSA Normandie a pour mission la diffusion de la culture architecturale. Le lien avec les champs artistiques sont très forts :

- diffusion de la culture architecturale dans les murs et hors les murs ;
- politique événementielle en lien avec la pédagogie, le territoire et ses enjeux ;
- actions favorisant l'accès à la culture par et pour les étudiant·e·s ;
- sensibilisation aux métiers et à la discipline auprès des scolaires.

Crous

Chaque année, autour d'un thème commun, les Crous organisent plusieurs concours étudiants nationaux : nouvelle, photographie, film court, création numérique et bande-dessinée, « Musique de RU », « Danse avec ton Crous », Concours national de théâtre. Les sélections régionales peuvent donner lieu à des événements (spectacles, concerts...).

Crous de Rouen Normandie

Le service culturel du Crous de Rouen Normandie propose, par l'intermédiaire d'une compagnie en résidence, des ateliers artistiques et une programmation de spectacles pour les étudiant·e·s, au Théâtre du Présent à Mont-Saint-Aignan. De plus, il accueille au sein de ses structures des artistes en résidence. Il participe également, en collaboration avec l'université de Rouen Normandie, à des événements tels que la rentrée culturelle, la semaine multiculturelle, les tremplins étudiants. Enfin, un studio de répétition, une salle de spectacles et un espace concert-bar sont ouverts aux étudiant·e·s sur le site de Mont-Saint-Aignan. Des partenariats avec certains établissements culturels sont développés pour des parcours de spectateurs, en particulier à l'attention des étudiant·e·s de la résidence de la réussite. Ce projet culturel fait l'objet d'une convention avec la DRAC de Normandie.



CESAR

CESAR participe à l'organisation des Zazimuts, rendez-vous de l'étudiant-e rouennais-e qui comprend, chaque année depuis 2009, de nombreuses propositions gratuites d'animations et de sorties (visites de musées et de lieux importants du patrimoine rouennais ; tournoi de « balai-ballon » ; concours cinématographique...). CESAR participe également depuis 2016 à l'organisation de la Nuit des Étudiants au Musée des Beaux-Arts de Rouen (gratuit pour les étudiant-e-s).

Normandie Université

Dans le domaine de la culture, Normandie Université participe à l'organisation et au financement d'un tremplin de musiques actuelles ouvert à l'ensemble des étudiant-e-s. Engagée fin 2015, la concertation autour de ce tremplin s'est faite en étroite collaboration avec la Région Normandie, les Maisons de l'Étudiant de Caen et du Havre, la Maison de l'Université de Rouen Normandie et les Crous de Caen et de Rouen Normandie. Il s'agit d'étendre à l'échelle régionale le Tremplin Phénix Live créé en 2010-2011 par la Maison de l'Étudiant de Caen. Ce nouveau tremplin régional, baptisé Tremplin Phénix Normandie et dont la première édition a lieu en 2017, se décline, dans chacune des 3 grandes agglomérations (Caen, Rouen, Le Havre), en 1, 2 ou 3 « matches » et une finale. Les 3 vainqueurs, en plus de remporter des lots (résidences d'artiste, séances en studio d'enregistrement, bons d'achat), auront l'opportunité d'effectuer une tournée régionale d'au moins 6 dates (Caen, Rouen, Le Havre, Cherbourg-en-Cotentin, Alençon, Vire, et peut-être Évreux). Lors des matches et des finales, le groupe vainqueur est élu à 60 % par le public et à 40 % par un jury de professionnel-le-s des musiques actuelles (presse écrite, radio, scènes de musiques actuelles – SMAC –, programmateur·rice-s, musicien·ne-s, studios d'enregistrement, magasins de musique...). Les musiques actuelles étant généralement très fédératrices auprès des étudiant-e-s, on peut légitimement espérer que ce tremplin soit un formidable facteur de cohésion à l'échelle du territoire et contribue ainsi au développement du sentiment d'appartenance à Normandie Université.

Par ailleurs, pour la première fois en 2017, Normandie Université sera associée à l'organisation et au financement de la tournée régionale du lauréat du festival de théâtre étudiant Les Fous de la Rampe, organisé par la Maison de l'Étudiant de Caen et dont il s'agit de la 23^{ème} édition. Cette tournée passera, en plus des sites distants de l'université de Caen Normandie (Cherbourg-en-Cotentin, Alençon-Damigny, Vire), par Rouen et par Le Havre.

2. Partenariats culturels mis en place

Université de Caen Normandie

Partenariats avec les deux cinémas Art et Essai Lux et Café des Images (nouvelles conventions signées en 2016) ; avec les théâtres, principalement le Théâtre de Caen, la Comédie de Caen (CDN), le Panta Théâtre et la Renaissance ; avec les musées et le FRAC. D'autres sont en cours d'élaboration par le biais des jumelages DRAC ou de la convention avec la ville.

Université de Rouen Normandie

- à Rouen : Centre culturel le Rive Gauche, Centre Dramatique National de Haute-Normandie, Théâtre de la Foudre, Théâtre des Deux Rives, Trianon Transatlantique , La Traverse, Hangar 23, Maison de l'Université (MdU), Opéra de Rouen (Théâtre des Arts), Théâtre de la Chapelle Saint Louis et Salle Louis Jouvet, École d'improvisation jazz Christian Garros (EIJ), Espace Culturel François Mitterrand, Le Sillon, Théâtre Charles Dullin / Centre Culturel Voltaire de Déville-lès-Rouen, Cinéma Ariel, le 106, Le Kalif, Cinéma Omnia République ;
- à Elbeuf : Cirque-théâtre d'Elbeuf, Cinéma Le Grand Mercure ;
- à Évreux : Scène Nationale Évreux / Louviers ;
- au Havre : Le Volcan, Théâtre des Bains-Douches ;
- à Yvetot : Cinéma le Drakkar.

Grâce à ces partenariats, plusieurs spectacles en co-accueil sont organisés tout au long de l'année : Festival Automne en Normandie, Festival Chants d'Elles...

Partenaires des Ateliers de pratique artistique :

- improvisation théâtrale avec le Steac Frit ;
- théâtre sous forme de sketches avec Still Kiddin' ;



- théâtre sous forme de café-théâtre avec les Croc'Odile ;
- théâtre antique avec Demodocos ;
- cirque avec la Cie du Baron Perché.

Université Le Havre Normandie

Actuellement, l'université, via son service culturel, est partenaire de divers lieux culturels havrais, notamment grâce à la mise en place de compensations tarifaires avec les lieux suivants : Scène nationale Le Volcan, Théâtre des Bains-Douches, cinéma Le Sirius, cinéma Le Studio, Centre Chorégraphique National de Normandie Le Phare, festival Ouest Park. De plus, la programmation du service culturel de l'université s'inscrit régulièrement dans des événements locaux ou nationaux, permettant de tisser des liens avec d'autres structures culturelles (festival Du Grain à Démoudre ; Une saison graphique ; Mois du film documentaire...).

INSA Rouen Normandie

Outre les 26 structures partenaires de la Carte Culture, et que les partenariats soient conventionnés ou non : A+U+C, DRAC Normandie, Conservatoire à Rayonnement Régional, Conservatoire à Rayonnement Municipal de Saint-Étienne-du-Rouvray, Centre culturel le Rive Gauche de Saint-Étienne-du-Rouvray, Compagnie Catherine Delattres, Isabelle Lebon (photographe), Festival Entrevoir, Pôle Image Haute-Normandie, CNAM / Musée des Arts et Métiers, Université de Rouen Normandie, Science Action Normandie (CCSTI), NormandieAéroEspace, 3AF...

ENSA Normandie

Partenariats avec la Maison de l'Architecture, le Pôle Image Haute-Normandie (centre de la photographie), l'ESADHaR, la ville de Rouen (Rendez-Vous de la Cerveille), la ville de Sotteville-lès-Rouen (Festival Viva Cité), la DAAC et le rectorat de l'Académie de Rouen.



Crous de Rouen Normandie

Partenariats avec : Maison de l'Université de Rouen Normandie ; la Presque Compagnie (compagnies en résidence au théâtre du Présent) ; SMAC 106 (aménagement du studio Ronsard) ; Centre dramatique national ; Opéra de Rouen Normandie ; Trianon Transatlantique (parcours de spectateurs, ateliers de pratique artistique) ; Maison de l'Étudiant du Havre.

3. Espaces dédiés dans les établissements

Université de Caen Normandie

La Maison de l'Étudiant (MDE), située sur le campus 1 de l'université de Caen Normandie, co-gérée par le Crous et l'université, est très dynamique et appréciée par les étudiant·e·s. Elle regroupe une cafétéria, une salle de spectacles, un espace d'expositions, un espace associatif, une terrasse, une salle de répétition, un accueil-services pour les étudiant·e·s, le service culturel. Les personnels dépendent soit du Crous soit de l'université.

Outre la MDE, l'Aula Magna dans le bâtiment Présidence est un lieu d'exposition, et l'Amphi Daure accueille aussi bien les séances de cinéma (installation HD) que les représentations théâtrales ou les concerts du Chœur et Orchestre Universitaire Régional (COUR). Les expositions sont aussi présentes sur les sites des bibliothèques. La Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) accueille aussi quelques petites expositions.

Sur le site d'Alençon-Damigny, une Maison de l'Étudiant est aussi présente. C'est un point d'informations pour les étudiant·e·s sur les logements, les bourses d'études, ainsi que les activités et animations locales. C'est aussi un espace pour la vie associative. La MDE d'Alençon accueille les bureaux des associations étudiantes du site. Les associations peuvent ainsi y trouver un point relais de leurs activités et une aide à l'organisation d'évènements. Elle héberge également le Collectif des Étudiants Alençonnais (CEA), collectif qui a pour vocation de fédérer les diverses formations d'Alençon. C'est aussi un lieu de détente. Les usager·ère·s peuvent y écouter de la musique, profiter de jeux de société et d'un espace vidéo-ludique. La MDE est aussi un espace d'animations : elle organise des évènements tout au long de l'année dans ses locaux.



Sur le site de Cherbourg-en-Cotentin, une autre Maison de l'Étudiant est présente. Elle soutient les projets associatifs et individuels à caractère culturel et social. Les étudiant·e·s peuvent venir y chercher un soutien administratif, une aide pour la recherche de financements, des conseils pour l'organisation d'événements... Elle propose également aux étudiant·e·s des ateliers de pratique artistique (théâtre, piano, danse hip-hop et vidéo) encadrés par des professionnel·le·s.

Université de Rouen Normandie

Les espaces dédiés à la culture à l'université de Rouen Normandie sont la Maison de l'Université (MdU), des salles de répétition et la Galerie La Passerelle (ESPE).

Université Le Havre Normandie

La Maison de l'Étudiant comprend une salle de spectacle de 115 places + 3 PMR ; une galerie d'exposition ; un laboratoire de photographie argentique ; une salle de répétition / salle de réunion.

INSA Rouen Normandie

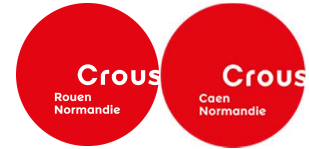
- Galerie du Temps de [poz] : aménagée dans l'école, cette galerie permet d'accueillir des photographes professionnels ou amateurs, d'éduquer tous les membres de l'école à l'image fixe et de susciter des réflexions collectives sur des thèmes ;
- Labo-théâtre : ce lieu, avant tout dédié à la pédagogie du théâtre, permet d'accueillir des spectacles, ateliers ou actions diverses montées par le Service Culture et Patrimoine (dans le cadre des résidences d'artiste ou des SCOUAT notamment) ou par les étudiant·e·s.

ENSICAEN

L'établissement prête des salles pour les activités des clubs.



Normandie Université



ENSA Normandie

Grand Hall pour des expositions, grand amphi et petit amphi pour des projections.

Crous de Rouen Normandie

Sur le campus de Mont-Saint-Aignan, le Crous de Rouen Normandie dispose du Théâtre du Présent (85 places), d'un studio de répétition et de la salle Ronsard, ainsi que de la Galerie du Bellay (remise en sécurité à opérer). Un espace cabaret baptisé « La Soucoupe » (bar-concert) a ouvert en janvier 2017.

IX. Restauration

1. Offre de restauration

Crous de Rouen Normandie

L'offre du Crous de Rouen Normandie est de qualité. La restauration universitaire poursuit une politique sociale (repas à partir de 3,25 €) tout en diversifiant son offre. Le Crous s'appuie sur un réseau de 23 structures variées (restaurants universitaires, brasseries, cafétérias), implantées sur les 5 sites. Chaque site propose ainsi une restauration subventionnée étudiante, une restauration rapide et une restauration administrative. 1 227 000 tickets de RU en 2014-2015. Un dispositif de restauration aidée du soir est proposée aux étudiant-e-s sur critères sociaux (tarif 1,10 €), en partenariat avec l'université de Rouen Normandie.

Crous de Caen Normandie

L'offre du Crous de Caen Normandie est de qualité, et la fréquentation ne cesse d'augmenter, que ce soit en restauration traditionnelle ou rapide (1 625 000 tickets de RU en 2014-2015). Un schéma prévisionnel de restauration est en cours d'élaboration, afin de dynamiser encore davantage les cafétérias et d'en faire de véritables lieux de vie, connectés. Un chargé de mission a été nommé sur la question. Le Crous prévoit également la réappropriation du parc de distributeurs automatiques, ainsi que la gestion du parc de l'université. Le Crous adapte ses horaires d'ouverture aux demandes étudiantes (exemple du PFRS).

X. Accueil des étudiant·e·s

1. Existence d'un guichet d'accueil au sein des établissements membres

Université de Caen Normandie

Guichet unique pour les étudiant·e·s internationaux·ales piloté par le Carré international et la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE). Réunion d'accueil à la rentrée universitaire dans les composantes avec présentation de l'université par l'un des membres de la direction (président·e et vice-président·e·s). Accueil au bâtiment inscription en début d'année, forum d'accueil début juillet avec présence de tous les acteurs de la vie universitaire, notamment le Crous.

Université de Rouen Normandie

Oui, Modulo + Modulo Monde. Tous les services à l'étudiant seront rassemblés dans un bâtiment dédié fin 2018.

Université Le Havre Normandie

Oui, avec des tuteur·rice·s.

INSA Rouen Normandie

Oui (demandes de documents administratifs, demandes d'aides (exonérations...), titres de séjour, conventions de stage).

ENSICAEN

Service de la scolarité, et service des relations internationales.



Normandie Université



ENSA Normandie

Oui.

Crous de Rouen Normandie

Service d'accueil quotidien, renforcé en période de rentrée avec une plateforme téléphonique animée par des emplois étudiants. 1 agent est dédié à l'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales.

Crous de Caen Normandie

Service d'accueil quotidien, renforcé en période de rentrée. Le relais est pris ensuite par une Unité de Gestion, pour les questions de premier niveau. Le Crous participe aux journées de rentrée de certaines composantes, ainsi qu'à des portes ouvertes. Il organise ses propres portes ouvertes et participe au forum d'accueil organisé par l'université au mois de juillet. Le Crous participe au forum d'accueil des étudiant·e·s étranger·ère·s organisé au mois de septembre. Il est partenaire de l'événement « Nuit des Étudiants du Monde » avec l'AVUF et participe à la journée d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales. Il organise un goûter normand.

2. Existence d'un portail d'informations dématérialisées

Université de Caen Normandie

Oui : site de l'université et de chaque composante.

Université de Rouen Normandie

Oui : site de l'université avec un Portail Lycéens et une page Modulo.



Normandie Université



Université Le Havre Normandie

Oui : site internet. Mise à jour régulière du site Web, dématérialisation des pièces, Apoweb.

INSA Rouen Normandie

Oui : extranet, intranet, plateforme pédagogique.

ENSICAEN

Oui : site internet.

ENSA Normandie

Oui : Taïga (logiciel de gestion des écoles d'architecture) ; intranet de l'école.

Crous

Oui : site internet. Portail de la vie étudiante : www.messervices.etudiant.gouv.fr

3. Événements de rentrée organisés par les établissements membres

Université de Caen Normandie

Forum d'accueil des nouveaux·elles étudiant·e·s en juillet dès le lendemain des résultats du baccalauréat. L'objectif du forum est d'accompagner les étudiant·e·s en vue de leur rentrée :

- présentation des principaux services universitaires à destination des étudiant·e·s : DEVE, EOI, DSI, CEMU, SCD, MDE, SUAPS, SUMPPS, Carré international ;



- découverte des principaux partenaires de la vie étudiante : Région, ville de Caen, SNCF, Twisto, Bus verts, CAF, CROUS, CRIJ ;
- présentation de l'activité des représentants étudiants par la mission des vice-président·e·s étudiant·e·s, des associations représentatives des étudiant·e·s et du tutorat organisé en santé ;
- informations sur l'inscription, la carte étudiante, la sécurité sociale, les bibliothèques, la mobilité internationale, le projet professionnel, et présentation des outils numériques (messagerie, emploi de temps, ENT, formations à distance) ;
- informations sur les activités sportives, les activités culturelles, la santé des étudiant·e·s, le relais handicap, le logement, les bourses et la restauration ;
- informations sur les activités proposées par la ville de Caen et la Région Normandie (dispositif Cart@too), sur les transports collectifs, sur les prestations de la CAF ;
- visite du campus.

Université de Rouen Normandie

Semaine de pré-rentrée ; Modulo ; rentrée culturelle.

Université Le Havre Normandie

Organisation d'un Welcome Day, journée sportive, associative et festive qui accueille, en début d'année universitaire, l'ensemble des étudiant·e·s de la place havraise. De plus, semaine d'intégration organisée dans chaque composante.

INSA Rouen Normandie

Week-end d'intégration des étudiant·e·s de 1^{ère} année organisé par le BDE.



ENSICAEN

Semaine d'intégration (1/2 journées « sérieuses », 1/2 journées vie étudiante).

ENSA Normandie

Pour les étudiant·e-s en mobilité entrante, accueil en groupe puis accueil individuel. Pot de bienvenue en présence des étudiant·e-s de retour de mobilité. Pour les étudiant·e-s de 1^{ère} année, pré-rentrée sur une journée (présentation des enseignements puis visite des locaux et des ateliers) ; intervention des services des formations et de la pédagogie, du Crous et de la médecine préventive. Pour les étudiant·e-s des autres années (2^{ème} à 5^{ème}), pré-rentrée le lendemain ; présentation des enseignements et intervention des services du Crous et de la médecine préventive ; intervention des Entrepreneuriales.

Crous de Rouen Normandie

Pots d'accueil organisés dans les résidences universitaires. Participation à la semaine culturelle de l'université (spectacle au Théâtre du Présent, concert à la salle Ronsard, stand d'information du service culturel) ; participation à Modulo Rouen (services bourses, logement et culture) en juillet et septembre, ainsi qu'à Modulo Monde. Stand et visite de résidences lors des Journées Portes Ouvertes des universités de Rouen Normandie, Le Havre Normandie et de l'IUT d'Évreux. Chaîne d'inscription de l'université Le Havre Normandie.

CESAR

CESAR participe à l'accueil des étudiant·e-s internationaux·ales dans le cadre de la Nuit des Étudiants du Monde (événement national avec la ville de Rouen, l'AVUF, le Crous : participation de plus de 250 étudiant·e-s internationaux·ales). Elle participe aussi, comme Normandie Université, à l'organisation de la soirée d'accueil des étudiant·e-s internationaux·ales initiée et portée par la Région Normandie (première édition en janvier 2017).

4. Fonctionnement des chaînes d'inscription

Université de Caen Normandie

Inscription en ligne et dématérialisation des pièces mais permanence d'accueil par le bureau des inscriptions maintenu pendant toute la campagne d'inscription. Mise en place d'une *hot line* pour répondre aux usager·ère·s.

Université de Rouen Normandie

Chaîne d'inscription dématérialisée.

Université Le Havre Normandie

Guichet unique avec partenaires extérieurs et services. Inscriptions en juillet-septembre, et dérogations pour inscriptions tardives. Apoweb (dématérialisation) + présentiel.

INSA Rouen Normandie

Chaîne d'inscription sur place dans les plages horaires indiquées dans le guide de rentrée.

ENSICAEN

Inscription des élèves sur un planning.

ENSA Normandie

Pour la première inscription, inscription sur place et présence des centres de sécurité sociale. Pour les réinscriptions, en ligne avec paiement sécurisé.



Normandie Université



Crous de Rouen Normandie

Présence du Crous à l'université de Rouen Normandie et à l'université Le Havre Normandie aux périodes d'inscription en juillet et en septembre.

Crous de Caen Normandie

Les inscriptions étant maintenant entièrement dématérialisées, l'université de Caen Normandie organise un forum où sont présents tous les partenaires, dont le Crous.

XI. Handicap

1. Établissements ayant adopté un schéma directeur handicap

Université de Caen Normandie

En 2016, l'université de Caen Normandie s'est dotée d'un schéma directeur pluriannuel handicap. De plus, l'établissement a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur 9 ans afin de se mettre en conformité avec la réglementation. Cet agenda a été validé par la Préfecture.

Université de Rouen Normandie

Schéma directeur handicap adopté en 2015.

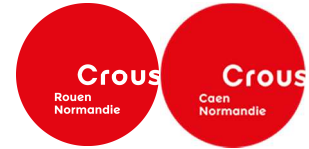
Université Le Havre Normandie

Mise en place d'un schéma directeur handicap, structuré selon le plan suivant :

- cadre référent ;
- accueil et accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap ;
- accessibilité des locaux et des enseignements ;
- information et sensibilisation ;
- insertion professionnelle des étudiant·e·s en situation de handicap ;
- recrutement et accompagnement des personnels en situation de handicap ;
- pilotage.

INSA Rouen Normandie

Schéma directeur en cours de finalisation. Les candidat·e·s à l'INSA Rouen Normandie présentant un handicap sont reçu·e·s avec leur famille avant leur admission définitive, par la responsable du guichet unique, pour mettre en place, en partenariat avec HANDISUP, les actions d'accompagnement et les matériels nécessaires. Les équipes pédagogiques sont averties. Les locaux de l'INSA sont aménagés pour l'accès



d'étudiant·e·s et de personnels présentant certains handicaps (accessibilité, signalétique...).

ENSICAEN

L'ENSICAEN a élaboré en lien avec les services de la Préfecture un Agenda pluriannuel d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) dans le respect de la réglementation. Ce programme débuté en 2015 se terminera en 2018. Les étudiant·e·s en situation de handicap font l'objet d'un suivi personnalisé selon le handicap et les préconisations du service de médecine préventive. Par ailleurs, les locaux sont adaptés à l'accueil d'étudiant·e·s et personnels en situation de handicap. Le schéma directeur handicap sera formalisé au cours du contrat.

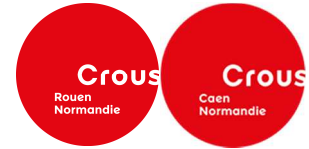
ENSA Normandie

Travaux mis en œuvre depuis 2008. Agenda de l'Accessibilité programmée en 3 ans (2016-2018). Le site et l'établissement seront totalement conformes en 2018.

2. Actions de sensibilisation ou de formation en direction de la communauté universitaire

Université de Caen Normandie

En 2016, l'université de Caen Normandie s'est dotée d'un schéma directeur pluriannuel handicap, complété quelques mois plus tard par un agenda d'accessibilité programmée. Les objectifs sont désormais clairement établis et des actions portent déjà leurs fruits. Les premières actions du Schéma directeur handicap sont réalisées. Concernant l'accueil des étudiant·e·s, l'application GAETHAN (permettant la gestion des aménagements des examens) a été améliorée. La journée de sensibilisation handivalide est désormais pérennisée. Des services civiques sont recrutés pour améliorer l'aide et l'accompagnement au quotidien des étudiant·e·s en situation de handicap. Un travail avec le SUMPPS est engagé pour coordonner son activité avec les autres services de l'université. Un travail est engagé pour augmenter l'accessibilité numérique avec le CEMU et la DSI. Concernant le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnels handicapés, des actions ont déjà été mises en place. Le télétravail, l'accès à des chèques CESU handicap pour financer des aides à domicile,



ont été mis en place. Un ergonome a été recruté pour permettre l'adaptation des postes de travail aux handicaps des personnels. La démarche engagée auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique fera de l'université de Caen Normandie la première université à conventionner avec cet organisme. Les enjeux sont multiples (communication sur la démarche RQTH, maintien dans l'emploi, bourses d'études pour étudiant·e·s en situation de handicap, incitation pour le recrutement, adaptation de postes...).

Université de Rouen Normandie

3 à 4 actions de sensibilisation par an : parcours canne, fauteuil, découverte du braille. Présence à Modulo et lors de la journée portes ouvertes. Formation généraliste dans le plan de formation des personnels.

Université Le Havre Normandie

Le service handicap accompagne plus de 200 étudiant·e·s.

INSA Rouen Normandie

½ journée de sensibilisation au handicap sensoriel en mars 2016. Participation au concours Tous HanScène. 134 logements adaptés au handicap à l'INSA Rouen Normandie.

ENSA Normandie

Dans le cas spécifique de l'ENSA Normandie et des études d'architecture, les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s à la conception de l'espace et à son appréhension par les personnes en situation de handicap. En Master, un enseignement spécifique sur le bâtiment et le handicap est délivré. Par ailleurs, un accompagnement spécifique des étudiant·e·s en situation de handicap est mis en œuvre, par exemple pour aider à la réalisation des maquettes liées aux enseignements.



Crous de Rouen Normandie

Formation réalisée en matière de gestes et postures au travail pour la prévention des TMS (Troubles musculo-squelettiques). 630 logements sont adaptés au handicap dans les structures du Crous dans l'agglomération de Rouen et 440 dans l'agglomération du Havre.

Crous de Caen Normandie

Le lien a été renforcé avec le SUMPPS de l'université de Caen Normandie et la cellule handicap sur cette question, l'objectif étant d'anticiper au maximum l'arrivée d'étudiant·e·s en situation de handicap, afin d'individualiser l'accueil et d'adapter le logement. Le Crous a renforcé le lien avec le référent handicap du recteur dans cet objectif. Il organise également des réunions avec les travailleur·euse·s sociaux·ales des lycées, afin de faire connaître les différents dispositifs d'aides à l'ensemble des élèves, mais aussi afin d'améliorer le suivi des lycéen·ne·s en situation de handicap. La cellule handicap visite les logements Crous, et le SUMPPS organise également des visites des sites avec les familles. Les travaux d'accessibilité sont tous réalisés à ce jour. La dimension handicap est intégrée dans tous les projets (exemple des installations sportives et de loisirs, jardins partagés...). Les logements sont attribués en lien avec le SUMPPS. 62 logements sont adaptés au handicap dans les structures du Crous de Caen Normandie.



Normandie Université

ESPLANADE DE LA PAIX / CS 14032 / 14032 CAEN CEDEX 5
tél. +33 (0)2 31 56 69 57 fax +33 (0)2 31 56 69 51
communication@normandie-univ.fr www.normandie-univ.fr